



HAL
open science

Les "nounous" africaines à Paris. Immigration féminine et travail domestique en France

Adrien Batiga

► **To cite this version:**

Adrien Batiga. Les "nounous" africaines à Paris. Immigration féminine et travail domestique en France. Sociologie. Sorbonne Université; Université de Saint-Louis (Sénégal), 2021. Français. NNT : 2021SORUL068 . tel-03663311

HAL Id: tel-03663311

<https://theses.hal.science/tel-03663311>

Submitted on 10 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SORBONNE UNIVERSITÉ - UNIVERSITÉ GASTON BERGER

ÉCOLE DOCTORALE V- GEMASS

**ÉCOLE DOCTORALE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ-
GERM**

THÈSE

pour obtenir le grade de

-DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

-DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

Discipline : Sciences sociales et philosophie de la connaissance

Présentée et soutenue par :

Adrien P. BATIGA

Le 27 mai 2021

Les *nounous* africaines à Paris
Immigration féminine et travail domestique en France

Sous la direction de :

M. Didier LAPEYRONNIE, Professeur, Sorbonne Université

M. Aly TANDIAN, Professeur, Université Gaston Berger

Conduit en soutenance par :

Mme Beate COLLET, Maîtresse de conférences HDR, Sorbonne Université

Devant un jury composé de :

Mme Christelle AVRIL, Maîtresse de conférences, EHESS

Mme Caroline IBOS, Maîtresse de conférences HDR, Université Rennes 2

M. Patrick SIMON, Directeur de recherche, Ined

Dédicace

A Didier Lapeyronnie, parti trop tôt,

Merci pour tout, encore et encore

Remerciements

« *Triste nouvelle ce matin. Didier est parti* ». C'est par ce message, tombé comme un couperet, qu'au matin du 12 septembre 2020, Beate Collet m'annonçait ce que nous redoutions depuis quelques mois. La nouvelle de sa maladie était connue. Celle de l'issue fatale annoncée par les médecins aussi. Mais comme à un dernier espoir, on s'accrochait à l'idée de pouvoir au moins lui envoyer un mail, très bientôt, pour lui dire : *la soutenance s'est bien déroulée, merci pour tout !*

Didier Lapeyronnie a accompagné mes travaux de master dès mon arrivée dans ce qui était encore l'ISHA de Paris-IV. Il m'a donné en grande partie l'envie de pousser mes recherches en vue d'une thèse doctorale. Son sens du détail et son goût pour une enquête sociologique au plus près du réel ont toujours servi d'éléments de remise en cause et de réflexivité permanentes. Nous nous voyons presque toujours sans rendez-vous, il suffisait qu'il fût présent dans son bureau, et qu'il n'ait pas de cours dans l'immédiat. Sans jamais imposer son point de vue, il a toujours eu les mots justes pour corriger, pour suggérer, pour faire remarquer..., avec ce regard légèrement malicieux, légèrement moqueur, mais toujours plein de tendresse et de bienveillance... Au moment où cette thèse est soutenue, la douleur de sa disparition est encore présente. Aussi, plus qu'un remerciement, c'est un hommage, qu'à travers ces quelques lignes je souhaite lui rendre. C'est en grande partie grâce à lui que ce travail a pris forme et a pu voir la fin. J'espère que de là où il est, il en est fier !

Aly Tandian fut mon enseignant dès ma première année de sociologie à l'université Gaston Berger de Saint-Louis. C'est lui qui m'a initié aux problématiques migratoires. Mes premiers essais de terrain furent dans le cadre de son cours sur les migrations. Avec des camarades de promotion, nous devions interroger des migrants de la sous-région, guinéens pour la plupart, qui vendaient des fruits à la sauvette, dans les rues de l'ancienne capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF) qu'est la ville de Saint-Louis. Il a m'a fait comprendre très tôt qu'une sociologie vivante ne pouvait faire l'économie du travail empirique au risque de devenir un simple travail théorique voire un monologue dogmatique. Ses conseils et sa générosité, malgré la distance, tout en préservant ma liberté de doctorant-chercheur, furent d'une aide précieuse. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Beate Collet mérite d'être citée ici. Elle a été d'accord pour reprendre l'encadrement au moment où Didier ne pouvait plus l'assurer. Je lui témoigne toute ma gratitude pour sa présence et sa disponibilité surtout pendant les moments difficiles qui ont marqué la fin de ce parcours. Elle a toujours su rassurer les incertitudes et les doutes que je pouvais avoir, depuis les absences de Didier pour ses soins, jusqu'aux derniers jours qui ont précédé la soutenance, en passant par ceux qui ont suivi l'annonce de son décès. Merci Beate.

Merci à Caroline Ibos et à Patrick Simon d'avoir accepté de faire une lecture critique et constructive de ce travail en tant que rapporteurs. Merci aussi à Christelle Avril pour sa disponibilité et pour avoir accepté de se joindre au jury en vue d'évaluer cette thèse.

Je remercie Sylvie Fofona, pour m’avoir ouvert les portes de son syndicat et m’avoir mis en rapport avec beaucoup de *nounous*. Je lui dois la compréhension de nombreux enjeux du travail des *nounous*, des relations avec les employeurs notamment. Certaines pages de ce travail ont pu éclore grâce aux nombreuses discussions que nous avons eues, parfois jusque très tard dans ses locaux, d’autres fois autour d’un repas pendant la pause méridienne, dans un resto chinois près de la Place de la République, quand nous y mangions *à volonté* !

Merci à toutes ces braves femmes qui parcourent quotidiennement les rues et les squares parisiens derrière des poussettes, qui ont accepté de me laisser entrer pendant un moment dans leur vie professionnelle, dans leur vie familiale, et parfois même dans leur intimité en m’accueillant chez elles.

Je remercie aussi toute l’équipe du Gemass, enseignant.e.s et doctorant.e.s. Les journées doctorales, les séminaires de laboratoire furent des cadres favorables à la discussion des premiers résultats, à leurs critiques, toujours bienveillantes et constructives par les enseignants et les camarades doctorant.e.s.

Merci à toute la *bande* de la D206. De travailler dans un espace ouvert avec eux/elles a permis de sortir de la solitude du doctorant avec un surcroît de motivation. Je remercie également les membres du GERM à Saint-Louis, pour l’accueil lors de mon séjour scientifique en juillet 2017 et pour les encouragements tout au long de ce parcours. Merci à Nelly Dieng et à Margot Déage pour avoir pris le temps de relire et de corriger l’intégralité du manuscrit.

Merci à tous ceux qui m’ont soutenu depuis toutes ces années : Christian Sambou pour les discussions et les incessantes remises en cause, Gnilane, Joséphine, Alphonse, Frédéric, Thérèse, Simplicie, Eloi et Gwenaëlle, Issa Abdoussalami, Gabriel et Fabienne David et tous les membres du Neko Club, Bergès Miétté et tous les autres...

Enfin, merci à mes parents, à toute ma famille pour la patience, le soutien et les encouragements ! C’est aussi un peu pour eux que je me suis lancé dans cette aventure...

Pensées spéciales pour Huguette, Armand, Henriette, Omar, Marie-Philip : ils savent ce que je leur dois !

Avant-Propos

L'effacement de la personne derrière le chercheur est un jeu qui a perdu la capacité qu'il pouvait avoir d'entretenir chez le lecteur l'illusion d'une certaine neutralité. Ce travail de thèse est l'aboutissement d'un parcours intellectuel et migratoire dont il est bien de rappeler certains éléments afin que le lecteur en comprenne quelques implications.

Mon parcours de sociologue, pour autant que je puisse revendiquer ce titre, commence en 2008-2009, quand, nouveau bachelier, je suis orienté à la section de sociologie de l'Université Gaston Berger de Saint Louis, au Nord du Sénégal. C'est sur les bords du fleuve Sénégal, aux frontières de la Mauritanie, que j'ai fait mes armes, découvrant les classiques d'une discipline dans laquelle j'étais loin d'imaginer que je passerais plus de dix années de ma vie universitaire. Après une première année de Master en 2012, j'ai décidé de quitter le Sénégal pour poursuivre mes études à Paris, au sein de ce qui s'appelait encore ISHA (Institut des sciences humaines appliquées), à Paris-IV et qui deviendra la faculté de Lettres de Sorbonne Université quelques années plus tard. Au passage, sans vraiment y prêter une attention sociologique, je découvrais aux portes du consulat de France à Dakar, comment le destin de centaines de personnes était suspendu à un papier collé sur une page du passeport : le *visa*. Avec les années passées en France, laisser dépendre tous les ans ma condition, mes projets et pour ainsi dire mon destin en France, du bon vouloir d'un agent dans un guichet en préfecture, était une chose qu'il a fallu intégrer dans ma carrière étudiante, quitte à y laisser parfois un peu de dignité et de fierté. En décrivant des trajectoires migratoires, je ne pouvais m'empêcher de faire de temps en temps une introspection, à la faveur de laquelle, je peux aujourd'hui confesser qu'être étudiant étranger (africain) en France, c'est aussi parfois, voire souvent, de la galère administrative, et pas que...

Pour valider ma première année de master, j'ai mené une *enquête sur la carrière de sans-papiers*, en intégrant une association qui aidait des migrants en situation irrégulière à obtenir le précieux sésame, le titre de séjour. Pour la deuxième année de master, j'ai choisi de m'intéresser davantage à la situation des migrantes, parce que j'en avais rencontré assez peu en préparant mon mémoire sur les sans-papiers. « *Vous avez votre sujet de thèse !* », m'avait lancé Didier Lapeyronnie, à la fin de mon master. C'est ainsi qu'a débuté ce qui sera l'année suivante mon projet de thèse : la condition des *nounous* africaines à Paris.

La réalisation de cette thèse fut conduite au début, sans financement ni contrat doctoral. Elle a été menée en cotutelle entre l'université Gaston Berger de Saint-Louis et Sorbonne Université.

Il a fallu s'organiser entre travail pour (sur)vivre et recherches doctorales. Le travail final d'analyse et de rédaction a pu être fait sereinement durant les deux dernières années (2018-2020) grâce à un poste d'ATER au sein du département de science politique de l'Université de Lille. Ce poste m'a permis d'avancer assez vite durant les deux années que dure le contrat, grâce en partie à la flexibilité du département sur l'organisation des enseignements pour les non-résidents à Lille. Je leur adresse au passage toute ma gratitude.

Par ailleurs, j'ai pu me rendre à Saint-Louis en juillet 2017 pour effectuer un séjour scientifique d'un mois dans mon université d'origine Gaston Berger dans le cadre de la cotutelle. Ce séjour a été financé par une bourse de mobilité de Sorbonne-Université. J'ai bénéficié ainsi de manière plus soutenue des nombreux échanges avec mon co-directeur Aly Tandian et participé avec une communication au colloque sur les « *vulnérabilités* » organisé par la section de Géographie de l'Université Gaston Berger.

Les pages qui suivent constituent une tentative de mise par écrit d'une réalité dont la banalité a fini par nous être coutumière. Cette réalité et sa banalité se laissent difficilement enfermer dans des catégories parfois rigides et formelles des sciences sociales quand, dans un élan de rationalité, elles oublient parfois qu'elles sont d'abord interactionnelles. C'est cette réalité ô combien riche, que j'ai tenté de restituer, en ayant toujours présent à l'esprit que toute restitution empirique en sociologie court le risque de la caricature. J'espère ne pas y être tombé !

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	4
AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION GENERALE	11
1. OBJET ET PORTEE DU SUJET	13
2. POSITION DU PROBLEME ET LIMITES DU SUJET	18
3. PLAN DE LA THESE.....	23
PREMIERE PARTIE: MIGRATIONS ET GARDE D'ENFANTS : HISTORIQUE, PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE	26
CHAPITRE 1 : MIGRATIONS AFRICAINES ET FEMININES VERS LA FRANCE	28
INTRODUCTION.....	28
1.1. <i>Actualité (s) des migrations.....</i>	28
1.2. <i>Les migrations africaines en France.....</i>	30
1.3. <i>Des migrations féminines africaines en France.....</i>	37
CONCLUSION	42
CHAPITRE 2 : DES NOURRICES AUX NOUNOUS.	44
PETITE ARCHEOLOGIE DE LA DELEGATION DU SOIN DES ENFANTS	44
INTRODUCTION.....	44
2.1. DU TEMPS DES NOURRICES : L'ALLAITEMENT MERCENAIRE.....	47
2.2. <i>Des agences de placement avant l'heure</i>	<i>51</i>
2.3. <i>Altérité, tensions et surveillance</i>	<i>55</i>
2.3.1. Défiance corporelle	57
2.3.2. Défiance sécuritaire et sanitaire	59
2.3.3. Défiance culturelle	63
CONCLUSION	68
CHAPITRE 3 : FEMMES IMMIGREES ET GARDE D'ENFANTS : POSITION THEORIQUE	69
INTRODUCTION.....	69
3.1. <i>L'immigration de travail domestique : une nouvelle main-d'œuvre transnationale.....</i>	<i>70</i>
3.2. <i>Du travail domestique à la question du care : les care studies</i>	<i>72</i>
3.2.1. La voix différente et l'éthique du care de Carol Gilligan.....	73
3.2.2. Pratiques et politiques du care chez Joan Tronto.....	76
3.2.3. Crise du care et distribution sociale inégale	79
3.2.4. Le care dans le champ français de la recherche.....	82
3.3. <i>Les principales thèses sur les rapports entre immigration féminine et travail de care</i>	<i>86</i>
3.3.1. Les femmes immigrées comme ressources émotionnelles : la thèse de l'extraction	87

3.3.2. Les femmes immigrées comme « classes serviles » : la thèse de l'assignation-domination.....	90
3.3.3. L'espace domestique comme lieu de pouvoir : la thèse de la micropolitique	93
3.4. La question raciale et l'intersectionnalité	95
3.5. Une enquête originale dans le microcosme de l'appartement parisien	98
CONCLUSION	102
CHAPITRE 4 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	103
DE LA CAPITALE FRANÇAISE COMME TERRAIN, DE LA GARDE D'ENFANTS A DOMICILE COMME OBJET, DES FEMMES IMMIGREES COMME ACTRICES	103
INTRODUCTION.....	103
4.1. La garde d'enfants à Paris : un marché en croissance.....	103
4.1.1. Les agences de placement : entreprises du care.....	104
4.1.2. Les évolutions sociales du statut de l'enfant	105
4.1.3. Les politiques d'aides à l'accueil des jeunes enfants.....	110
4.1.4. La spécificité parisienne dans les pratiques de garde d'enfants	113
4.2. Les nounous africaines à Paris.....	115
4.2.1. Des femmes relativement âgées et d'origine diverse	117
4.2.2. Deux formes de garde à domicile et leurs implications.....	118
4.3. Rendre le banal sociologiquement pertinent : un défi méthodologique	121
4.3.1. Les permanences syndicales comme site d'observation.....	122
4.2.2. Un bricolage ethnographique ou comment recoller un matériau éclaté.....	123
4.2.3. Matériaux complémentaires	129
4.3. Question de recherche et hypothèses	130
CONCLUSION	135

Pas de sans-papiers, on est d'accord ? Pour la femme de ménage ou le peintre, ça ne me dérange pas. Il faut bien que ces gens travaillent, mais pour garder les petits, c'est trop dangereux. Je ne veux pas de quelqu'un qui aurait peur d'appeler la police ou d'aller à l'hôpital en cas de problème. Pour le reste, pas trop vieille, pas voilée et pas fumeuse. L'important, c'est qu'elle soit vive et disponible. Qu'elle bosse pour qu'on puisse bosser.

Leïla Slimani, *Chanson douce*, 2016

INTRODUCTION GENERALE



Laurie, 33 ans, sénégalaise. Photo de terrain

1. Objet et portée du sujet

Cette thèse a pour objet les *nounous* africaines à Paris. Elles sont nombreuses ces femmes « noires » qui promènent des enfants « blancs » dans des poussettes, à travers parcs et autres jardins publics de la capitale française. On peut aussi les voir devant des écoles maternelles, venir déposer le matin, ou chercher à la sortie, l'après-midi, l'un des enfants dont elles assurent quotidiennement la garde. En général le plus jeune des enfants reste dans la poussette tandis que le plus grand suit en marchant, celle avec qui la nounou passera le restant de la journée, en attendant que ses parents rentrent du travail. On les appelle – et souvent elles-mêmes aussi s'appellent – communément *nounous*.

Quelques semaines avant de finaliser le manuscrit de cette thèse, pendant que je relisais et corrigeais la version provisoire, Laurie, c'est le pseudonyme qui lui est donné, accepta que je fasse avec elle le trajet matinal pour rejoindre son lieu de travail.

Laurie est originaire du Sénégal et exerce la garde d'enfants à domicile depuis 2013. Ce matin du 24 février 2020, elle était vêtue d'un pantalon jean vert, une veste noire au-dessus, pour coiffure de longues *nattes africaines* qui lui tombent sur le dos, une écharpe multicolore autour du cou, un petit sac sur le dos. Tout cela, en dehors de la paire de mocassins noirs, lui donnait une allure de collégienne, surtout avec la proximité immédiate de la station de la ligne B, avec des correspondances par de nombreuses lignes de bus. Pour ajouter à la confusion, elle marchait au milieu des élèves du collège Jean Villard de la Courneuve, située à proximité de la gare, qui venait d'ouvrir ses portes en ce jour de début de semaine. Il est huit heures dix-sept minutes quand elle arrive, et je ne manque pas de lui faire la remarque, ce qui la fit éclater de rire.

Pourtant, Laurie a trente-trois ans même si son allure et sa petite taille semblent lui en donner moins. La ligne B du RER, puis le métro 4 à partir de la Gare du Nord, tel est son itinéraire habituel, quand elle ne préfère pas simplement emprunter la ligne 7, faisant un trajet sans correspondances, et pour éviter parfois les problèmes fréquents sur réseau express régional B. La veille, quand nous convenions de l'heure à laquelle on devrait se retrouver pour prendre le train ensemble, elle se préparait à aller voir le dernier *Bad Boys*, qu'elle se gardera bien de me raconter, pour, dit-elle, que j'aie voir ce film en personne. Tout juste se contenta-t-elle, de dire que « *qu'elle s'est marrée du début à la fin !* ».

C'est l'heure de pointe, le train est plein de voyageurs. La ligne B est l'une des plus fréquentées. Nous faisons donc le trajet debout. On parle de tout, de la nostalgie, du pays (le Sénégal), de l'Italie, où elle a une partie de sa famille, qui connaissait ses premiers cas de coronavirus, des enfants qu'elle n'a pas vus tout le weekend et qu'elle a hâte de retrouver...

Gare du Nord, correspondance par la ligne 4. Elle profite des deux minutes précédant l'arrivée du métro pour enfiler ses boucles d'oreille et une petite chaîne autour du cou, de la même couleur argentée que les boucles d'oreille. Deux stations plus tard, nous descendons pour marcher les cinq minutes qu'il faut pour rejoindre son lieu de travail dans le dixième arrondissement de Paris : ses deux employeurs habitent le même immeuble, ce qui facilite l'alternance des lieux de garde.

En attendant qu'elle sorte vers dix heures pour la promenade quotidienne, je me dirige vers le square le plus proche qu'elle m'indique, à dix minutes environ du domicile de ses employeurs. La connaissance des parcs et squares autour du lieu de travail, comme le verrons plus loin, fait partie des savoirs faire pratiques nécessaires au travail de la *nounou*, nom affectueux couramment employé pour qualifier les personnes qui gardent des enfants à la journée et que nous utiliserons tout au long de la thèse.

A neuf heures le square est presque vide. Quelques agents municipaux s'occupent de l'espace vert, un technicien passe inspecter le terrain de foot et de basket aménagé à l'entrée, ainsi que les dispositifs de jeux pour les enfants situés de part et d'autre du square. Les premiers visiteurs sont quelques adolescents venus faire une partie de foot, deux jeunes femmes assises sur les côtés et une mère qui promène sa fille. Quelques passants occasionnels rallient les deux rues qui longent le square en passant au milieu de celui-ci.

Les premières *nounous* arrivent à dix heures. Une dame environ la cinquantaine avec une poussette contenant un bébé tandis que le deuxième enfant plus âgé marche à ses côtés. Sous la poussette il y avait un ballon qu'elle retire pour le remettre à l'enfant. La *nounou* et le jeune garçon font quelques échanges de passes avec le ballon. De temps en temps elle lui donne quelques petits bonbons. Après quelques minutes, elle passe un coup de fil, elle a l'air de guetter quelqu'un du regard, apparemment une collègue qu'elle attend et qui arrivera une dizaine de minutes plus tard. Elles sont rejointes vers 10h15 par une collègue au milieu du square. Elle est arrivée sans poussette, suivie de près par un jeune garçon d'environ trois ans qu'elle rappelle vivement quand il tente de s'égarer, attiré qu'il était par les adolescents qui jouaient au foot à côté. Le jeune garçon va encore s'approcher de la grille, mais cette fois-là

nous laisse faire tout en le surveillant du regard. Elles ont l'air de se connaître : la dernière venue leur fait la bise avant de s'asseoir à leur côté.

Quelques instants plus tard, Laurie arrive. Ne me voyant pas elle m'appelle pour savoir de quel côté du square j'étais assis. Après que nous sommes rejoints à la sortie du square, elle me propose que nous allions vers un parc plus loin car elle ne connaissait personne dans ce square, qu'elle fréquente du reste pas beaucoup. Le parc où nous retrouvons ce matin-là n'était pas rempli de *nounous*, à cause du mauvais temps : elles étaient que cinq en plus de Laurie. La majorité des occupants étaient des enfants d'une école située non loin de la Gare de l'Est.

Un peu plus tôt, lors de la transmission avec les parents du jeune garçon qu'elle garde, Laurie apprend que ce dernier était éveillé depuis cinq heures du matin. C'est pour cette raison que tout le temps passé qu'a duré la sortie au parc, il est resté endormi dans sa poussette, malgré les efforts de Laurie pour le réveiller, malgré les bruits assez forts que les élèves de l'école faisaient autour. Une situation dont elle semblait s'inquiéter puisque qu'en dormant toute la matinée il resterait éveillé l'après-midi et ne ferait pas de sieste, obligeant sa *nounou* à s'occuper de lui sans relâche. En plus de ce petit garçon, elle s'occupait d'une fille d'à peine trois ans, qui devait passer la matinée à la halte-garderie.

Vers midi je la raccompagne au niveau de la halte-garderie où elle doit récupérer la jeune fille de trois ans, M., avant de regagner l'un des domiciles des employeurs puisque la garde s'effectue alternance entre les deux maisons. Pendant qu'elle allait chercher la petite M. dans la salle de jeux où se trouvaient les autres enfants, trois autres *nounous* sont arrivées, elles aussi venues chercher l'un des enfants dont elles assurent (une partie de) la garde quotidiennement.

Ce matin-là, Laurie était sortie avec la poussette simple et non pas la double qui lui permettait de transporter en même temps deux enfants. Par conséquent le plus petit restait dans la poussette tandis que la fille devait tenir le côté de la poussette et rester ainsi dans le champ de vision et de surveillance de la *nounou* pendant toute la durée de la marche. Cette méthode comme nous le verrons plus tard, fait partie des pratiques et des manières de surveillance des enfants lorsque la *nounou* doit le déplacer de la maison vers l'espace public ou inversement. Laurie reviendra l'après-midi s'il fait beau dans le parc où elle discutera avec des collègues, jusqu'aux environs de dix-huit heures, avant de regagner son propre domicile après avoir déposé les enfants au domicile de ses employeurs. Il s'agit ici d'une journée

banale, presque semblable à toutes les autres, dans le travail quotidien de garde d'enfant effectué à Paris, par de nombreuses *nounous* africaines.

Ce spectacle urbain est devenu tellement banal dans notre quotidien qu'il passerait presque inaperçu, même si avoir la peau noire, en France hexagonale, n'est pas, *a priori*, la meilleure façon [pour ces femmes] de passer inaperçues¹. Autrement dit, il y aurait presque comme une invisibilité née d'un trop plein de visibilité, d'une saturation de ces images dans le spectacle urbain parisien.

Le terme *nounou* viendrait d'un balbutiement des enfants, incapables qu'ils sont, avant un certain âge, de bien articuler et donc de dire « nourrice ». Toujours est-il que ce terme *nounou*, tel qu'il est employé et tel qu'il est compris de nos jours, diffère fondamentalement de celui de *nourrice* dans la mesure où le second terme contient une connotation essentiellement alimentaire qu'on ne retrouve plus dans le premier². Pour Caroline Ibos, qui a mené la première ethnographie sur des nounous africaines, précisément ivoiriennes, le terme « nounou » porte en lui-même le mépris que la société voue à ces femmes, et par conséquent, il soumet d'emblée l'employée au monde et au désirs du jeune enfant³.

Comme on peut aisément le déduire du mot, les nourrices étaient destinées originellement à donner le sein aux enfants, afin que leurs mères se déchargeant de la tâche de l'allaitement, continuent de rester *coquettes* et éventuellement disponibles pour leur époux. Les nourrices se chargeaient également, *d'élever* ces nourrissons durant les premières années de leur vie, années au cours desquelles leur soin est particulièrement exigeant, eu égard à la mortalité et à la morbidité infantiles élevées durant cette époque.

Si la dimension nourricière a disparu avec le mot « *nourrice* » lui-même qui est devenu, jusque dans la bouche des adultes aussi « *nounou* », le travail de soin, lui, est resté. Ainsi, *nounou* est employé aujourd'hui pour désigner le plus souvent des femmes qui ont pour tâche de garder des enfants contre la rémunération de la part de leurs parents. Dans son emploi courant, il n'y a pas de distinction *a priori* entre *nounous*, en fonction du lieu d'exercice et

¹ Pap Ndiaye, *La condition noire: essai sur une minorité française*, Paris, Gallimard, 2009, 521 p.

² Michel Dugnat, *Nounous et modes d'accueil*, Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne), Erès, 2004. Ce pédopsychiatre fait remarquer, non sans ironie, que « quand même, « *nounou* » ça sonne comme doudou, ça sonne comme tout doux, ça sonne comme dessous ... bref, ça évoque cette douceur que les parents souhaiteraient tant pouvoir offrir à leur enfant quand ils sont face à l'une de ces grandes séparations qui marquent l'évolution de la relation : le moment où l'on confie l'enfant ailleurs qu'à la maison. On voit ici toute la symbolique affective et émotionnelle qui rentre dans cadre global de ces métiers dits du *care*, qui consiste à prendre soin d'autrui.

³ Caroline Ibos, *Qui gardera nos enfants ? les nounous et les mères, une enquête de*, Paris, Flammarion, 2012, p.229

du type de garde spécifique. Aussi, *nounou*, pourra parfois s'appliquer, dans le langage courant, à une assistante maternelle, à une garde d'enfants à domicile, ou encore, à une *nounou* en crèche. Or ces trois professionnelles de l'enfance diffèrent sur bien des points les unes des autres. La première garde des enfants dans son propre domicile, la seconde au domicile des parents, la troisième dans une structure collective privée ou publique. Dans les pages qui suivent, le terme *nounou* sera employé pour désigner spécifiquement les gardes d'enfants à domicile, avec comme acteurs particuliers des immigrées africaines vivant et exerçant cette activité en région parisienne.

Comment des femmes, venues le plus souvent de pays pauvres⁴, se retrouvent-elles à garder et à prendre soins des enfants d'autres femmes dans les grandes métropoles des pays dits riches du Nord ? A cette question, il ne s'agit pas d'apporter nécessairement ici des réponses, mais au moins des hypothèses, ou en tout cas d'aider à les reformuler sur de nouvelles perspectives.

Deux cadres théoriques principaux sont convoqués à cet effet. Le premier puise dans la sociologie et plus largement dans les études sur l'immigration féminine transnationale. Le second est lié aux *care studies*. Ce courant de recherches, exporté des États-Unis, a cette particularité de concerner aujourd'hui divers champs, divers phénomènes et de les rallier (parfois à outrance) dans une même problématique du *care*, pour peu qu'il s'agisse d'un travail qui a trait au soin à la prise en charge d'une tierce personne. Il s'agira par ici d'en faire un usage critique et conséquent.

Au croisement de ces deux cadres théoriques principaux, viendront se greffer, par ailleurs, des problématiques transversales, telles que les questions de la sociologie du travail (travail domestique, travail du corps, des corps en travail), de sociologie de la famille, ou encore de sociologie des carrières, etc. Interroger le travail domestique des femmes immigrées en France et spécialement le travail de garde d'enfants, c'est donc aussi se placer parfois au cœur de questions assez vastes qui se situent aux frontières des migrations transnationales, du genre et du travail de *care*, le tout dans un contexte de mondialisation. Ce sont autant d'articulations théoriques sur lesquelles nos analyses prendront appui, tantôt pour leur pertinence, tantôt pour les confronter à d'autres matériaux empiriques, ou encore parfois, pour en nuancer la portée.

⁴ Le fait que ces femmes viennent de pays dits pauvres, ne permet pas de supposer qu'elles-mêmes soient pauvres. Puisque, ne serait-ce que l'organisation puis la réalisation du projet migratoire, nécessite des moyens financiers dont les familles pauvres ne disposent pas. Autrement dit, l'argument qui consiste à expliquer l'immigration par la pauvreté, simplifie à outrance des phénomènes qui sont autrement plus complexes.

2. Position du problème et limites du sujet

Les sociétés démocratiques auraient du mal à se défaire de l'ombre de la domesticité. C'est le constat que fait Dominique Vidal dans ses travaux sur *Les Bonnes de Rio*⁵. Comme si la domesticité était vouée à suivre, sans jamais les quitter, les cheminements de notre contemporanéité. Comme si nous étions en présence d'un phénomène, qui, malgré les progrès techniques, malgré les processus de modernisation qui sont chaque jour plus avancés, semble résister à la disparition. Pendant que les robots remplacent les humains y compris parfois pour certaines tâches domestiques, le travail domestique n'a pas pour autant disparu. Cette persistance est d'autant plus visible pour ce qui concerne spécifiquement la domesticité liée au soin d'autrui : soin des malades, soins des personnes âgées, soin des enfants. Au contraire, on doit constater que ces emplois dits de services, sont devenus, ces dernières années de véritables niches d'emplois, avec comme caractéristique particulière, une forte féminisation. Ainsi, dans l'enquête emploi de 2016, l'INSEE montrait que parmi les 26,6 millions de personnes qui occupaient un emploi au sens où l'entend le Bureau international du travail, 75,8% travaillaient dans le secteur tertiaire et parmi elles, 88% étaient des femmes⁶. Cette forte présence des femmes (immigrées) dans le contexte des emplois domestiques en France est marquée historiquement. Elles sont le plus souvent des femmes immigrées. Dans les années 1970-80 il s'agissait surtout de femmes portugaises, bien avant elles, les espagnoles et les italiennes. Elles furent remplacées progressivement par des femmes des pays du Sud.

La forte migration féminine des pays du Sud en vue d'occuper des emplois du *care* dans les pays du Nord a provoqué une prise de conscience au niveau international de la place des emplois domestiques, aboutissant en 2011, à l'adoption de la convention 189 « *Travail décent pour les travailleurs et travailleuses domestiques* », par l'organisation internationale du travail. Elle vient élever ainsi la question du travail domestique au rang des préoccupations

⁵ Dominique Vidal, *Les bonnes de Rio : emploi domestique et société démocratique au Brésil*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007, p.9

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3303413?sommaire=3353488>, consulté le 24 janvier 2020.

internationales sur le droit du travail, imposant aux États « *de prendre une série de mesures en vue de faire du travail décent une réalité pour les travailleurs domestiques* »⁷.

Ces brefs éléments de contexte montrent qu'on est en présence d'un phénomène au carrefour de plusieurs problématiques. La domesticité se situe aujourd'hui, en partie, entre les questions des migrations et le travail des femmes, en grande partie des immigrées⁸. Autrement dit, au-delà des formes habituelles de migrations internes à chaque pays, à travers lesquelles on voit des ruraux se rendre en milieu urbain pour occuper des emplois domestiques⁹, il y a des mouvements migratoires de plus longue distance, par lesquels des femmes sont de plus en plus nombreuses à quitter leur pays pour se retrouver en domesticité dans les grandes villes du Nord. On est en présence de ce que Liane Mozère a appelé la *domestique transnationale*, dont la trajectoire et la carrière sont façonnées par les migrations internationales et un marché spécifique que l'on peut caractériser de « niche »¹⁰. Dans les grandes villes du Nord, les *villes globales* selon l'expression consacrée de Saskia Sassen (Sassen, 1996), la domesticité, loin d'avoir disparu, est devenue un marché en pleine croissance, qui se nourrit en grande partie d'une main d'œuvre féminine immigrée. En effet, les politiques publiques d'aide aux familles dans des pays avec très peu d'État-social comme les États-Unis, ne couvrent pas toutes les demandes de soins effectués par des employés domestiques rémunérés. Dans les États plus sociaux comme en France, où ces aides permettent de réduire les dépenses des familles, elles arrivent après que les familles aient avancé les frais en question.

D'un point de vue moins concret, ce marché du soin qui emploie majoritairement des femmes immigrées se traduit par l'introduction, dans l'intimité des familles, de personnes étrangères pour effectuer des tâches contre rémunération. Pour le cas qui nous intéresse ici, la garde d'enfants à domicile s'organise d'abord dans un rapport spécifique à la personne même du travailleur. Jadis, l'inscription de ces tâches au cœur de l'intimité des familles

⁷https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_163731.pdf. Il est à noter que la France n'a pas encore ratifié la convention.

⁸ D'après un document de travail du ministère de l'intérieur portant sur *L'emploi et les métiers des immigrés*, datant de février 2012, « les femmes immigrées occupent majoritairement des postes d'employées non qualifiées (un tiers d'entre elles contre une sur cinq pour les Françaises de naissance), en particulier dans les services aux particuliers ». p.21

⁹ Voir par exemple les travaux de Mélanie Jacquemin, *Petites bonnes d'Abidjan: sociologie des filles en service domestique*, Paris, L'Harmattan, 2012

¹⁰ Liane Mozère, « Des domestiques philippines à Paris : Un marché mondial de la domesticité défini en termes de genre ? », *Journal des anthropologues*, 1 juin 2004, n° 96-97, p. 291-319.

donnait aux interactions entre employés et employeurs une dimension physique très importante. Il s'agit avant tout de la présence d'un corps étranger à la famille qui l'accueille, un corps qui s'introduit dans la maison pour effectuer un certain nombre de tâches suivant des ordres plus ou moins formels. L'une des difficultés quand on parle de la garde d'enfants comme travail tient justement à sa dimension presque cachée. Le travail effectué en dehors des sorties et promenades dans les parcs et autres squares urbains, demeure dans l'intimité de son lieu de production. Son résultat y est consommé dans sa quasi-totalité et il est difficilement transposable dans un autre endroit. Autrement dit, la consommation des bénéfices ou les résultats du travail de la garde d'enfants ne peut être ni différée dans le temps ni différée dans l'espace, ni même à travers les bénéficiaires directs (les enfants) et indirects, (les parents). C'est sans doute l'une des raisons de la survivance de ces métiers : leur quasi-impossibilité à être délocalisé ou à être différé dès l'instant que le lien est établi entre le pourvoyeur et les bénéficiaires directs et indirects du soin. Là où, par exemple, les médecins sont de plus en plus amenés à faire des consultations à distance, la *nounou* ne peut pas encore garder des enfants à distance. Le travail domestique se trouve ainsi plongé, d'une certaine manière au cœur des inégalités de répartition des rôles sociaux dans le ménage et dans une large mesure dans la société. Comme l'expliquent Destremau et Lautier le travail domestique est :

Doublement occulté : d'une part physiquement, par les murs du domicile ; d'autre part socialement : il ne produit rien (pour la comptabilité nationale), il est généralement non déclaré (au fisc, aux institutions de protection sociale). [...]. Le travail domestique lorsqu'il est effectué par les hommes, se situe le plus souvent à la lisière du dedans et du dehors, dans des emplois de jardiniers, chauffeurs ou encore gardiens.¹¹

Le travail domestique se décline dans plusieurs configurations (aide à domicile, ménage, soin des enfants, etc.), d'où la définition minimale qu'en a donné l'OIT dans sa convention 189 de 2011, c'est-à-dire simplement comme « *le travail effectué au sein de ou pour un ou plusieurs ménages* » et le travailleur domestique comme « *toute personne de genre féminin ou masculin exécutant un travail domestique dans le cadre d'une relation de travail* » excluant par là toute « *personne qui effectue un travail domestique seulement de*

¹¹ Blandine Destremau et Bruno Lautier, « Introduction : Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud », *Tiers-Monde*, 2002, vol. 43, n° 170, p. 250 & p.251.

manière occasionnelle ou sporadique sans en faire sa profession ». ¹² En ce qui concerne notre recherche, c'est la garde d'enfants à domicile qui nous préoccupe, plus précisément, le travail exercé par les femmes africaines qui gardent des enfants de familles françaises à Paris. Pour le dire plus simplement, il s'agit des femmes « noires » qui gardent des enfants de familles et de mères « blanches ». L'usage que nous faisons ici des qualificatifs « noires » et « blanches » a une fonction strictement descriptive. Ils ne font pas référence à des *essences*, mais à des *apparences*¹³. Les personnes noires, (et on pourrait dire pareil des autres) sont avant tout celles qui sont considérées comme telles. Ce qui n'enlève en rien leur portée pratique et heuristique en termes d'analyse de rapports sociaux.

Ces femmes sont issues des anciennes colonies françaises, ce qui fait de la France la destination par défaut de l'immigration en provenance des pays francophones d'Afrique¹⁴. Non pas que la colonisation de ces pays par la France soit la source exclusive d'explication de cet état de choses, mais simplement parce que cette situation est en un sens témoin de la construction d'une contemporanéité, dont il semble de plus en plus pertinent de faire la lecture à la lumière des relations entre ancienne métropole et anciennes colonies qui ont participé de la construction de la République. Des relations complexes dont on voit encore combien les situations actuelles se nourrissent et à quel point il est difficile de s'en défaire. En effet, parler des *nounous* africaines à Paris n'est pas la même chose que parler des *nounous* africaines en Italie ou en Espagne ou encore des *nounous* philippines à Paris. Il s'agit d'actrices dont la situation est inscrite dans une certaine configuration historique, c'est-à-dire qui sont dépositaires malgré elles d'une modernité qui est liée à l'histoire des relations entre la France et leurs histoires nationales respectives. C'est en ayant présents à l'esprit ces différents éléments qu'il faut comprendre le phénomène des « *nounous* africaines à Paris ». Après plusieurs années en France et au terme d'un parcours migratoire plein de bifurcations, certaines d'entre ces *nounous* sont devenues françaises, binationales. D'autres, en situation plus précaires, continuent de nourrir régulièrement les longues files d'attente devant les préfectures pour renouveler leur titre de séjour.

¹² Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011, article 1.

¹³ P. Ndiaye, *La condition noire*, op. cit. p.44

¹⁴ D'après Cris Beauchemin et David Lessault (2014 : 34) « L'immigration subsaharienne demeure encore un flux d'entrée très minoritaire en France représentant seulement 15% des flux d'entrées dans le pays. A comparer, ils sont à peine plus nombreux que les Asiatiques et presque deux fois moins nombreux que les Maghrébins ou les Européens.

Par ailleurs, le travail domestique de soin des enfants est un angle d'approche pour analyser la trajectoire par laquelle cette catégorie d'immigrées arrive finalement à s'intégrer à travers un processus plus ou moins complexe, dans une société et dans une carrière professionnelle. Ainsi, il s'agit moins d'explorer un secteur de travail en tant que tel que d'analyser le processus par lequel certains acteurs intègrent ce travail, pourquoi et comment elles y restent, comment se représentent-elles ce qui est devenu le travail (d'une partie) de leur vie. Le travail est donc à considérer ici, comme une modalité d'insertion, au cœur de la trajectoire migratoire. Cette orientation de notre sujet explique en partie que des éléments tels que le devenir des enfants gardés par les *nounous*, la place des parents dans le processus d'intégration professionnelle des immigrées en train de devenir *nounous*, ne soient qu'accessoirement pris en compte. D'une certaine manière, le travail de garde d'enfants rattrape la trajectoire migratoire et s'y greffe. Nous sommes par conséquent dans une sociologie de la migration, avec une entrée sous l'angle du travail du *care*. Ce dernier vient nous informer sur l'intégration et la place des migrantes au sein de la société française et plus précisément à Paris. De ce point de vue, le travail des *nounous* participe de leur parcours migratoire et nous informe sur les incidences (notamment morale) de leur activité sur leur personne et leur devenir de femme immigrée.

Parce qu'elle s'intéresse plus aux trajectoires qu'à l'étude d'un métier en soi, cette thèse ne permet pas de quantifier le phénomène de garde d'enfants à domicile en région parisienne en vue éventuellement d'une comparaison avec les autres modes de garde. Nous présenterons néanmoins, dans le chapitre méthodologique la singularité de Paris par rapport au reste de la France métropolitaine pour ce qui est des différents modes de garde auxquels les familles ont recours. Cela permettra de comprendre la pertinence du choix de Paris comme terrain d'observation du travail de garde à domicile par les femmes immigrées d'Afrique.

3. Plan de la thèse

Cette thèse s'articule autour de trois parties comprenant dix chapitres en tout. La première partie, avec ses quatre chapitres, essaie de remplir deux objectifs. D'une part, elle pose le cadre général de ce qu'on peut considérer, à bien des égards aujourd'hui, comme étant une ère particulièrement marquée par le phénomène migratoire. Il s'agira de voir comment dans ces flux migratoires transnationaux, place des femmes a progressivement pris de l'importance et quelles sont les spécificités des migrations féminines pour le cas français qui nous occupe. C'est également une façon d'articuler le cas spécifique des immigrées africaines, à un mouvement plus vaste que l'on peut observer à l'échelle globale (*Chapitre 1*). Nous verrons par la suite (*Chapitre 2*) à travers une brève enquête sociohistorique, que le phénomène des *nounous* puise en grande partie ses racines dans celui de l'allaitement nourricier tel qu'on peut l'observer durant des siècles en France, et d'une certaine manière en Europe. Il ne s'agit pas de voir chez la *nounou* une simple continuité de la nourrice, mais plutôt, d'identifier les permanences et les ruptures dans ce processus commun de délégation du soin des enfants à de tierces femmes. Après quoi, de manière plus synchronique, nous passerons en revue (*Chapitre 3*) les différentes analyses sur les liens entre immigration féminine et travail de domestique de *care*. Il s'agira de voir en quoi elles éclairent notre terrain et parfois dans quelle mesure leur pertinence est limitée. Enfin, dans le dernier chapitre de la première partie (*Chapitre 4*), nous présenterons l'approche qualitative que nous avons suivie pour faire notre travail de terrain et les limites de nos choix, et poserons notre problématique et les hypothèses qui ont guidé nos résultats.

La deuxième partie fera le lien entre la condition d'immigrée et celle de *nounou*. Nous analyserons (*Chapitre 5*) les processus de construction des projets migratoires dans les pays d'origine et les conditions d'arrivée puis d'installation en France, à travers des études de cas. Seront ainsi analysées d'une part, les raisons que les immigrées mettent en avant pour justifier le départ de leur pays d'origine, et d'autre part, il y sera question des conditions d'arrivée et comment ces immigrées s'y prennent pour se reconstruire une nouvelle vie en terre française. Ces deux objets (conditions de départ et conditions d'arrivée) permettront de présenter, de manière générale, certaines caractéristiques de la *figure féminine de l'immigrée*, venue d'Afrique subsaharienne dans des conditions relativement précaires. Celle qui n'est pas encore *nounou*, qui parfois ne sait même pas encore qu'elle le sera un jour. Par la suite, nous verrons comment se construit la carrière de *nounou*. L'objectif est de

voir les conditions subjectives, c'est à dire les raisons mises en avant par les intéressées elles-mêmes d'un côté, et de l'autre, les conditions objectives qui ne dépendent pas d'elles, mais qui ne pèsent pas moins dans les choix d'engagement dans la carrière de garde d'enfants à domicile (**Chapitre 6**). Nous étudions le processus par lequel ces femmes, au début, simplement immigrées, deviennent des *nounous*, parfois après être passées par différents petits boulots. Si le travail de la *nounou* a lieu pour partie dans l'intimité des maisons, une autre part non moins importante se déroule dans l'espace public, dans les squares ou les jardins, des espaces que les *nounous* appellent indistinctement « parcs ». Le *parc* est une scène où on peut observer une grande partie du travail des *nounous*, qui pour l'occasion deviennent des *collègues*, quittant momentanément la solitude et l'isolement du domicile de de l'employeur. Dans le sillage du chapitre six, à travers un cas spécifique, nous montrerons comment l'immigrée devient *nounou* et intègre progressivement l'ordre domestique chez ses employeurs. Ce sera l'occasion (**Chapitre 7**) de nuancer l'idée - fréquente dans les *care studies* - qui voudrait que les immigrées viennent vendre leurs ressources émotionnelles dans un marché occidental du care en manque de main d'œuvre. Nous essayerons de démontrer qu'au contraire, une large part des ressources nécessaires au travail de soin, est produite dans et au fil du travail lui-même.

Par ailleurs, le travail de garde d'enfants, à travers le rapport que les *nounous* entretiennent avec lui, se donne à voir avant tout comme une expérience morale. La *nounou* est partagée entre les vertus de noblesse qu'elle associe à la garde d'enfants et les défauts de l'ingratitude dus au manque de reconnaissance dont elles se sentent collectivement victimes. Cette ambiguïté morale fait écho, d'une certaine manière à l'ambiguïté statutaire dans laquelle se trouve la *nounou*, partagée qu'elle est entre la nécessité d'user des affects pour faire son travail et le devoir de garder une distance professionnelle. (**Chapitre 8**). Ces expériences morales débouchent parfois sur des situations conflictuelles qui sont prises en charge dans certains cas par un syndicat, créé en 2012, qui s'occupe de défendre les droits des auxiliaires parentales. Ces tentatives d'organisation collective entrent dans le cadre de la socialisation des *nounous* aux normes juridiques qui régissent leur secteur, les positionnant avec plus d'arguments devant leurs employeurs à travers toute une pédagogie syndicale, dont le but ultime reste la valorisation d'un métier encore socialement peu considéré (**Chapitre 9**). Sera abordée donc indirectement, la question de la reconnaissance ; et c'est dans ce cadre plus large que sera située aussi la dimension raciale telle qu'elle peut être vécue, ressentie (ou pas) et racontée par les principales concernées.

Le marché de la garde d'enfants est en forte croissance et cela à un double niveau. D'un côté il y a la diversification des profils de candidates *nounou*. On voit de plus en plus de femmes issues de nouvelles tendances migratoires (Amérique Latine, Asie) se disputer les places avec les consœurs Africaines, et de manière générale avec tous les autres professionnels de la garde à domicile, contraignant parfois les pionnières, à revoir leurs ambitions salariales à la baisse. A un autre niveau, on voit se développer des agences de placement qui jouent les intermédiaires avec les familles quand elles ne sont pas directement prestataires. Cette croissance à double niveau contraint les *nounous* à se professionnaliser si elles veulent continuer de passer d'une famille à l'autre sans passer longtemps par la case chômage (**Chapitre 10**). Une professionnalisation qui constitue parfois la clé de sortie pour celles qui estiment que la garde d'enfants à domicile n'a pas comblé leur attente morale en termes de reconnaissance. Plus largement, la professionnalisation suppose de revoir et de formaliser des compétences qui jusqu'alors semblaient aller de soi, ou relever d'une explication classique par la maternité de la femme africaine.

De manière générale, les pages qui suivent sont un effort de restitution d'une expérience, celle de la *nounou africaine* en région parisienne, sans nécessairement vouloir laisser entendre un caractère essentialisant à travers cette appellation. Une expérience aux prises avec plusieurs autres qui viennent gravitent autour : migratoire, familiale, administrative, etc. Des études de plus en plus nombreuses donnent à penser que la condition domestique est devenue une condition commune à des milliers femmes immigrées à travers le monde. Le cas des *nounous* africaines à Paris est, à bien des égards, un exemple de ce qui se joue à l'échelle de nombreuses grandes villes occidentales.

Première partie

Migrations et garde d'enfants :

Historique, Problématique, Méthodologie

L'objet de cette première partie est de définir les contours du sujet à travers son épaisseur historique, les questions théoriques qui en constituent la problématique, et les modalités pratiques qui sont à la base de l'enquête empirique. Le premier chapitre s'efforce de retracer la dynamique des migrations afin de montrer la place de plus en plus importante qu'y occupent les femmes, aussi bien pour ce qui est du cas français que des migrations transnationales de manière générale. L'actualité et les recherches sur les questions migratoires ne donnent pas toujours à voir la dimension féminine et l'importance qu'elle a prise dans les mouvements de population ces dernières années.

Le deuxième chapitre tentera de (re)placer le phénomène de garde d'enfants dans les pratiques historiques de délégation du soin des enfants. En reprenant les grands traits du phénomène nourricier tel qu'on a pu l'observer pendant des siècles en France (et ailleurs), l'on tentera de repérer les survivances ou les changements notables avec la situation présente des *nounous* africaines, sans laisser entendre que les pratiques actuelles seraient de simples survivances des pratiques anciennes.

Le troisième chapitre quant à lui, présentera les principales approches proposées pour analyser l'immigration féminine de travail domestique, on mettra l'accent sur le travail domestique de *care*, dans le but de voir, d'une part, comment notre perspective théorique s'y enracine en partie, et d'autre part en quoi notre terrain lui insuffle une certaine singularité.

Le quatrième chapitre enfin, aura pour objet la présentation de la méthodologie d'enquête. Seront abordés la spécificité de Paris dans les pratiques de garde d'enfants, qui justifie le choix de notre terrain ; les acteurs clés que nous avons rencontrés durant le travail d'enquête, leurs caractéristiques principales ainsi que les limites de nos choix méthodologiques. Nous finirons par notre question de recherche et nos hypothèses.

Chapitre 1 : Migrations africaines et féminines vers la France

Introduction

Si la question migratoire occupe régulièrement le débat public en France et ce depuis l'arrêt de l'immigration en 1974, le sujet est toujours d'actualité et construit comme « un problème » en France et en Europe et dans le monde plus généralement. Aussi, parle-t-on de la « crise migratoire », des flux migratoires ou des vagues migratoires, pour reprendre la métaphore maritime et faire écho aux modes d'entrée par les bateaux sur le continent européen.

Dans ce chapitre, nous nous tenterons de remettre la migration féminine africaine en France dans le cadre historique plus vastes des migrations d'Afrique subsaharienne vers la France. Le détour historique permettra de voir comment la présence féminine s'y manifeste au fil des années, pour y prendre ces dernières décennies une place importante. La migration féminine, loin d'être absente à l'origine, a surtout fait l'objet d'un traitement scientifique moins important que celle des hommes. Cela étant dû en grande partie au contexte socioéconomique qui favorisait une visibilité de la figure masculine de l'immigré.

1.1.Actualité (s) des migrations

Le terme migrant semble être aujourd'hui synonyme d'étranger pauvre cherchant bonne fortune dans le continent européen. En revanche, lorsqu'on parle d'Européens vivant dans d'autres pays en dehors de l'Europe, on emploie davantage le terme d'expatriés, ou *d'expat*, pour faire court et « chic »¹⁵. Ainsi, le terme semble déjà connoter une réalité et dénoter une

¹⁵ Dans son article « Déconstruire l'expatriation à la lumière de la diversité des statuts professionnels et des profils sociologiques des enseignants français au Maroc », Sylvain Beck (2018) montre bien que les « les connotations associées à l'expatriation sont généralement positives » tandis que les travailleurs désignés comme migrants sont souvent *indésirables*. Il propose ainsi de repenser l'expatriation « comme une situation migratoire ».

certaine catégorie de personnes auxquelles il s'applique. Il devient un stigmate au sens d'un attribut qui jette un discrédit profond, et le stigmate dont il s'agit ici est collectif¹⁶.

On observe, en parallèle, qu'à mesure que les États du Nord perdent, ou ont le sentiment de perdre une partie de leur souveraineté du fait des flux migratoires qu'ils ne peuvent stopper, et de la violation dont ils considèrent que leur territoire fait l'objet, ils optent pour une politique radicale d'érection de murs¹⁷. Ainsi, selon Krastev, depuis la chute du mur de Berlin – un événement dont on a pu dire qu'il annonçait l'ouverture des frontières –, l'Europe a érigé ou commencé à ériger, 1200 kilomètres de clôtures explicitement destinées à maintenir des non-Européens à l'extérieur du territoire de l'Union¹⁸.

Cette hantise des flux migratoires se nourrit de prévisions sur l'évolution démographique africaine qui renforcent ces politiques de fermeture¹⁹. La supposée surpopulation du continent est censée être un frein à son développement, n'offrant à sa jeunesse que la seule perspective de l'aventure migratoire. Sur ce point, il faut noter que l'instabilité politique devenue chronique dans certains pays du continent, une formation scolaire et professionnelle encore insuffisante, un marché du travail en tension, sont autant de freins à la réalisation professionnelle et sociale des jeunes qui constituent la grande majorité de la population.

Cette brève entrée en matière par l'actualité des migrations spontanées pour raisons politiques et économiques cache cependant la permanence du fait migratoire vers la France. Depuis plus de deux siècles la France accueille des migrants. Des pays européens proches d'abord (Italie, Portugal, Belgique, Grande-Bretagne), des anciennes colonies ensuite (Algérie, Mali, Sénégal, etc.), et aujourd'hui d'un peu partout (Asie), et même de pays ne partageant pas de passé colonial avec la France, comme les pays d'Amérique Latine qui commencent à devenir également pourvoyeurs de *nounous*, comme on le verra dans la deuxième et troisième partie notamment dans le dixième chapitre.

¹⁶ C'est Erving Goffman, dans *Stigmate*, [1963], qui distingue trois types de stigmates : les stigmates physiques, les stigmates moraux, et les stigmates collectifs.

¹⁷ Cette thèse sur les liens entre perte de souveraineté et politique d'enfermement est développée par la philosophe américaine Wendy Brown, dans *Murs: les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2009. Elle parle ainsi de « *Walled States* », que l'on peut traduire par *États emmurés*, pour décrire cet enfermement.

¹⁸ Ivan Krastev, *Le destin de l'Europe : une sensation de déjà vu* (tr. Frédéric Joly), 2017, p.28.

¹⁹ Lors du sommet du G20 à Hambourg en juillet 2017, le président français Emmanuel Macron parlait de « *défi civilisationnel* » pour pointer du doigt la question démographique en Afrique.

1.2. Les migrations africaines en France

Il faut préciser d'emblée que l'essentiel des migrations africaines sont internes au continent, contrairement à ce que les arrivées jugées nombreuses de migrants africains en Europe pourraient laisser penser. L'idée que les Africains envahissent l'Europe relève donc largement d'une vision erronée, tant la part des migrations externes au continent est faible au regard des mouvements internes et des migrations vers l'Europe en provenance d'autres pays que ceux de l'Afrique. Sur les soixante-dix millions d'Africains qui ont émigré pour s'installer dans un autre pays, ils ne sont qu'un peu plus d'un million et demi à être établis dans l'un des pays membres de l'Union européenne en 2005, soit environ 2,63% du total des immigrés comptabilisés dans les pays de l'OCDE²⁰. Les migrants africains qui se dirigent vers l'Europe ne sont pas, contrairement à ce qu'on l'on pourrait penser, le symptôme d'un continent qui se vide de sa population ou de sa jeunesse.

En France, les migrations africaines deviennent importantes après la Seconde guerre mondiale dans un contexte de reconstruction de l'Europe²¹. Pays d'immigration depuis le XIXe siècle, la France a surtout accueilli au départ des immigrés venus des pays européens voisins, Belges et Italiens d'abord, Espagnols et Portugais ensuite. Le tarissement des flux espagnols et portugais a contribué à relever fortement la part du Maghreb et du reste de l'Afrique dans la population immigrée : elle est passée de 20% en 1975 à 43% en 2013²². Ces migrations africaines concernaient davantage les immigrés venus d'Afrique du nord, notamment d'Algérie, et peu d'Afrique subsaharienne en dehors des tirailleurs restés après la guerre. Le conflit algérien a contribué à réduire l'arrivée de travailleurs algériens et a accentué la demande de main d'œuvre venant d'Afrique subsaharienne. Le principal foyer

²⁰ Christophe Daum et Isaïe Dougnon, « Les migrations internes au continent africain », *Hommes & migrations*, 1 mai 2009, n° 1279, p. 6-11.

²¹ Si on met de côté les esclaves arrivés libres sur le sol français (ce qui est plus une déportation qu'une migration) des études attestent néanmoins de la présence d'Africains dans les villes portuaires françaises comme Marseille en raison des activités maritimes qui avaient recours à des matelots d'Afrique subsaharienne. C'est ainsi que l'immigration *manjack*, de la Guinée Bissau en France en passant par Dakar, s'est constituée petit à petit après la Première Guerre Mondiale. Lire à ce sujet Moustapha Diop, « La diaspora manjak en France : Historique et organisation des caisses de villages », *Présence Africaine*, Nouvelle série, N° 133/134, 1958, pp. 203-213.

²² François Héran, *Migrations et sociétés*, Fayard & Collège de France [Leçon inaugurale], 2018, p.23.

de cette immigration a été la vallée du fleuve Sénégal avec comme fournisseurs le Mali, le Sénégal, et dans une certaine mesure la Mauritanie²³.

Cette immigration, essentiellement masculine, était voulue et mise en œuvre dans le but principal de doter le marché de travailleurs peu coûteux et afin de relancer l'économie française. L'Office national d'immigration, créé en 1945, avait ainsi pour mission d'organiser l'importation de la main d'œuvre étrangère. Il en avait le monopole et dès 1946, devint un établissement public à caractère administratif et aura en charge toutes les opérations de recherche, de sélection et d'acheminement des travailleurs étrangers ainsi que des opérations d'introduction de leur famille en France²⁴. L'immigration africaine était donc déjà de fait une immigration choisie puisqu'elle était destinée à combler le déficit de travailleurs dans un contexte où l'industrie et la reconstruction tournaient à plein régime. Cependant la tendance n'était pas encore à l'implantation. Beaucoup de travailleurs migrants ne venaient pas nécessairement avec le désir de vivre en permanence en Europe. Ils espéraient épargner suffisamment d'argent en quelques années afin d'améliorer leur situation une fois rentrés chez eux²⁵. Cette immigration temporaire était rendue possible, d'une part par la conjoncture économique favorable, d'autre part, par le fait que les migrants qui venaient, étaient soit mandatés et choisis par la famille, soit avaient eux-mêmes laissé épouses et enfants dans le pays d'origine et ne comptaient pas rester indéfiniment en France. Cela explique en partie que beaucoup aient fait le choix de se dhabiter à moindre frais dans les foyers de travailleurs, et ainsi de pouvoir épargner au maximum pour envoyer des fonds dans à leur famille dans leur pays d'origine²⁶.

Venus avec l'objectif de rentrer plus tard chez eux, ils n'étaient guère orientés vers un mouvement d'intégration sociale. Les principaux contacts qu'ils entretenaient avec la société d'accueil se limitaient aux espaces professionnels. Le plus souvent logés dans des foyers de travailleurs étrangers, réunis en associations de ressortissants, ils maintenaient un entre soi à la fois exclusif, mais protecteur aussi d'une certaine façon. Ainsi, comme l'expliquent Quiminal et Timera, la socialisation des hommes n'a pu se faire que par le biais du travail

²³ Mahamet Timera et Julie Garnier, « Les Africains en France : Vieillesse et transformation d'une migration », *Hommes & migrations*, 1 juillet 2010, n° 1286-1287, pp. 24-35.

²⁴ Voir site internet de l'Office national de l'immigration et de l'intégration, <http://www.ofii.fr>, consulté le 05 Octobre 2016.

²⁵ Stephen Castles et Godula Kosack, *Immigrant workers and class structure in Western Europe*, London New York Toronto, Oxford University Press, 1973.

²⁶ La discrimination dans l'accès au logement est un facteur à prendre en compte aussi.

ou au sein des foyers, ces derniers fonctionnant à la manière d'une « quasi-réclusion »²⁷. On peut noter là un des paradoxes de l'intégration des travailleurs immigrés africains. Le travail qui était leur mode principal d'entrée en relation avec la société française, ne leur permettait toutefois pas une intégration sociale, pas plus qu'une intégration du monde social du travail.

Quoique le travail fut par définition l'espace d'assignation, voire de relégation du travailleur migrant alors délesté de toute autre forme d'identité que celle qui le lie à l'activité laborieuse, il s'opère avec les migrants africains de la première vague des années soixante et soixante-dix la rupture d'une longue chaîne d'insertion dans le monde ouvrier. Leur entrée dans le salariat ouvrier, en même temps qu'elle annonce les grandes restructurations de l'industrie, se fera massivement dans les PME et les PMI, marquant par rapport aux générations précédentes un relatif isolement et une moindre intégration dans les appareils cadres socioprofessionnels traditionnels²⁸

Les travailleurs migrants sont perçus en termes d'utilité économique et par leur fonction dans le système de production. Par leur « enfermement » dans le foyer ils s'inscrivent dans un projet migratoire qui exclut d'entrer en contact avec la société d'accueil de manière intense. Le foyer est le lieu dans lequel, à défaut d'être intégré à la société, à défaut d'être chez lui, le migrant peut éviter de se "perdre", de se sentir dépaysé. Il peut y recréer un lien social qui n'est plus tout à fait celui de sa communauté d'origine, mais qui s'en approche, avec les autres pensionnaires qui viennent du même pays, ou de la même région d'Afrique, quelle que soit par ailleurs la différence culturelle entre pays d'origine, ou parfois entre régions d'un même pays. Au fil des années, cette espèce d'*îlot social*, constitue le refuge en attendant une éventuelle sortie par le biais d'un travail socialement plus valorisant, d'une régularisation, ou de l'arrivée de la famille, dont le confort minimal nécessite de sortir de ces « îlots insalubres où s'entassent un nombre élevé de travailleurs africains »²⁹.

Les premiers venus, les aînés, servaient de guides pour les jeunes arrivés plus récemment. Les seconds étaient accueillis par les premiers dans les mêmes foyers. Ces foyers

²⁷ Catherine Quiminal et Mahamet Timera, « 1974-2002, les mutations de l'immigration ouest-africaine », *Hommes et Migrations*, 2002, vol. 1239, n° 1. p.19

²⁸ *Ibid.*, p.23

²⁹ Jacques Barou, *Travailleurs africains en France : rôle des cultures d'origine*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1978.

se donnent comme des sortes d'espaces de vie coupés du reste de la formation urbaine, soit physiquement par son emplacement dans le paysage soit socialement et symboliquement par l'homogénéité de ceux qui l'occupent et le fréquentent. On y retrouve tous les ingrédients suffisants pour entretenir une petite communauté autonome. Un café, une salle de fête, une cuisine commune, un « marché » plus ou moins régulé de différents produits (exotiques ou non), etc. De nos jours, ils concentrent davantage des sans-papiers ou des travailleurs dont les revenus ne sont pas suffisants pour prendre un logement individuel. La crise de l'emploi a fait des foyers un refuge de *sans-papiers*. L'entre-soi que constitue ce lieu de vie en fait un espace de protection. Faisant partie de l'architecture urbaine légitime³⁰ (contrairement aux camps de migrants illégaux), le foyer assure à l'immigré *sans-papiers* un abri à l'ombre duquel on ne viendra pas le chercher pour un éventuel contrôle de papiers en vue d'un placement en rétention administrative voire d'une reconduction à la frontière. En effet, il s'agit d'une double couverture. D'une part le foyer sert d'abri pour le travailleur sans-papiers et parfois avec lui le nouveau venu. D'autre part, il sert de couverture au sens administratif grâce au système de prêt de papiers pour couvrir l'irrégularité du séjour du nouveau venu. Cette double solidarité (physique par la cohabitation et sociale par le soutien administratif), fondée sur la primauté d'arrivée, fonctionne suivant un cycle : une fois que les anciens sans-papiers sont régularisés, ils aident les nouveaux venus à s'intégrer. A leur tour, ces derniers serviront de guide pour ceux qui arriveront après eux.

On a pu observer aussi chez les femmes dans le cadre du travail domestique, cette *solidarité administrative* qui consiste à partager les papiers à deux. Un partage qui peut fonctionner sur le mode de la gratuité, ou parfois faire l'objet d'une contrepartie financière : celui ou celle qui prête ses papiers touche une sorte de « prime de risque » sur le salaire du bénéficiaire du prêt selon des modalités et des fréquences définies par les deux parties. Il semble que ce soit une ressource largement partagée dans les trajectoires migratoires [africaines] en Occident, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes³¹. Pour les sans-papiers

³⁰ Les premiers logements pour travailleurs immigrés étaient pris en charge par les employeurs.

³¹ Dans son roman [auto]biographique *Americanah*, la romancière nigériane Chimamanda Ngozi Adichie, *Americanah*, s.l., 2019. Chimamanda Ngozi Adichie (2015, [2013]), témoigne bien de cette solidarité, quand la tante de l'héroïne Ifemelu, lui conseille d'utiliser les papiers de sa cousine pour travailler, parce que la carte de résident avec la mention « étudiant » ne lui permet pas de travailler aux États-Unis. L'écrivaine ghanéenne Amma Darko, dans, *Par-delà l'horizon: récit*, Arles, Actes Sud, 1997, p.87, met en scène également le passage de son héroïne, de l'Allemagne de l'Est vers l'Allemagne de l'Ouest munie d'un passeport qui n'était pas le sien mais dont la photo lui ressemblait ; tout simplement, parce que la femme dont elle utilise le passeport « avait un permis de séjour valable pour cinq ans en Allemagne de l'ouest ». Pour la rassurer, un des passeurs lui avaient lancé « pour les Allemands, nous nous ressemblons tous. Visages noirs, cheveux crépus, lèvres épaisses. Nous ne leur disons pas le contraire, nous utilisons ça à notre bénéfice » Cette pratique repose sur

du foyer, le billet de sortie reste très souvent la régularisation. Lorsqu'il est régularisé, la plupart du temps, le travailleur quitte le foyer, symbole de sa vie passée, pour trouver un logement ailleurs, mais sans rompre radicalement les liens. Le titre de séjour est devenu ainsi la marque d'une autonomie relative vis-à-vis de la communauté du foyer. De temps en temps, il y revient rendre visite, servant de modèle d'intégration aux nouveaux venus. Ainsi, ils restent nombreux les migrants qui continuent à entretenir des liens avec leurs anciens pensionnaires au foyer, même après qu'ils ont trouvé un travail régulier et obtenu un appartement individuel³². En général, le réseau social du nouveau régularisé se limite presque entièrement aux pensionnaires du foyer, de sorte que même quand il a eu son propre logement, il continue à fréquenter les membres de la communauté. La rupture est le plus souvent progressive, voire très longue.

L'immigration d'Afrique subsaharienne vers la France, à ses débuts, très masculine, regroupait d'une certaine manière les trois éléments constitutifs de ce que Sayad a nommé *l'illusion du provisoire*³³. Cette illusion repose d'abord sur une tension permanente, qui est consubstantielle du reste à toute expérience migratoire : une tension entre le caractère permanent du séjour et la tentative de (toujours) rester plus longtemps que prévu. Elle se matérialise dans le conflit entre le droit et la réalité migratoire :

Parce qu'elle ne peut pas toujours mettre en conformité le droit et le fait, l'immigration se condamne à engendrer une situation qui semble la vouer à une double contradiction : on ne sait plus s'il s'agit d'un état provisoire mais qu'on se plaît à prolonger indéfiniment ou, au contraire, s'il s'agit d'un état plus durable mais qu'on se plaît à vivre avec un intense sentiment du provisoire. [...] Elle oscille entre un état provisoire qui la définit en droit et une situation durable qui la caractérise de fait³⁴.

Cette tension est souvent rendue visible au moment où l'immigré vit dans une situation irrégulière communément appelée *sans-papiers*. Dans la vie des migrants eux-

l'idée très répandue que les « blancs » savent difficilement distinguer sur deux photos, deux personnes différentes de couleur noire.

³² Lors d'une enquête en M1 sur les sans-papiers, on pouvait se rendre compte de la faiblesse des réseaux de certains travailleurs migrants, même après leur départ du foyer. Ils y revenaient constamment, quand ils ne sont pas au travail, ne retournant chez eux que pour y dormir. La séparation physique par le logement ne suppose pas nécessairement une séparation par le lien.

³³ Abdelmalek Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'Agir Ed, 2006, 216 p.

³⁴ *Ibid.* p.31

mêmes, le retour est toujours probable, aujourd'hui encore dans le discours des migrants, même quand ils ont pu rentrer dans une situation stable, qu'ils soient hommes ou femmes, le discours vis-à-vis de la société française est très parsemée d'oppositions entre un « nous » et un « eux ». La projection dans les vieux jours de la retraite se vit plus dans le rêve d'un retour au pays avec le refus particulier de se voir « interner » dans un établissement pour personnes âgées comme il peut être fréquent de le voir en Occident.

L'immigration féminine africaine entretient le même mode de fonctionnement. Les voyages réguliers de *nounous* dans leur pays d'origine pendant l'été sont en partie liés à cette illusion du provisoire qui permet déjà de « petits retours » chez elles, même lorsqu'elles sont installées durablement en France³⁵. Les titres de séjour à renouveler régulièrement à la préfecture sont là pour marquer et rappeler la dimension temporaire du séjour. Autrement dit, la situation de l'immigré – homme ou femme – n'est tolérée que dans la mesure où elle demeure dans l'ambiguïté simmelienne de ce qui appartient en même temps à l'intérieur et au dehors, de ce qui est de passage tout en gardant un certain ancrage et qui est symptomatique de la dialectique du proche et du lointain telle que Simmel l'a décrit dans la figure de l'étranger³⁶. Cette capacité à se dissoudre sans jamais faire tout à fait corps avec la société d'accueil constitue le principe même de la condition immigrée : elle ne se laisse saisir que par sa fugacité, sa tendance à vouloir s'échapper de la dimension toujours temporaire qui la rattrape toujours. Ensuite, l'illusion du provisoire est fortement inscrite dans le travail du migrant.

(C'est) la seule raison d'être qu'on lui reconnaisse. C'est le travail qui fait « naître » l'immigré, qui le fait être ; c'est lui aussi, quand il vient à cesser, qui fait « mourir » l'immigré, prononce sa négation, ou le refoule dans le non être ; (...) avec une place qui lui est assignée dans « le marché du travail pour immigrés »³⁷.

La préfecture est le lieu par excellence où cette inscription de l'être de l'immigré dans le travail prend tout son effet. Le renouvellement, l'obtention même d'une autorisation de séjour est fonction, pour l'immigré travailleur, de ses revenus qui sont eux-mêmes

³⁵ Ces visites régulières sont aussi liées à la famille laissée au pays, parfois des enfants de la *nounou*, qu'elle a dû quitter en venant.

³⁶ Voir Georg Simmel, "Excursus sur l'étranger", dans *Sociologie: étude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 2013 tr. Lilyane Deroche-Gurcel, et Sibylle Muller, pp.663-668..

³⁷ A. Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, op. cit. p.50

fonction de sa situation professionnelle. Cette dernière est en retour conditionnée par la régularité du séjour. De sorte que, inscrit dans un cercle, celui-ci est vertueux quand le travail et le séjour sont en accord. Le cercle devient vicieux lorsque l'un des deux maillons (séjour/travail) cesse de fonctionner. Dans cette dernière situation, il est difficile de le reconstruire.

Enfin, immédiatement après le travail, et le plus souvent dépendant du travail lui-même, vient le logement immigré. Il vient couronner par son élaboration, sa situation en périphérie, son insalubrité, sa promiscuité, le caractère provisoire de la condition de l'immigré :

Le logement de l'immigré relève, selon Sayad, de l'idée que l'on se fait de l'immigré et qui contribue à faire l'immigré. Le logement de l'immigré ne peut être que ce qu'est l'immigré ; un logement exceptionnel, comme est « exceptionnelle » la présence de l'immigré ; un logement d'urgence pour situation d'urgence ; un logement provisoire – doublement provisoire, parce que les occupants n'y logent que provisoirement et parce qu'il est lui-même une réponse à une situation tenue pour provisoire – pour un résident provisoire car c'est ainsi qu'on imagine toujours l'immigré ; un logement économique, sobre (pour ne pas dire sommaire) pour un occupant qui ne dispose pas de grands revenus et qui, de plus, s'astreint lui-même à des économies ; un logement pauvre et un logement de pauvre pour un occupant réputé pauvre. (...). Toutes ces caractéristiques, liées entre elles, ont fini en s'accumulant, par déterminer la spécificité « du logement pour immigré »³⁸.

La vie des *Travailleur-immigré-résident-de-foyer*³⁹ est donc fortement articulée autour de ces trois dimensions. Une grande partie du temps des immigrés, en dehors de leurs activités professionnelles, se déroule dans ces foyers qui leur servent d'habitat et l'irrégularité du séjour augmente cette dépendance vis-à-vis de cette forme de résidence. C'est l'une des grandes spécificités de l'immigration masculine que d'imposer une sorte de rupture nette entre les [travailleurs] immigrés et la société d'accueil. Paradoxalement, avec l'arrivée des femmes, on va assister à une ouverture vers la société et à un développement

³⁸ *Ibid.* pp.82-83

³⁹ *Ibid.* p.90

des liens avec des personnes autres que les traditionnels pensionnaires des foyers de travailleurs.

1.3.Des migrations féminines africaines en France

Si l'on en croit Castles et Miller, nous serions entrés depuis les années 1990, dans un nouvel âge, l'âge *des migrations*⁴⁰. Celui-ci se caractérise par quatre facteurs principaux, d'après les deux chercheurs. Le premier concerne une mondialisation des flux migratoires (*The globalisation of migration*). L'hypothèse des auteurs est que de plus en plus de pays seront affectés par la migration et ce, de manière simultanée. En plus de cela, les pays d'origine des migrants se diversifient au fur et à mesure que les flux augmentent. Ce veut dire une disparition progressive des traditions de migrations ancrées depuis longtemps, souvent du fait de l'histoire. Par exemple, les migrants des pays francophones ne se dirigeront plus systématiquement en France. On les verra de plus en plus en Italie, au Portugal, en Espagne. Des pays qui jusque-là étaient relativement fermés à l'immigration, vont ainsi commencer à accueillir sur leur sol des migrants. C'est le cas du Japon où le nombre de résidents étrangers a largement augmenté depuis les années 1980 et a doublé en vingt ans. Le deuxième élément de cet âge des migrations concerne *l'accélération* en volume. Les mouvements migratoires augmentent en volume dans toutes les grandes régions du monde ; ce qui accroît les urgences et les difficultés dans les politiques gouvernementales pour la gestion des migrants. Troisièmement, la *différenciation*. De nombreux pays ne sont plus simplement confrontés à une seule forme de migration telle que la migration de travail, des réfugiés ou des résidents temporaires, mais à une diversité de formes migratoires, au même moment. Les *chaînes migratoires*⁴¹ commencent par une forme, et continuent sous une autre, malgré ou à cause des efforts des gouvernements pour arrêter ou contrôler ces flux migratoires⁴². C'est en ce sens qu'il faut comprendre les migrations circulatoires. Le quatrième élément, qui nous intéresse plus directement, est la *féminisation* des flux migratoires. Les auteurs remarquent que les femmes jouent un rôle de plus en plus important dans toutes les régions et dans toutes les formes de migration. Par le passé, la plupart des

⁴⁰ Stephen Castles et Mark J. Miller, *The age of migration: international population movements in the modern world*, 2nd ed. rev. and updated., Basingstoke London, Macmillan, 1998, 336 p.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*p.142.

migrations de travail et des mouvements de réfugiés étaient le fait des hommes, ou du moins, la visibilité qui leur était donnée allait de pair avec une *invisibilisation* des femmes, malgré leur présence parfois importante : on se contentait de les cantonner dans la catégorie de regroupement familial. Or, on observe que, depuis les années 1960, les femmes jouent un rôle majeur dans l'immigration de travail. Par exemple, les femmes turques précèdent souvent leur conjoint en Allemagne. De manière globale, les femmes représentent 48% des migrants internationaux dans le monde et 42% en Asie ; elles sont cependant majoritaires en Europe et en Amérique du Nord avec respectivement 52,4% et 51,2%⁴³. Les dernières enquêtes statistiques montrent une longue tendance à la hausse. Ainsi, dans l'ouvrage rendant compte de l'enquête *Trajectoire et origine* (INED/INSEE, 2008), les auteurs dégagent trois profils dans le processus de féminisation des migrations, selon les origines des immigrés⁴⁴. Le premier profil est celui des Européens du sud de l'Europe dont le sex-ratio est équilibré parmi les immigrés arrivés avant 1974. Le second profil est celui des Maghrébins. Il se caractérise, selon les démographes, par une hausse brutale de la part des femmes après 1974, suivie d'un retour à un l'équilibre du sex-ratio dans les périodes suivantes : 61% de femmes parmi les entrants 1975-1983 et seulement 48% parmi les entrants après 1998. Le troisième profil celui des immigrés subsahariens. La part des femmes parmi les immigrés originaires du sud du Sahara n'a cessé de progresser depuis les années 1970, au point d'atteindre 59% parmi les immigrés arrivés après 1998. Elle représente une progression plus significative et plus durable, qui se rapproche de ce qu'on peut remarquer si l'on considère l'ensemble des femmes immigrées en France, sans tenir compte des pays d'origine.

En France, la féminisation des flux migratoires soulève de nouvelles qui ne se posaient pas tant que les hommes étaient seuls. Ces derniers pouvaient, comme il a été précisé plus haut, s'enfermer d'une certaine façon dans les foyers qui leur servaient de logement. Or, l'arrivée des femmes suppose aussi l'apparition des enfants. On va progressivement quitter le discours centré sur le travailleur pour s'intéresser désormais aux familles des migrants. Pourtant, la sociologie et plus largement les sciences sociales, ont mis

⁴³ Chiffres de l'OIM, <https://www.iom.int/fr/news/loim-public-une-fiche-dinformation-sur-les-tendances-de-la-migration-dans-le-monde-en-2015> consulté le 02 octobre 2018

⁴⁴ Cris Beauchemin et al. (eds.), *Trajectoires et origines: enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined Editions, 2015, voir précisément le chapitre 2 "Hommes et femmes en migration: vers un rapprochement des profils et des trajectoires", par Cris Beauchemin, Catherine Borre et Corinne Régnard. pp.61-84.

du temps à parler des femmes en migration. Le modèle d'analyse dominant était fondé sur la figure de l'homme travailleur qui vient d'être décrit. Lorsqu'on parle des migrations, il n'est point besoin de préciser le genre sauf quand on parle spécifiquement des femmes. Il est admis de manière inconsciente que l'immigré fait référence à un homme, la langue française n'est pas pour rien dans la confusion. La conséquence épistémologique est l'androcentrisme qui traverse encore les sciences sociales et qui fait de l'homme le référent universel, comme le soulignent des chercheuses au féminisme plus ou moins assumé⁴⁵.

Les femmes africaines commencent à arriver en France de façon importante après que les portes de la migration de travail se soient fermées durant les années 1970 et à mesure que la perspective d'un retour au pays s'éloignait pour les travailleurs qui étaient déjà sur le territoire français. Le temps pour amasser suffisamment de richesses nécessaires au retour devenant long, ce retour lui-même devenant de plus en plus hypothétique, une grande part des immigrés vont finir par s'installer durablement et se résoudre à refaire leur vie en France. La fin des années 70 marque donc un tournant.

Jusque dans les années quatre-vingt, l'accroissement constant et quasi régulier de ces flux est le fait principalement des hommes. Ce n'est qu'à partir de cette période que le déséquilibre du ratio sexe tend à se réduire, sans toutefois disparaître. Cette réduction est due au regroupement familial, à la venue de femmes seules, et enfin à la naissance de nombreux enfants également répartis entre les deux sexes⁴⁶

L'installation dans le long terme ainsi que l'arrivée des femmes et des enfants sort progressivement les immigrés de leur invisibilité :

[...] Au cours des années quatre-vingt, les Français ont découvert progressivement que cet archétype du travailleur-immigré (célibataire par définition) avait femme et enfants. Il pouvait d'ailleurs avoir plusieurs femmes et beaucoup d'enfants⁴⁷.

⁴⁵ Christine Catarino, Marie-Antoinette Hily et Mirjana Morokvašić, "Femmes, genre, migration et mobilités", dans *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21 - n°1 | 2005, 7-27. », 2005.

⁴⁶ Catherine Quiminal, « Les Africains, divers et dynamiques », in Philippe Dewitte (éd.), *Immigration et intégration: l'état des savoirs*, Paris, Découverte, 1999, 442 p., pp. 112-120.

⁴⁷ Christian Poiret (1996 : 8-9) cité par Anne Raulin (ed.), *Anthropologie et migrations: parcours et recherches*, Potiers, Univ, 2009, 211 p. , p.83.

La société française découvre ces immigrés, leur culture, leur condition de vie, les difficultés potentielles *d'intégration*. C'est durant cette période que l'on commence à s'intéresser de plus près au mode de vie des migrants, en déclinant des thèmes de recherche sur le mariage, la famille, la culture, et même sur les mutilations génitales féminines. Ainsi naîtront des nouvelles questions telles que les affaires familiales, de maternité, de prise en charge des enfants, de l'école, etc. Si la figure du travailleur ne disparaît pas brusquement, elle se dilate en même temps que le regard s'oriente vers la famille du migrant. Les familles apparaissent et avec elles les questions d'ordre culturel, notamment sur le fait de savoir si certaines traditions des familles immigrées sont solubles dans le moule de la République. Kuczynski & Razy montrent par exemple, comment au début des années 1980, la question de l'excision commence à attirer l'attention des pouvoirs publics, des associations et des chercheurs comme les anthropologues. Une préoccupation, soulignent les auteurs, qui est à mettre en lien avec un contexte sociopolitique français où le rôle des hommes et des femmes est en pleine renégociation⁴⁸. De ce point de vue, l'immigration féminine est aussi révélatrice des tensions sociales qui ont cours à un moment donné dans la société française considérée de manière générale et dans sa dynamique propre.

Ne pouvant plus rentrer, les hommes commencent à faire venir leurs épouses (parfois avec enfants) dans le cadre du regroupement familial. Là où ils étaient relativement fermés dans les foyers et autres logements pour travailleurs, l'arrivée des femmes va bousculer les traditions établies. Elle remet en cause la marginalité urbaine dans laquelle se trouvait jusqu'alors la première migration masculine. Le foyer ne suffit pas à accueillir le travailleur-immigré, son épouse et le cas échéant leurs enfants. Un autre facteur non moins important qui exclut la vie familiale dans la promiscuité des foyers est la polygamie de certains migrants. Femmes et enfants soulèvent principalement deux nouvelles questions qui s'accommodent mal de la vie au foyer : maternité et éducation. D'autres femmes, par ailleurs, arriveront autonomes, sans la tutelle d'un mari.

La maternité et l'école sont donc deux éléments illustratifs de cette ouverture vers la société d'accueil⁴⁹. La situation des femmes, de ce point de vue, est paradoxale au regard de l'ouverture qu'elles contribueront à créer vers le monde extérieur. D'un côté, elles sont

⁴⁸ Liliane Kuczynski et Élodie Razy, « Anthropologie et migrations africaines en France : une généalogie des recherches », *Revue européenne des migrations internationales*, 1 décembre 2009, vol. 25, n° 3, p. 79-100.

⁴⁹ Albert Nicollet, *Femmes d'Afrique noire en France : la vie partagée*, Paris, C.I.E.M.I, L'Harmattan, 1992, 317 p.

maintenues dans la sphère privée pour une grande partie d'entre elles car elles ne travaillent quasiment pas, de l'autre côté elles sont ouvertes sur le monde extérieur. Tant que les hommes étaient seuls, ils pouvaient se permettre de vivre relativement isolés. Avec l'arrivée de femmes, la maternité les contraint à sortir, ne serait-ce que pour les soins et les questions administratives qui s'ensuivent. D'un autre côté, les enfants projettent la famille sur la scène publique par la scolarisation. Les femmes sont souvent en première ligne lorsqu'il s'agit d'aller représenter la famille devant les acteurs de l'éducation. Ces nouveaux paramètres (maternité et scolarisation, procédures administratives) s'accommodent mal de la vie au foyer. C'est en partie donc à l'arrivée des femmes et à la naissance des enfants que certains hommes doivent leur sortie de l'isolement des foyers de travailleurs pour s'intégrer progressivement à la société autrement que par le seul biais de leur travail. Les hommes restent les principaux pourvoyeurs de revenus. La vie quotidienne des femmes qui arrivent dans les années 70-80 se déroule pour une bonne part dans la sphère privée et beaucoup de femmes noires, écartées des activités publiques, vivent dans un cercle dont les valeurs dominantes sont attachées à la maison, au corps (se nourrir, s'habiller, se soigner) et aux jeunes enfants⁵⁰. Cet enfermement dans l'espace privé tient en grande partie de la différence entre l'immigration masculine et celle des femmes. Tandis que les premiers sont venus exprès pour combler un déficit de main d'œuvre dans le marché du travail, les secondes, elles, sont arrivées par le regroupement familial et dans un contexte où le marché du travail était difficile⁵¹. Il n'y avait d'emblée pas de places qui leur étaient réservées dans le marché de l'emploi, contrairement aux hommes qui venaient avant elles, et pour qui il existait d'avance des postes à occuper. Celles qui ne voulaient pas rester à la maison devaient par conséquent conquérir des places que leur statut (de femme, noire et immigrée) ne permettait pas d'avoir facilement. C'est l'une des raisons pour lesquelles une grande partie d'entre elles, surtout celles qui arrivaient seules, vont se tourner vers les emplois de services (à la personne), dont le coût d'accès est moins contraignant et la demande de plus en plus forte.

On voit ainsi, qu'à côté des épouses qui sont venues rejoindre leur conjoint, il y a des femmes qui arrivent en dehors du regroupement familial. Ces dernières sont moins sujettes à l'enfermement domestique. La nécessité de travailler est d'autant plus grande chez elles,

⁵⁰ *Ibid.* p.87

⁵¹ Jane Freedman et Carrie Tarr (eds.), *Women, immigration and identities in France*, Oxford; New York, Berg, 2000, 197 p.24

qu'elles ne sont pas prises en charge par un homme ; et parfois doivent elles-mêmes prendre en charge enfants ou parents laissés dans le pays de départ. C'est le cas de beaucoup de femmes africaines qui deviendront *nounous*, et qui constituent les acteurs principaux de cette thèse. Leur trajectoire migratoire est fortement dépendante de leur avenir professionnel une fois qu'elles sont sur le territoire français, là où des épouses peuvent rester à la maison s'occuper des enfants tandis que leur conjoint travaille pour subvenir aux charges du ménage.

Conclusion

Ce rapide survol de la résurgence des problématiques migratoires aussi bien à l'échelle européenne qu'internationale, pose en définitive, la question de ce que deviennent les migrants une fois qu'ils ont atteint leur destination finale, qu'ils y soient accueillis, tolérés ou traqués en vue d'être expulsés.

Les femmes, nous l'avons vu, occupent une place de plus en plus importante dans les flux migratoires. Au fur et à mesure qu'elles se détachent de la tutelle des hommes pour arriver seules, elles se sont retrouvées face à la nécessité de travailler elles-mêmes là où les épouses pouvaient (ou devaient) rester à la maison s'occuper des enfants. Le principal défi demeure donc l'insertion professionnelle.

Toutefois, cette insertion par le travail ne va pas de soi. De la même façon que les immigrés (hommes) ont de plus en plus de mal à trouver un travail à leur arrivée – surtout quand ils sont en situation irrégulière – de même les femmes rencontrent des difficultés pour s'insérer dans le marché de l'emploi, pour des raisons similaires. Les réalités du marché du travail peuvent décourager les femmes qui aspirent à des métiers valorisants, ou qui veulent, qui pensent pouvoir continuer un travail similaire à celui qu'elles exerçaient dans leur pays d'origine. Les emplois accessibles sont souvent, femme de ménage, femme de service dans une société de nettoyage. Ils sont non seulement durs et fatigants, mais ils sont perçus comme des tâches basses pour lesquelles certaines ne se sentent pas faites⁵². Ainsi, elles sont nombreuses néanmoins, à s'orienter vers des emplois ou métiers dits du *care*, ou du soin, comme la garde d'enfants.

⁵² A. Nicollet, *Femmes d'Afrique noire en France*, op. cit. p.220.

La délégation du soin des enfants, si elle est exercée massivement –à Paris– par des femmes immigrées aujourd’hui, est pourtant une pratique ancienne. Elle était exercée par des femmes venues des campagnes profondes de la France pour tenter de mener une meilleure vie à Paris. De ce point de vue, il s’agit d’une sorte de tradition multiséculaire de la délégation des soins, dont les *nounous* actuelles sont en partie les héritières. En partie seulement, car leur condition n’est pas qu’un simple héritage de pratiques historiquement ancrées, mais elle est aussi le produit de transformations sociales historiques et économiques qui ont cours dans les sociétés qui les accueillent.

Il s’agit, non pas d’essayer de démontrer que la *nounou* africaine d’aujourd’hui est une simple survivance de la nourrice d’antan, mais de voir ce qui, du point de vue de la pratique de la délégation et de ses représentations, constitue une sorte d’invariant sociohistorique, qui fait du soin des enfants par d’autres femmes, un phénomène relativement répandu. La nouveauté des *nounous* africaines réside sans doute davantage dans leur double statut de migrantes, et de femmes noires.

Chapitre 2 : Des nourrices aux *nounous*.

Petite archéologie de la délégation du soin des enfants

Introduction

Si l'on ne peut pas dire que les *nounous* actuelles sont une simple survivance des nourrices telles qu'on les a connues durant des siècles en France, on peut néanmoins faire un rapprochement puisque l'un et l'autre phénomènes ont en commun certaines caractéristiques : la délégation, le soin des enfants, la relation aux mères, et que ces deux catégories de travailleuses ont fait l'objet de représentations populaires plus ou moins fantasmées dans les imaginaires sociaux en fonction des contextes historiques. Le travail des nourrices et aujourd'hui celui des *nounous*, sont aussi étroitement liés à la place que les jeunes enfants occupent dans la société et aux représentations qui leur sont associées.

Le phénomène de délégation du soin des enfants ne commence donc pas avec l'immigration des femmes de pays du Sud vers les pays du Nord. Ces nouvelles venues s'insèrent dans une longue tradition, même si le travail qu'elles font aujourd'hui contient ses spécificités. La tradition dont il est question ici est celle qui consiste à confier les jeunes enfants aux soins d'une tierce personne, une femme nourricière. Les esprits modernes que nous sommes trouvent scandaleux que l'on puisse vendre son corps ou quelque élément de celui-ci. Aussi, le sang ne se vend-il pas, il se donne, de même que les organes, du moins en France. Mais le lait, lui, pendant une longue période qui va à peu près du moyen Âge au début du XXe siècle, se vendait, se louait. La nourrice donnait son lait au nourrisson d'une autre femme moyennant paiement.

Aujourd'hui ces métiers dits du *care* entrent dans une dynamique de professionnalisation contre une dose encore présente de l'informel, et cela témoigne sans doute de la tension dans laquelle ces emplois ont toujours baigné : entre simple délégation de tâche domestique et travail à part entière. Sans nécessairement se lancer dans une quête des origines, qui nous conduirait aux premières formes de division du travail des sociétés humaines naissantes, il est néanmoins important de préciser qu'on est face à un phénomène avec une épaisseur historique importante, et dont il est intéressant, pour la suite de notre présentation, de préciser quelques contours. Ce bref détour par l'histoire permettra de mieux

comprendre certains aspects actuels du travail de garde d'enfants tout en distinguant les nuances avec le travail nourricier.

Pour des raisons de clarté, le terme de *nounous* sera employé pour désigner celles qui font le travail de soin et de garde des enfants aujourd'hui et celui de *nourrices* servira à désigner leurs « ancêtres » du moyen âge au XXe siècle. La différence entre *nounous* et *nourrices* réside dans au moins quatre faits essentiels. Le premier c'est que les *nourrices* donnaient le sein en plus des soins corporels et affectifs qu'elles dispensaient aux enfants. Au-delà du soin, l'allaitement était l'objectif premier lorsqu'elles étaient recrutées dans une famille ou lorsque cette dernière leur confiait des enfants. Les *nourrices* étaient recrutées pour leur « capital laitier », d'où la minutie que l'on mettait à scruter leurs seins, la qualité de leur lait, et parfois leur corps et leurs mœurs : il ne fallait surtout pas que la nourrice tombât enceinte pendant qu'elle allaitait le nourrisson. Le deuxième fait essentiel vient de ce que, avec la *nounou*, l'éventualité que le nourrisson meure est presque exclue du « contrat » avec la famille tandis que les risques de mortalité étaient inhérents au phénomène nourricier. Que des enfants meurent régulièrement quand ils étaient placés en nourrice n'avait rien de surprenant, même si des intellectuels et des politiques se sont insurgés par moment contre ce fléau, et de manière générale contre la mise en nourrice pour recommander une prise en charge des enfants par leur propre mère. La grande importance accordée à la qualité du lait et à la santé des *nourrices*, tenait surtout à la question de la survie dans les premières années de vie des nourrissons. Le troisième point de divergence tient à la distance, à la durée de la garde et au lien avec les parents. Contrairement aux *nourrices* qui pouvaient emmener les enfants loin, voire très loin pour ne garder que des liens ponctuels parfois inexistantes avec les parents et ce, pendant de nombreuses années, les *nounous* et les familles contemporaines ont intégré, avec l'aide de la psychologie de l'enfance et des politiques, l'importance du lien avec les parents. Ce qui a pour conséquence de réduire autant que faire se peut, les distances temporelles et spatiales avec les parents. La *nounou* sera de plus en plus celle qui vient garder l'enfant au domicile de ses parents et qui rentre dans le sien à la fin de la journée ; la séparation entre parents et enfants ne dure que la journée de travail. Quand elle reçoit les enfants dans son propre domicile (assistante maternelle), ces derniers rentrent chez leurs parents le soir ; et quand elle travaille dans une structure de garde collective, elle n'y passe également que la journée. Le dernier fait tient à la motivation qui est à la base de cette délégation des soins. L'argument principal aujourd'hui est celui de l'émancipation (professionnelle) des mères vis-à-vis des pères qui étaient jusqu'alors les

seuls à devoir subvenir financièrement aux besoins de la famille. Toutes les aides de l'État pour l'accueil des jeunes enfants visent avant tout les mères. Le salariat féminin est au principe même de la politique et des choix individuels pour faire garder les enfants. Au contraire, cette dimension n'était pas centrale dans les pratiques nourricières.

Plus généralement aujourd'hui, l'objectif s'est déplacé. Chez la nourrice le but était d'assurer la vie, la survie de l'enfant pour les premières années, dans un contexte de forte mortalité infantile, et cela passe avant tout par la nourriture : le lait. La nourrice donnait littéralement son corps, ou tout au moins une partie de son corps, une substance corporelle. Aujourd'hui la question de la vie et de la survie de l'enfant ne se pose pas quand on le confie à la *nounou*. Le but est plutôt son *bien-être* et pour cela la *nounou* ne donne plus [directement ni seulement] de son corps, mais elle doit surtout donner de l'amour, des émotions et de l'affect, même si une partie du travail nécessitent également des efforts physiques⁵³. Cela ne veut pas dire qu'amour et émotion étaient absents dans le travail des nourrices, mais qu'ils n'étaient pas les objectifs premiers et n'occupaient pas la place qu'on leur accorde aujourd'hui dans les métiers du soin d'autrui, et particulièrement le soin aux enfants.

Le mode de garde individuel semble avoir précédé le mode collectif. Le fait que la *nounou* à domicile soit un mode de garde relativement minoritaire contrairement à la garde collective contribue à faire oublier que bien avant l'émergence de dispositifs collectifs, on faisait appel à une tierce personne pour s'occuper des enfants à leur naissance. On a eu l'impression que la figure de la *nounou* avait disparu laissant de temps en temps à la littérature et au cinéma la charge d'entretenir les mémoires en nous rappelant ce qu'elle fut jadis. C'est en grande partie dans les grandes villes comme Paris, quand la question de la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale refait surface, que la *nounou* resurgit dans le paysage urbain, derrière la poussette et non plus en charrette, pour se confondre au décor et en devenir presque invisible.

⁵³ Les nounous passent aussi du temps à porter les enfants, à leur courir après, voire parfois, à crier, sans compter la mise en ordre de la maison quand les enfants ont tout dérangé en jouant.

2.1. Du temps des nourrices : l'allaitement mercenaire⁵⁴

La mise en nourrice est une pratique ancienne. La nourrice était chargée, comme le nom le laisse entendre, de nourrir le nourrisson en lui donnant le sein. Le principe était simple. La mère qui ne pouvait ou ne voulait allaiter se faisait remplacer tout simplement par une autre femme, une subalterne ayant perdu son petit, ou s'en étant séparée⁵⁵. Cette pratique consistait avant tout à dispenser la mère, souvent bourgeoise ou de famille aisée, d'un effort qui portait atteinte directement à son corps. La succion du sein par le nourrisson était censée, à long terme ternir les charmes corporels de la mère. La mère allaitante était par définition une femme peu charmante, et en plus, pas assez disponible, ni à son amant pour la cour, ni à son époux pour quelque relation sexuelle. Dans cette division sociale du travail reproductif qui distingue traditionnellement la génitrice de la nourricière⁵⁶, il semble toutefois que les hommes aient aussi encouragé la mise en nourrice des enfants afin que leurs épouses restent disponibles et qu'ensemble ils augmentent les chances d'avoir une descendance encore plus nombreuse, puisque la survie des nouveau-nés n'était pas garantie. Ainsi que l'indique le témoignage d'un père franciscain de l'époque, avec tout l'arrière-plan moral que contiennent ses propos, faire allaiter ses enfants par une nourrice semble être plus la règle, et le faire soi-même l'exception. Il relève trois raisons pour lesquelles les femmes plaçaient leurs enfants en nourrice. « *La première pour ce que ce n'est pas la coutume de nourrir. La seconde pour plus garder leur beauté et leur frescheté (fraicheur). La tierce pour plus prendre esbatement (les ébats amoureux) à leurs maris, et c'est l'incontinence* ⁵⁷ ». Les habitudes et les plaisirs de la vie conjugale semblaient l'emporter sur le soin des enfants. Il faut néanmoins prendre en compte aussi les conditions sociales surtout pour ce qui concerne l'hygiène à cette époque. Dans un contexte de forte mortalité infantile, il fallait se presser d'entamer une nouvelle grossesse et augmenter ainsi les chances de voir au moins quelques enfants survivre. Cette pression était d'autant plus grande quand il s'agissait d'enfants

⁵⁴ L'expression est de Fanny Fay-Sallois, dans *Les nourrices à Paris au 19. Siècle*, Paris, Payot, 1997, p.9.

⁵⁵ Bernadette de Castelbajac, *Nourrices et nounous : une histoire des femmes allaitantes*, Paris, Cosmopole, 2007, p.8.

⁵⁶ Elsa Dorlin, *La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2009, p.159 (306 p). L'église va aussi encourager le phénomène afin de promouvoir davantage la fidélité des époux. On craignait qu'en allaitant elles-mêmes les épouses ne fussent pas disponibles, conduisant leurs époux à aller satisfaire leur libido en dehors du couple.

⁵⁷ B. de Castelbajac, *Nourrices et nounous*, *op. cit.* Témoignage d'un père franciscain, Pierre des Gros.

héritiers du trône⁵⁸. La délégation de soin des enfants permettait ainsi à une certaine catégorie de femmes, de faire l'économie d'une activité qui enlèverait certains atouts de leur féminité en les maintenant dans les fonctions de la maternité. Elle les prédisposait aussi plus facilement à de nouvelles maternités en vue d'accroître leur descendance.

A mesure que les villes grandissaient, la pratique se démocratisait et cessait de devenir un luxe que seuls les bourgeois pouvaient se payer. Les milieux artisans et commerçant commencent aussi à embaucher à leur domicile ou à placer leurs enfants en nourrice. La nourrice était le plus souvent elle-même mère et par conséquent pouvait donner son lait à l'enfant dont elle s'occupe. C'est la nourrice « humide ». A l'opposée, celle qui n'avait pas de lait dans son sein était une nourrice « sèche ». Les conditions, notamment pour les enfants séparés de leurs mères, n'étaient pas toujours idéales. Par exemple, quand la nourrice n'avait pas de lait dans son sein, (la nourrice sèche) l'enfant pouvait être nourri avec du lait d'animal ou de la farine diluée dans de l'eau ; s'il crie, pleure, gémit, la nourrice humide mettra souvent de l'opium sur son sein, ou mélangera un peu d'alcool à la bouillie pour endormir ce petit monstre, et pouvoir s'activer aux travaux des champs⁵⁹. Il apparaît clairement que les nourrices dans les campagnes françaises, n'avaient pas l'allaitement des nourrissons comme activité exclusive. Celui-ci s'inscrit dans le cadre général de l'économie domestique. Il constituait une parmi plusieurs sources de revenus qui permettaient à la maisonnée de vivre. Ce qui explique parfois que la nourrice puisse avoir recours à des sortes de « compléments/substituts alimentaires » pour nourrir le jeune enfant. L'avantage de cette stratégie, à côté des inconvénients sanitaires, c'est de démobiliser le corps de la nourrice pour le remobiliser vers d'autres activités que le soin exclusif de l'enfant, puisqu'elle n'est pas obligée elle-même d'administrer le « complément/substitut alimentaire », mais peut bien le confier elle aussi à une tierce personne (sa fille, sa voisine) rallongeant de fait la chaîne de délégation.

La figure idéale de la nourrice était la jeune mère. La pratique nourricière se faisait suivant un double mouvement. D'un côté les familles les plus riches, suivant les conseils des médecins, optent pour des nourrices à domicile, venues de provinces. De l'autre, les

⁵⁸ La mort de nombreux héritiers dans la famille royale en France illustre bien les chances relativement faibles de survies des enfants à cette période où la médecine n'était pas encore ce qu'elle sera à la suite de la découverte des microbes par Pasteur un peu avant la fin du XIXe siècle.

⁵⁹ B. de Castelbajac, *Nourrices et nounous*, *op. cit.* p.14

nourrissons des familles les moins aisées sont envoyés vers la campagne pour y rejoindre leur nourrice⁶⁰.

Selon les cas, elle pouvait directement allaiter et s'occuper des enfants au domicile des parents, ou les emmener loin de ville dans sa propre maison. Si la maternité était une condition essentielle pour faire une bonne nourrice, parce qu'ayant du lait à « revendre », on pourrait penser que maintenant que l'allaitement n'est plus le but dans le recours à une *nounou*, la maternité cesserait de fait, d'être un argument pour faire valoir sa compétence. Or, elle est souvent avancée par des *nounous* pour expliquer leur engagement dans une carrière de garde d'enfants, à travers notamment leur amour pour ces derniers, et pour vanter les qualités qu'elles ont à revendre. La maternité et l'amour des enfants, comme nous le verrons plus loin, sont des « facteurs » d'autoévaluation de compétences.

Il est tentant, à ce stade de la présentation, de faire un parallèle entre la nourrice à domicile et la nourrice dans sa chaumière, et deux formes actuelles de garde d'enfants. La première se rapproche de ce que nous connaissons aujourd'hui sous la forme des gardes à domicile, la seconde quant à elle, se rapproche davantage de la figure des assistantes maternelles qui exercent dans leur propre domicile. Mais ce ne sont là que quelques ressemblances avec notre situation contemporaine. Les *nounous* à domicile d'aujourd'hui, du moins celles que nous avons rencontrées, rentrent chez elles tous les soirs après la journée de travail. Les assistantes maternelles gardent les enfants pendant la journée et non plus pendant des années comme cela se faisait avec les nourrices. Toutefois, ce qui apparaît comme éléments communs entre cette tradition séculaire et la situation contemporaine, c'est que nous avons deux modes principaux de délégation : une délégation interne qui se déroule dans l'espace domestique, en partie sous le regard des parents, et une délégation externe qui a lieu en dehors de la sphère domestique des parents. Plus on avait les moyens -et ça reste valable aujourd'hui encore- plus facilement on pouvait s'offrir des services exclusifs d'une femme chez soi ; moins on était riche, et plus la délégation des soins devenait un processus externe. Ces deux formes ont survécu aux nombreuses transformations sociales que le soin des enfants a connues à travers les siècles. Ainsi, on pouvait déjà remarquer que le phénomène nourricier reflétait les positions sociales des familles. Le recours à la garde à domicile, comme nous le verrons plus loin, est plus développé à Paris, en partie parce qu'il y a plus d'enfants de moins de trois ans ayant au moins un parent cadre à Paris que dans les

⁶⁰ F. Fay-Sallois, *Les nourrices à Paris au 19. siècle*, op. cit.p.14

autres grandes villes de France. Il semble, d'après Fay-Sallois, que deux principales logiques se dessinaient en fonction des moyens des uns et des autres et que l'on pouvait mesurer les différences de ressources, principalement par la distance d'avec la maison familiale de l'enfant.

Les familles aisées, les familles bourgeoises du XVIII^e siècle recrutent elles-mêmes leur nourrice par relation ; leurs enfants légitimes sont placés au bon air dans la proche banlieue parisienne où les contacts avec la famille sont fréquents. Les familles pauvres d'ouvriers (...) passent par l'intermédiaire du bureau, et leurs enfants sont placés à cinquante lieues de la capitale, en Normandie, en Picardie, en Bourgogne. Les plus démunis, les enfants illégitimes, les enfants trouvés abandonnés, sont recueillis par des nourrices plus pauvres encore, dans des régions plus reculées⁶¹

La distance avec la nourrice était symbole de la position sociale. Les plus riches pouvaient se permettre d'avoir dans leur propre domicile la nourrice, ou à défaut à proximité de Paris. Le processus de recrutement laisse penser qu'ils se passaient les « meilleures nourrices » par le *bouche-à-oreille* et que les bureaux de nourrices n'étaient pas alors gage de qualité et de compétence. En revanche, plus on était pauvre plus la distance entre le domicile familial et la nourrice était grande. Autrement dit, dans les lointaines chaumières au fond des campagnes, on trouvait des enfants de familles pauvres, où, à l'abri des contrôles, la nourrice pouvait parfois s'occuper de plus d'un nourrisson, ce qui était interdit. Aujourd'hui encore la *nounou* à domicile coûte plus cher que de placer quotidiennement son fils chez une assistante maternelle qui coûte plus cher que de le faire garder dans un établissement d'accueil pour jeunes enfants (EAJE)⁶². Le mode de garde est un reflet plus ou moins fidèle de la condition sociale des familles. De ce point de vue, la garde d'enfant apparaît, depuis longtemps, comme marqueur des différences statutaires. Dans le cadre parisien, on verra plus loin, que la proportion de cadres plus importante que dans les autres grandes villes françaises, explique en partie que le mode de garde à domicile soit, en

⁶¹ F. Fay-Sallois, *Les nourrices à Paris au 19. siècle, op. cit.* p.30

⁶² Comme le montre un rapport de la CAF sur *L'accueil du jeune enfant en 2015*, (2016 : 62) « Quelles que soient les ressources du foyer, la garde à domicile simple est le mode d'accueil de loin le plus coûteux. Par exemple, pour une famille gagnant 2 Smic, le reste à charge mensuel s'élève à 942 euros pour la garde à domicile simple, contre 289 euros pour l'assistant(e) maternel(le) »

pourcentage, la proportion inverse de la moyenne nationale par rapport à la garde effectuée par des assistantes maternelles.

Bien avant que des femmes venues d'autres pays se retrouvent à faire de la garde d'enfants pour des familles relativement aisées des grandes villes comme Paris, les nourrices venaient de la France rurale. Quand on ne pouvait plus en trouver dans les environs immédiats de Paris, elles étaient « convoyées » des provinces pour venir prendre les enfants, ou rester les garder sur place quand elles n'étaient pas venues d'elles-mêmes, poussées par la pauvreté, laissant derrière elles conjoint et enfants. Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, en partant des expériences contemporaines, l'*allaitement mercenaire* était une industrie prospère et réglementée (Faÿ-Sallois, 1997). Des *bureaux de nourrices* voient le jour un peu partout à Paris, qui essayaient de jouer les intermédiaires entre les candidates nourrices et les familles qui veulent placer leur nourrisson, et donner un cadre légal à ce commerce. Cette organisation de l'industrie nourricière n'est pas sans rappeler les nombreuses agences aujourd'hui, qui s'occupent de placer des travailleuses domestiques au sein des familles, ou de sélectionner des candidates pour des parents d'après les critères de ces derniers.

2.2. Des agences de placement avant l'heure

Il n'était pas très difficile de trouver une nourrice. Tout comme cela se fait encore aujourd'hui dans le processus de recrutement des *nounous*, certaines familles procèdent par le bouche-à-oreille. La dernière famille dans laquelle la nourrice a travaillé se portait garant auprès de la nouvelle famille qui était dans le besoin :

Il est d'usage de retenir la future *nounou* en s'adressant à des amis, des relations, des parents, qui eux-mêmes ont eu l'occasion de recevoir et d'apprécier la jeune femme. Évidemment il faut qu'elle soit enceinte, et prête à se louer une nouvelle fois⁶³.

La caution morale, comme nous le verrons plus loin avec certaines *nounous* que nous avons interrogées, est portée par la famille en fin de contrat, et elle est gage de confiance pour la nouvelle famille aux yeux de laquelle la *nounou* est une parfaite inconnue lorsqu'elle

⁶³ B. de Castelbajac, *Nourrices et nounous*, op. cit.p.23

arrive pour y travailler. L'expérience dans une famille vaut *curriculum* lorsque les anciens employeurs acceptent de jouer le jeu de la *caution morale*. Il n'est pas rare, aujourd'hui encore de voir des *nounous* quitter des familles à la fin du contrat avec une lettre de recommandation, rédigée le plus souvent par la mère des enfants, et que la *nounou* fera valoir auprès de son nouvel employeur. L'absence de valeur juridique n'enlève en rien sa valeur symbolique et morale pour la candidate *nounou*.

L'augmentation des besoins pouvait conduire parfois à des crises de la main d'œuvre nourricière de sorte que les nourrices pouvaient être rares dans les environs immédiats de Paris. C'est ainsi que des pays comme le Nivernais (dans la Nièvre) ou le Morvan (en Côte d'Or et en Saône-et-Loire), se sont retrouvés pourvoyeurs de nourrices. Les campagnes d'origine des nourrices étaient des critères de sélection pour les familles. Entraient en jeu les caractéristiques physiques principalement. Les morvandelles, par exemple, étaient des femmes trapues, que l'on appréciait pour leur poitrine large, leurs seins arrondis, plats, larges à la base, indice d'une bonne laitière : au début du 20^e siècle, 200 femmes débarquaient de Morvan tous les ans à Paris, dont un certain nombre de mères⁶⁴. On comprend en partie le recours à des idéaux populaires pour se faire une image de la bonne nourrice, et même aujourd'hui encore de la bonne *nounou*⁶⁵. Le travail des nourrices, pas plus que celui des *nounous* (même si d'importantes évolutions sont notées), est difficilement conçu dans les imaginaires comme étant un travail à part entière, dont on peut définir clairement les compétences et les qualifications à partir de critères objectivement repérables et appréciables. De ce fait, les critères les plus immédiatement visibles (critères physiques pour l'essentiel) viennent nourrir les représentations qui servent à convertir l'aspect physique en compétence prédéfinie. Ainsi la taille de la poitrine (largeur) ou la couleur de cheveux (brune plutôt que blonde), sont gages de bonne santé, de qualité du lait de la mère nourricière.

Entre les candidates nourrices et les familles, il y avait le plus souvent des intermédiaires appelées *recommanderesses* ou *messagères*. Elles dirigeaient des bureaux d'assistance pour servantes et nourrices et jouaient littéralement le rôle de « chargées de

⁶⁴ *Ibid.* p.24

⁶⁵ Sur les préjugés que se font familles au sujet de la bonne *nounou* en fonction des pays d'origine des candidates, lire Caroline Ibos, *Qui gardera nos enfants ? : les nounous et les mères*, Paris, Flammarion, 2012, vol. 1/, 274 p.

recrutement », pouvant se tenir sur les places publiques pour recruter servantes et nourrices⁶⁶. Les *recommanderesses* travaillaient en collaboration avec des « meneurs », des sortes de rabatteurs qui allaient recruter dans les campagnes déshéritées des femmes destinées à être servantes, mais aussi des filles grosses, pauvres, prêtes à se séparer de leur petit afin de gagner un peu d'argent⁶⁷. Les familles venaient ainsi choisir au bureau leur servante ou leur nourrice, après que les recommanderesses, aidées par des « meneurs » les ont conduites de la province à Paris. Comme à chaque fois que de nouvelles opportunités se créent et créent de fortes affluences, des femmes candidates nourrices vont se retrouver sans emploi. L'offre était tellement forte par rapport à la demande que vers la fin du XIXe siècle, près d'un millier de nourrices accueillies n'avaient pas pu être placées.⁶⁸ Il faut souligner que le monde rural se vidait du fait des nouvelles aspirations que l'urbanisation et le développement de l'industrie offraient en ville.

Le développement du phénomène nourricier au XIXe siècle est à placer dans le cadre plus vaste de la crise que connaît le monde rural agricole (baisse de la production, prix élevés des fermages, etc.) ajoutée au développement des transports qui ouvrent littéralement les voies vers les villes. Les ruraux montent à Paris pour grossir les rangs du prolétariat en expansion ; et c'est dans ce courant d'émigration des campagnes vers les villes qu'il faut placer la mobilité voulue ou contrainte des femmes pour aller vendre leur lait aux familles de la capitale. Le monde ouvrier étant relativement fermé aux femmes, elles se retournent vers des emplois qui peuvent leur rapporter quelques revenus :

Faire commerce de ses mamelles est devenu un moyen d'existence à peu près sûr. Aussi est-ce dans les départements limitrophes ou voisins de la capitale ou des grandes villes qui consomment –le mot n'est malheureusement pas excessif– le plus de nourrices, que les filles et les femmes mariées-mêmes

⁶⁶ B. de Castelbajac, *Nourrices et nounous*, *op. cit.* Les bureaux d'assistance pour servantes et nourrices existent depuis le XIIe siècle et faisaient office de d'auberges pour celles qui avaient débarqué à Paris et qui n'avaient pas été retenues par quelque famille.

⁶⁷ *Ibid.* Les meneurs ne faisaient pas de distinction, raflaient toutes les volontaires et les ramenaient à Paris dans des charrettes. Une fois à Paris, dans un bureau de placement, le maître ou la maîtresse viendra faire son choix. Quand le choix est fait, elles repartent, dans les charrettes avec le nourrisson dans les bras, vers leurs chaumières.

⁶⁸ F. Fay-Sallois, note, par exemple, qu'en 1882, 892 nourrices, enregistrées par les bureaux, n'ont pas été placées. Dix ans plus tard, elles seront 2423 à ne pas trouver de nourrisson.

font des enfants pour vendre leur propre lait comme les laitières celui de leur vache⁶⁹.

Les nourrices étaient parmi les personnes que le marché industriel naissant ne pouvait pas ou ne voulait pas intégrer. Ne pouvant vendre leur force de travail comme les hommes, ou comme certaines femmes plus jeunes ou sans enfants et célibataires, il ne leur restait plus que la marchandisation du corps, sous la forme de *l'allaitement mercenaire*.

La nourrice n'était pas tout à fait démunie face à tous ces acteurs qui gravitent autour de l'industrie nourricière. Quand elle n'était pas payée par les parents de l'enfant qu'elle a ramené de la ville, le curé du village était chargé de prévenir le lieutenant général de police sous l'autorité duquel se trouvent les bureaux d'assistance depuis que Louis XIV a décidé de mettre de l'ordre dans les activités des nourrices⁷⁰. Ces dernières ont essayé de tirer bénéfice des dispositifs. Par exemple, devant l'interdiction de prendre avec soi deux enfants, certaines vont caser dans leur entourage des nourrissons et revenir plusieurs fois dans l'année à Paris, pour en chercher d'autres et se faire ainsi plus d'argent⁷¹. Elles savaient s'adapter aux règles du marché de sorte à en tirer le maximum d'avantages, malgré la faiblesse de leur position par rapport aux familles, aux bureaux de nourrices ou encore aux *recommanderesses*.

On voit par conséquent que les recommanderesses, les meneurs et les meneuses détiennent le monopole du placement des nourrissons⁷². Toutefois, devant l'explosion du commerce juteux, les autorités ont tenté tant bien que mal de mettre un semblant d'ordre dans ces marchés aux nourrices. Entre la fin du XVIIe et la fin du XVIIIe siècle, un ensemble de réglementations sera mis en place, une sorte de « code des nourrices qui vise prioritairement à protéger les nourrissons et à garantir un salaire mensuel à la nourrice⁷³ ». La distance entre les familles des enfants et les campagnes faisait que les parents qui plaçaient les enfants en nourrice n'avaient pas les moyens de contrôler comment on en prenait effectivement soin. C'est pour cette raison que des mesures telles que les certificats de bonnes mœurs (obligatoire pour la nourrice qui veut exercer), sont prises, pour rassurer les parents quant à la moralité de la nourrice. De même que les curés de villages qui sont

⁶⁹ Charles Mercier (1898 : p 69 et 70) cité *Ibid.* p.54

⁷⁰ B. de Castelbajac, *Nourrices et nounous*, op. cit. p.36

⁷¹ *Ibid.*

⁷² F. Fay-Sallois, *Les nourrices à Paris au 19. Siècle*, op. cit. p.26

⁷³ *Ibid.*

accessoirement agents de liaison pour vérifier le bon traitement des enfants, et aussi le respect des engagements de la famille en ce qui concerne la paie des nourrices. Ils ne servaient pas simplement à dénoncer les non-paiements des salaires, mais s'assuraient en contrepartie que le travail était bien fait de la part des femmes qui ramenaient des enfants de la ville.

Aujourd'hui les droits de l'enfant, les façons de se comporter vis-à-vis d'eux sont relativement bien ancrés dans les mœurs qu'il n'est pas besoin de les rappeler. Tout juste se contente-t-on d'expressions comme « épanouissement de l'enfant », « bien-être de l'enfant » : expressions qui résonnent comme des marqueurs d'une certaine évidence culturelle quant à l'idéal à suivre dans la manière de traiter les enfants, que les *nounous* reprennent assez souvent dans leur discours et que l'on retrouve régulièrement dans les contrats des *nounous*.

De ce que la pratique nourricière soit répandue depuis des siècles, il ne s'ensuit pas que les relations entre familles et nourrices soient devenues cordiales. Lorsqu'elles étaient emmenées à cohabiter avec leur nourrice, les familles devaient résoudre la difficile équation du rapport à l'autre. Ce rapport est d'autant plus complexe qu'il passe avant tout par les enfants.

2.3. Altérité, tensions et surveillance

S'il y a bien une catégorie sociale dont la place et l'importance symbolique au sein de la société sont aujourd'hui indiscutables, c'est bien celle des enfants. Il suffit de voir les dispositifs médiatiques et policiers qui sont déployés lorsque la vie d'un enfant est en jeu pour s'en convaincre, alors que des adultes meurent tous les jours dans des conditions parfois plus horribles que celles qui concernent la disparition ou la mort d'enfant, sans que cela n'émeuve outre mesure l'opinion publique. Il y a donc une évidence : la mort d'un enfant affecte la communauté plus que la mort d'un adulte⁷⁴. Nos sociétés modernes ont investi dans l'enfant toute leur émotion à mesure qu'elles le déchargeaient de toute utilité économique⁷⁵ de sorte que l'enfant est devenu sacré, et toutes les personnes qui sont amenées

⁷⁴ La médiatisation aide aussi à susciter l'émotion collective.

⁷⁵ C'est la thèse que développe la sociologue américaine Viviana Zelizer dans *Pricing the priceless child: the changing social value of children*, New York, Basic Books, 1985.

à traiter directement ou indirectement avec les enfants, en commençant par leurs parents, doivent composer avec cette sacralité, sous peine de voir l'État intervenir⁷⁶.

Les nourrices, *ancêtres* des *nounous* actuelles, ont dû composer très tôt avec des contradictions concernant la place des enfants, la façon et la nécessité ou non de les allaiter (à la place des mères), de les éduquer, le coût de leur prise en charge. Leur place dans l'histoire et leur rôle auprès des enfants et des familles sont révélateurs des tensions quant à la place que les enfants occupaient, à l'importance que la société leur accordait, et la façon dont ils étaient (et devaient être) traités. La relation aux nourrices passe avant tout par l'enfant dont il faut prendre soin. Ainsi, entre « nourrice à emporter », « nourrice sur lieu », entre « nourrice humide » et « nourrice sèche », entre les discours médicaux pro et anti-nourrice, on voit évoluer le phénomène nourricier aux prises directes avec les contradictions de chaque moment. Certaines des revendications des *nounous* d'aujourd'hui sont déjà présentes depuis le 19^e siècle, notamment pour ce qui concerne les impayés.

Dès le départ, le fait de confier le soin des nourrissons à de tierces personnes supposait d'entrer en relation avec un corps étranger à la famille, qu'il s'agisse des nourrices françaises, ou des *nounous* immigrées. La délégation est alors inscrite dans une tension permanente entre la confiance et la défiance. Le désir de se soustraire à une partie du travail maternel n'impliquait pas une confiance totale en la personne délégataire. Plusieurs formes de défiance étaient à l'œuvre, qui pouvaient entrer parfois en contradiction avec le principe même de la délégation des soins : la *défiance corporelle*, la *défiance sécuritaire*, la *défiance culturelle*. Ces trois formes de défiance, en apparence distinctes, fonctionnent le plus souvent en se nourrissant les unes les autres. On verra par exemple que la crainte qu'un nourrisson avale le lait d'une autre femme est fondée sur l'idée que cette dernière lui transmettrait, avec son lait, des valeurs morales de sa classe sociale, et donc, d'une certaine façon, sa culture de classe. Ces défiances sont d'autant plus grandes que les différences (sociales, culturelles, raciales) entre l'enfant et sa nourrice sont importantes. C'est le cas dans les colonies lorsque des femmes indigènes doivent s'occuper des enfants des colons. Car en colonies, les frontières entre colons et colonisés n'étaient pas aussi nettement définies

⁷⁶ Dans le cas des bébés placés en nourrice, durant la seconde moitié du 19^e siècle, il semble y avoir une prise de conscience face à la forte mortalité des nourrissons. Cette émotion collective, et la prise en charge politique qui s'ensuit conduiront progressivement vers une préférence pour la nourrice sur lieu, que l'on pourra mieux surveiller.

qu'on pourrait avoir tendance à le penser avec le recul et les colons eux-mêmes ne formaient pas une entité biologique et sociale séparée, aisément identifiable⁷⁷.

2.3.1. *Défiance corporelle*

La dépendance du jeune enfant, sa faible constitution primaire, font que les premières modalités d'entrée en contact avec lui sont essentiellement physiques. Qu'il s'agisse de le nourrir, de le rassurer, de le dorloter, de le laver, etc., les adultes – la nourrice et plus tard la *nounou* – sont dans une relation physique très proche avec l'enfant. La distance avec les enfants est une *distance intime proche*, celle que l'on adopte pour reconforter ou protéger⁷⁸. Le toucher en est le médium principal. Le corps des nourrices est en contact direct avec les corps des nourrissons. Si les morvandelles, par exemple, étaient prisées par les familles parisiennes pour leurs formes généreuses, le corps des nourrices faisait aussi l'objet de fantasmes qui alimentent des peurs. Quand la nourrice est très différente et socialement (voire « racialement ») éloignée de la famille, son corps devait être tenu à distance des enfants, malgré la proximité que suppose le soin de ces derniers. Les corps en coprésence ainsi que les relations qu'ils sont susceptibles d'entretenir les uns avec les autres sont avant tout soumis à des règles, parfois rigoureusement stipulées, parfois tacitement admises par les différentes parties⁷⁹. Cette défiance du corps était observable par exemple dans les Indes coloniales. Ainsi, on interdisait aux enfants néerlandais de jouer avec les enfants des domestiques, ou encore à ces dernières, on demandait de porter les enfants [*blancs*] loin du corps pour leur éviter de sentir l'odeur de leur sueur⁸⁰. Dans les années 1920, en Afrique du Sud, on pouvait observer des telles attitudes : on prétendait notamment dans la presse du Witwatersrand, explique Catherine Coquery-Vidrovitch, que l'enfant élevé dans une trop grande intimité avec sa *nounou* noire risquerait d'être imprégné d'une culture inférieure⁸¹.

⁷⁷ Ann Laura Stoler, « Genre et moralité dans la construction impériale de la race », *Actuel Marx*, 2005, n° 38, p. 75-101.

⁷⁸ Edward T Hall, *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 2014. D'après Hall, qui distingue quatre distances (*intime*, *personnelle*, *sociale* et *publique*, chacune avec le mode *proche* et le mode *lointain*) la dimension intime proche est caractérisée avant tout par les affects avec une proximité des corps en interactions.

⁷⁹ Dans le roman de Kathryn Stockett, *La couleur des sentiments* (2013), *Les employeuses blanches décident par exemple de construire des toilettes spéciales pour leurs bonnes, alors même que ces dernières s'occupent de leurs enfants*.

⁸⁰ Ann Laura Stoler, *La chair de l'empire : savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, (tr. Sébastien Roux et Massimo Prearo) Paris, La Découverte, 2013, 298 p.22

⁸¹ Catherine Coquery-Vidrovitch, *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXe au XXe siècle*, Paris, La Découverte/Poche, 2013, p.180.

Le corps n'est pas pris seulement dans son enveloppe superficielle immédiatement tangible. Il suppose aussi ce qui peut être émis : en l'occurrence les substances liquides comme le sang, le lait, la sueur. Les substances corporelles sont réputées pour être les dépositaires des caractéristiques (raciales, sociales et morales) des individus susceptibles de les émettre, d'où la nécessité d'éviter les risques de contact. Puisqu'il s'agit avant tout d'allaiter l'enfant, on comprend que le lait des nourrices fasse aussi l'objet de spéculations aussi bien scientifiques, du côté des médecins et hygiénistes, que de fantasmes du côté des familles.

Le lait de la nourrice fut en effet un des critères décisifs pour choisir la bonne femme qui va donner le sein au nourrisson. Le discours médical est souvent là pour donner une caution scientifique et aider les familles à se décider. Le médecin Alfred Donné, dans un ouvrage de 1837, souligne la nécessité d'avoir une connaissance relativement exacte sur la nourrice. D'emblée il fait remarquer l'incompétence générale quant au fait de pouvoir déterminer avec certitude la bonne qualité du lait que les nourrices donnent aux enfants :

L'ignorance dans laquelle on est encore aujourd'hui sur les caractères du bon et du mauvais lait des nourrices, sur les moyens de distinguer celui qui possède les qualités convenables à la vie et à la santé de l'enfant, de celui qui ne lui offre qu'un mauvais aliment, est telle qu'il n'est pas un médecin, pas un accoucheur, ni même un chimiste, capable de dire avec confiance, si tel lait est de bonne ou de mauvaise nature⁸².

Le médecin est néanmoins d'avis que c'est là une question de « santé publique » de la plus haute importance, qui concerne « le bonheur et la sécurité des familles »⁸³. La femme étrangère que l'on recrute chez soi ou à qui l'on apporte un nourrisson, est potentiellement dangereuse par son lait. L'étranger étant par définition suspect, tout ce qu'elle pourra donner (y compris son lait) pourrait, s'il n'est pas vérifié, être nuisible pour l'enfant. La délégation de l'allaitement se paie donc au prix d'une suspicion permanente.

⁸² Alfred Donné, *Du lait et en particulier de celui des nourrices. Considéré sous le rapport de ses bonnes et de ses mauvaises qualités nutritives et de ses altérations.*, s.l. Les librairies de médecines, 1837, p.1.

⁸³ *Ibid.*p.2

2.3.2. *Défiance sécuritaire et sanitaire*

Les risques sanitaires sont aussi associés à l'allaitement. Au XIXe siècle, la syphilis, en particulier, est suspectée d'être transmise par des nourrices à d'autres enfants après qu'elles l'ont attrapée elles-mêmes en s'occupant d'enfants syphilitiques [décédés], comme l'explique un médecin du XIXe siècle :

La femme X..., de Préaux (Ardèche), vient à la Charité de Lyon à la fin du mois de janvier 1868, chercher un nourrisson qui présenta un mois après environ, divers accidents caractérisés syphilitiques par le médecin auquel il fut alors présenté. Il mourut le 1^{er} mai, à l'âge de trois mois. La nourrice pour soulager son sein gonflé de lait, vint se faire téter dans la nuit même par l'enfant âgé de huit jours d'une de ses voisines (...). Et comme ce nouveau-né ne suffisait pas à vider ses seins, elle s'adressa à différentes mères, ses voisines, pour qu'elles lui laissassent allaiter leurs enfants. Trois seulement le lui permirent et toutes trois eurent lieu de s'en repentir⁸⁴.

Les nourrices sont de potentiels vecteurs de maladies par le simple fait d'être en contact avec plusieurs nourrissons à qui elles donnent le lait. Elles peuvent transmettre la maladie à leurs propres conjoints, aux enfants dont elles s'occupent et ces derniers à leurs parents. La place centrale des nourrices dans le dispositif augmente d'autant les risques de propagation dans leur entourage comme le résume le docteur Dron :

Ainsi, voilà une nourrice qui a donné la syphilis à trois enfants dont un est mort, et qui a été cause de l'infection de sept autres personnes. La maladie qu'elle a propagée dans son village a déterminé de plus trois avortements et un accouchement prématuré avec mort d'enfant⁸⁵.

⁸⁴ Docteur Achille Dron, *Propagation de la syphilis par les nourrices : mode particulier de transmission de la syphilis au nourrisson par la nourrice dans l'allaitement*, Lyon, 1870, source www.gallica.bnf.fr, Bibliothèque nationale de France.

⁸⁵ Docteur Achille Dron, *op. cité*. p.9

Plus généralement, la question des maladies vénériennes est fortement adossée à la question morale qui touche la vie sexuelle des nourrices comme on le verra dans le point suivant concernant la défiance culturelle.

Dans un contexte de forte mortalité infantile, la survie des enfants confiés aux nourrices concerne au plus haut point les familles. Les familles qui confient leurs enfants à des nourrices éloignées sont dans l'ignorance quasi-totale des conditions de vies dans les villages reculés où vivent les nourrices. Elles se fient aux informations des bureaux de nourrices qui sont chargées de jouer les intermédiaires entre candidates nourrices et parents de nourrissons. De temps en temps elles rendent visite à leur progéniture. Le fait que les familles ne puissent pas contrôler les conditions de vie dans les campagnes lointaines où les enfants sont placés, inquiète certains contemporains. Ainsi, dans un texte au titre évocateur⁸⁶, une mère, au milieu du XIXe siècle, décide de « lever le voile » sur ce qu'elle considère être la vraie nature des nourrices. D'un ton accusateur, elle énumère de nombreuses situations dans le but de montrer les vraies conditions de vie des enfants qu'on leur confie. L'accent est porté sur l'ignorance dans laquelle les familles seraient quant aux conditions réelles de vie des enfants dans les campagnes chez leurs nourrices :

Oh ! vous familles, trop confiantes, qui laissez partir vos enfants pour ces recoins inexplorés de la province, si vous saviez à quelles privations ils sont en butte et combien de dangers les menacent une fois loin de vous ; si vous saviez à quel régime on impose leur faible poitrine, et par combien de cris et de larmes ils faut acheter l'alimentation indigeste ou insuffisante qu'on leur vend (...) si vous saviez en un mot à quel espèce d'abandon équivalait leur départ du toit maternel, il ne vous viendrait jamais à l'idée de les en éloigner.⁸⁷

Elle relève des conditions de vie aux antipodes des promesses que les nourrices ont tenues aux familles avant d'emporter les enfants avec elles. Il y a d'abord la question de la quantité du lait. Les nourrices trompent les familles sur le fait que leur propre nourrisson est sevré et que par conséquent leur lait sera entièrement à la disposition de l'enfant qu'elles ont ramené de Paris :

⁸⁶ *Les nourrices démasquées ! Ce qu'elles sont en général, ce que toutes devraient être. Révélations du plus haut intérêt pour les familles. Par une mère. L'époux en prescrira la lecture à sa femme*, Paris, chez Dentu, Libraire-Éditeur, Palais-National, 1851, disponible en ligne sur www.gallica.bnf.fr, Bibliothèque nationale de France.

⁸⁷ *Les nourrices démasquées ! Op. cité*, p.6

Quatre-vingt-dix sur cent mentent en disant cela ; et à leur retour au pays, les enfants soi-disant sevrés reprennent de plus belle le sein de leur mère, qui, du reste, ne saurait le leur refuser, car il faut bien tenir compte du sentiment maternel inné chez toute femme.⁸⁸

La motivation principale de cette tromperie serait, toujours d'après cette mère, « *la soif du gain* » qui pousse la nourrice « *à se charger de deux nourrissons, à l'insu de leurs parents respectifs (...), ce qui, y compris leur propre enfant, leur fait trois petits êtres à nourrir* ». La conséquence est que le petit ramené de Paris n'est pas suffisamment allaité puisqu'il dispute le sein avec deux autres enfants, et de fait la nourrice est contrainte de recourir à des « *expédients que la prudence réprouve et que la philanthropie condamne* ». Il s'agit souvent de lait de vache ou de chèvre, quand l'enfant n'est pas sevré tout simplement ou « *bourré* » d'une « *affreuse soupe* ». Ce contre quoi cette mère révoltée est le plus remontée, concerne la qualité même du lait. Elle reproche aux nourrices de continuer à allaiter les nourrissons quand elles savent qu'elles portent une nouvelle grossesse. Alors que leur devoir est de « *restituer sans retard à la famille l'enfant* », car « *aucune d'elles n'ignore les funestes effets produits par le lait d'une femme qui a conçu*⁸⁹ », elles continuent cependant à donner le sein et « *sacrifient ainsi la santé, souvent même la vie de l'enfant à l'appât de quelques mois d'appointements* ». Ainsi, on va surveiller la sexualité de la nourrice, ses fréquentations externes, pour éviter non seulement qu'elle tombe enceinte et ne corrompe le lait destiné à l'enfant mais aussi qu'elle mène une vie de « *débauche* » qui l'empêche de prendre soin de l'enfant.

Elle en vient ensuite au manque d'attention. En plus de les nourrir si mal et avec si peu de lait, les nourrices ne consacraient pas le temps nécessaire aux nourrissons, car « *les travaux de la campagne sont si multipliés, qu'en tout moment on y a de l'occupation* » : aussi, « *nul bras valide ne reste inactif à la campagne* ». Le nourrisson est donc laissé à lui-même. Pendant que sa nourrice est aux champs, « *sème* », « *moissonne* » ou « *glane* », « *qu'elle vendange ou qu'elle ramasse du bois mort* », il « *crie, pleure, se lamente et personne ne répond à sa voix, si ce n'est un pauvre petit être, son compagnon d'infortune, qui crie, pleure et se lamente comme lui* ». La nourrice qui devait remplacer la mère et concentrer toute son attention à l'enfant est absente. Même la nuit, les plaintes du nourrisson

⁸⁸ *Ibid.*, p.11

⁸⁹ *Ibid.* p.18. « *Des scrofules, des dartres, des humeurs de toute nature qui envahissent comme une lèpre le corps de l'enfant allaité, tels sont les résultats inévitables* »

« n'ont pas la chance d'être mieux entendues ». La nourrice « dort comme un sabot », tandis que « l'enfant peut crier à son aise, c'est comme s'il chantait ! ». Les risques pour l'enfant sont encore plus grands, lorsque, absente, la nourrice prolonge la chaîne de la délégation en le confiant à un tiers, à « un jeune enfant de la famille du voisinage » qui court avec lui « en plein soleil ou en plein verglas, (...) traversant les buissons, franchissant les fossés (...) au risque de se casser le cou lui-même et de tuer l'enfant dont on l'a si imprudemment constitué le gardien ».

Les nourrices, suivant la description critique de cette mère anonyme, avaient aussi pour habitude de garder pour les besoins de leurs propres enfants les denrées que les familles leur envoyaient de la ville. Plutôt que de les remettre à qui de droit, « les friandises sont bien vite distribuées aux enfants de la nourrice, un tas de gros joufflus (...) qui n'en feront qu'une bouchée ». Elles sont donc accusées de vol. Le portrait moral de la nourrice qui est dépeint est censé susciter chez les familles « une surveillance plus active ». Elles sont décrites comme ne cherchant avant tout que le profit, aux dépens des familles, du bien-être des enfants et de la bonne réalisation de leur travail :

Ce qui devrait être pour elles à la hauteur d'un sacerdoce, elles en font métier et marchandise. Là où il faudrait de l'abnégation, elles apportent de l'égoïsme, et si vous cherchiez un cœur dans leur poitrine, il y a cent à parier contre un, qu'à la place, vous trouveriez une pièce de cent sous !⁹⁰

Si le portrait des nourrices dressé par cette mère doit être nuancé, il semble refléter néanmoins des représentations communes que l'on pouvait se faire sur la condition de nourrices au XIX^e siècle. Le fait qu'on leur confie en masse des enfants à allaiter ne voulait pas dire que la société leur faisait entière confiance. Leur moralité fera l'objet d'une surveillance de peur qu'en n'ayant pas une vie bonne, cela ne se répercute sur les mœurs des enfants qui grandissent dans leur contact. En effet, depuis la parution de *L'Émile* en 1762, les idées pro-allaitement et anti-nourrices ont commencé à se développer, que les médecins s'approprièrent pour inviter les mères à donner le lait elles-mêmes à leurs enfants. Cette consigne prend d'autant plus de signification que les nourrices, n'appartenant pas à la même catégorie sociale que les familles qui les embauchent, risquent de corrompre l'éducation des enfants. Les risques de corruption morale sont encore plus élevés lorsque des différences

⁹⁰ *Ibid*, p.21.

raciales étaient en jeu entre nourrices et familles, comme dans les colonies ou en Amérique esclavagiste. Dans ces dernières situations, l'allaitement des enfants par des nourrices noires n'allait pas de soi comme ce fut le cas pendant longtemps en France. Il y a, derrière la défiance morale et culturelle vis-à-vis de nourrice, une préoccupation pour le devenir de la nation, puisque ce sont, avant tout, les futurs hommes et femmes du pays qui leur sont confiés. En les allaitant, les nourrices doivent leur transmettre les traits moraux qui sont attendus par la société, c'est-à-dire qui ne sont pas dépravés.

2.3.3. *Défiance culturelle*

La défiance culturelle concerne plus spécifiquement les mœurs des nourrices. La crainte des familles c'est qu'elles soient transmises à leurs enfants par suite des contacts très forts et prolongés avec la nourrice. La *contagion* devient un élément essentiel. Ses façons de faire, ses manières d'être sont des pratiques que la nourrice peut transmettre à l'enfant. C'est ici que l'aspect corporel/physique rejoint la dimension socioculturelle. Le corps est non seulement vecteur de substances et de fluides, mais aussi vecteurs de la morale des individus de par les fluides qu'il émet. Cette crainte est d'autant plus grande (voire parfois exagérée) que certains nourrissons sont pris en charge dans les campagnes reculées de Paris, hors de toute possibilité de contrôle. En donnant son lait au nourrisson, la nourrice lui transmettrait aussi ses caractéristiques personnelles. Il y a ici une analogie entre le sang et le lait. Tout comme le premier, le second est porteur et transmetteur des caractères héréditaires. Lait et sang possèdent les mêmes vertus : le lait c'est du *sang blanchi*⁹¹.

Il se passe qu'à partir du XVIII^e siècle, le monde de l'industrie nourricière et de manière générale l'universel de la naissance, des enfants et de leur éducation deviennent une préoccupation pour les médecins et hygiénistes, les philosophes et autres humanistes de la période. Le texte majeur qui va entraîner cette préoccupation pour les enfants est sans conteste *Émile* de Rousseau. En effet, au-delà des mauvais traitements que les nourrices infligent aux enfants, ce qui, aux yeux de Rousseau est encore plus important et mérite d'être préservé c'est le rapport mère-enfant qui est brisé par l'industrie de l'allaitement mercenaire. Rousseau s'adresse à la mère dès son livre premier consacré aux « *principes et première*

⁹¹ Elsa Dorlin, *La matrice de la race: généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2009, (306 p), p.158.

enfance »⁹². A travers et derrière la mère, c'est la part d'éducation qui est du ressort de la société que vise Rousseau. En effet, il conçoit que, en venant au monde, nous avons trois maîtres. La nature, les choses et les hommes. Sur la nature, nous ne disposons d'aucune influence directe. Sur les choses notre pouvoir d'action est relativement faible. La seule source d'éducation sur laquelle nous pouvons agir jusqu'à un certain point, est celle qui est liée aux hommes, c'est-à-dire qui concerne les institutions sociales. C'est pour cette raison, conclut Rousseau, que nous devons diriger les deux autres sur celle à laquelle nous ne pouvons rien⁹³. Sur la question de savoir si les enfants doivent être ou non allaités par les nourrices ou les mères, Rousseau, estime que le lait d'une nourrice en bonne santé est toujours préférable à celui d'une mère malade ; autrement dit, sa préférence va à l'allaitement maternel et il subordonne l'allaitement mercenaire à la condition d'une mauvaise santé de la mère. Toutefois, le plus important pour lui c'est moins la question physique de la nourriture que la question émotionnelle du soin maternel. Si on peut donner du lait d'une nourrice ou même d'un animal à l'enfant, la tendresse de sa mère, est selon lui, irremplaçable. La sollicitude maternelle est un avantage pour le philosophe, que toute mère devrait être jalouse de partager :

De cet avantage même résulte un inconvénient qui seul devrait ôter à toute femme sensible le courage de faire nourrir son enfant par une autre, c'est celui de partager le droit de mère, ou plutôt de l'aliéner ; de voir son enfant aimer une autre femme autant et plus qu'elle ; de sentir que la tendresse qu'il conserve pour sa propre mère est une grâce, et que celle qu'il a pour sa mère adoptive est un devoir : car, où j'ai trouvé les soins d'une mère, ne dois-je pas l'attachement d'un fils ?⁹⁴

La vraie nourrice pour Rousseau est donc la mère, et le meilleur précepteur, le père. C'est pour cette raison que parmi les personnes qui graviteront autour d'Émile, et de manière générale autour de tout enfant dès sa naissance, le philosophe n'a pas prévu de place pour une nourrice mais a supposé trois acteurs clé : la *mère*, le *père*, et le *gouverneur*. Ce dispositif

⁹² « C'est à toi que je m'adresse, tendre et prévoyante mère, qui sus t'écarter de la grande route, et garantir l'arbrisseau naissant du choc des opinions humaines ! » Jean-Jacques Rousseau, *Émile : ou de l'éducation*, Paris, Larousse, 2008, 367 p.

⁹³ *Ibid.*p.49

⁹⁴ *Ibid.*p.48.

primaire constitue la base du projet de révolution pédagogique que Rousseau s'est fixé comme objectif.

Dans la même dynamique, ce sont les pouvoirs médical, judiciaire, ecclésiastique et philosophique qui vont coordonner une entreprise de naturalisation de l'allaitement par une mise sous tutelle des nourrices (de l'institutionnalisation, de la réglementation et de la moralisation de leur charge) qui annonce une volonté d'éradication du nourrissage mercenaire⁹⁵. Le choix de la nourrice doit reposer désormais sur des critères non seulement scientifiques, mais aussi moraux :

Les propos sont quasiment les mêmes qu'en ce qui concerne la sage-femme : les parents doivent prendre en compte toute la propreté et la moralité de la femme à qui l'enfant est confié (...). Elle doit être habillée décentement, douce, aimante et s'exprimer convenablement. L'ensemble de ces traits physiques et psychiques est essentiel car avec le lait les enfants têtent son tempérament. (...). La conception du lait féminin implique, en effet, un certain nombre de considérations et de précautions quant au tempérament de la nourrice. Les médecins pensent que la transmission des caractères héréditaires passe à la fois par les deux sexes géniteurs, mais aussi dans un second temps, par le lait, qui est en fait de la semence féminine sous une qualité différente⁹⁶.

Cette naturalisation du tempérament fonctionne dans les deux sens : les fluides corporels ont des vertus psycho-sociales, et le social a une essence biologique inscrite dans les sécrétions du corps. *Dis-mois quelle nourrice tu as tétée je te dirais qui tu es (seras) !* Telle pourrait être la maxime qui devrait guider le choix des nourrices. C'est pour cette raison que le choix de la nourrice est devenu affaire éminemment médicale au point que dans le magistral recueil des œuvres d'Ambroise Paré, dans le livre vingt-quatre consacré à la *Génération*, le médecin prend la peine et le soin de consacrer quelques chapitres au choix de la bonne nourrice, même s'il considère que l'idéal reste l'allaitement maternel :

Il faut à présent parler de l'élection d'une bonne nourrice pour allaiter et alimenter l'enfant, qui se fera toutefois de la propre mère s'il est possible,

⁹⁵ Elsa Dorlin, *La matrice de la race: généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2009, 306 p.

⁹⁶ E. Dorlin, *La matrice de la race*, op. cit. pp.157-158 et p.160.

plutôt que d'une étrangère : car puisqu'il est ainsi, que l'enfant étant au ventre de la mère est nourri du sang de celle-ci, et que du sang est fait de lait aux mamelles : véritablement, le lait de la mère sera plus propre que nul autre parce qu'il est plus semblable à la substance dont il était nourri dedans le ventre de la mère⁹⁷.

La préférence du médecin pour l'allaitement maternel tient à la ressemblance supposée entre le lait et le sang. Le premier n'est en fait qu'une autre forme de la seconde. En effet dans la conception médicale en cours durant cette période, le lait était au nourrisson ce que le sang était au fœtus. L'un servait à nourrir à l'extérieur tandis que l'autre servait à nourrir à l'intérieur. C'est ce qui explique que la grossesse d'une nourrice soit un motif de rejet de sa candidature. Les médecins considèrent que le lait et le sang vont se corrompre mutuellement ce qui va nuire et au fœtus et au nourrisson, en provoquant des maladies, voire la mort de l'un ou de l'autre.

Toutefois, lorsque la mère ne peut allaiter elle-même son nourrisson, trouver une bonne nourrice suppose alors de respecter dix critères, au nombre desquels figurent les mœurs de la nourrice.

Elle doit être diligente et non fêtarde à tenir l'enfant nettement, chaste et sobre, joyeuse, chantant et riant à l'enfant, l'aimant comme le sien même, et plus s'il est possible : aussi il faut qu'elle parle, profère bien la parole, d'autant que l'enfant apprend à parler par sa mère nourrice : semblablement qu'elle soit sage car l'enfant ne tire tant du naturel de personne, après celui de père et de mère, que de la nourrice, à raison du lait qu'il tète (...) avec le lait les mœurs et vices de la nourrice influent dans les enfants⁹⁸.

En raison du développement de l'industrie de l'allaitement mercenaire, la survie des enfants, leur moralité et leur bonne éducation, reposent désormais entre les mains des nourrices et les médecins de l'époque ne sont pas insensibles au fait que « si les nourrices peuvent détériorer le tempérament naturel des enfants, elles peuvent également l'améliorer,

⁹⁷ Ambroise Paré, *Œuvres, neuvième édition, revue et corrigée en plusieurs endroits, 1633, p.704.*

⁹⁸ D'après Ambroise Paré, ces dix choses à savoir sont : « l'âge et l'habitude du corps, les mœurs, la forme des mamelles et mamelons, la nature du lait, la distance du temps qu'elle a enfanté, le sexe de son dernier enfant, qu'elle ne soit point enceinte et qu'elle soit saine, sans aucun soupçon de lèpre ou de vérole : pour ce que c'est une règle infailible, que du lait que l'enfant tette, dépend toute la santé corporelle de la vie de l'enfant » (ibid.)

d'où l'importance que requiert la sélection des meilleures d'entre elles, quelle que soit leur condition sociale »⁹⁹.

Lorsque l'empire français s'étendit au-delà des mers, et que la question de l'identité de la Nation se trouva aux prises avec la question raciale, le choix des nourrices pour les enfants devint un enjeu politique. S'il est arrivé parfois que les mères confient l'allaitement des enfants à des femmes noires pour les préserver de maladies comme la malaria, la promotion de l'allaitement maternel par les médecins était cruciale, comme l'explique Elsa Dorlin :

Loin du royaume de France, c'est le tempérament maternel qui est au cœur de la fabrique nationale, il est par conséquent impossible de confier les enfants européens à des femmes africaines sans risquer de corrompre leur tempérament, c'est-à-dire de les africaniser¹⁰⁰.

La tension entre confiance et méfiance est inhérente à la mise en nourrice. Une autre tension réside aussi dans le désir de nourrir les enfants et la volonté de les préserver des mœurs des nourrices. Les nourrices sont des femmes que l'on considère peu et dont on se méfie¹⁰¹, ce qui intéresse les familles c'est qu'elles donnent du lait et du bon lait aux enfants qu'on leur confie. Maladie et morale sont traitées dans le même registre de risque car toutes les deux passent par le lait, le sang, la sueur et autres fluides corporels. *Que les mères daignent nourrir leurs enfants, les mœurs vont se réformer d'elles-mêmes*, disait Rousseau.

⁹⁹ E. Dorlin, *La matrice de la race*, op. cit. p.164-165.

¹⁰⁰ *Ibid.* p.206

¹⁰¹ *Ibid.* p.157

Conclusion

Ce rapide survol historique de condition nourricière montre bien le défi qu'a toujours constitué le fait de recourir à une tierce personne, en l'introduisant directement dans sa maison ou non, pour lui déléguer des tâches domestiques, et parfois des plus intimes comme l'allaitement, et plus tard le soin de membres de la famille (enfants, malades, personnes âgées, ou encore handicapées).

Aujourd'hui le lait et de fait la survie de l'enfant, ne sont plus en jeu dans le soin délégué ; le médecin a perdu sa place au profit d'autres professionnels. La nourrice est devenue une *nounou*, une auxiliaire de vie ou une assistante maternelle. Les critères pour la choisir ont aussi changé et ce changement se retrouve également dans les personnes qui ont la charge de définir ce qu'est aujourd'hui une bonne *nounou* (les agences principalement, qu'elles soient mandataires, ou prestataires) pour leurs clients. La question du bon lait et de la survie de l'enfant n'étant plus en jeu, ce qui compte avant tout c'est son bien-être, et cela passe par de l'affectif, de l'émotion et des sentiments.

Il avait été précisé plus haut que la place des femmes dans les migrations internationales a pris une grande importance ; elles en constituent presque la moitié aujourd'hui. Cette migration est fortement articulée au travail domestique de manière générale et au travail domestique de *care* de manière particulière. Cette articulation est à mettre en lien avec les évolutions du travail immigré. Les nouvelles migrations qu'annonçaient dès le début des années 1990 Castles & Miller, avec leurs nouveaux migrants, présentent de nouveaux traits dont les femmes sont en grande partie le symbole, puisque leur n'est plus statut lié à celui de leur mari, mais elles sont elles-mêmes des migrantes pionnières ouvrant de nouvelles pistes¹⁰². Acteurs autonomes des processus migratoires, elles se retrouvent même souvent à jouer le rôle de pourvoyeur de fonds qui est resté longtemps dévolu à la figure masculine de l'immigré. C'est cette articulation entre condition immigrée et travail domestique de soin qui va être décrite à présent, à travers les différentes analyses qui ont été produites sur la question.

¹⁰² Andréa Rea, « Les transformations des régimes de migrations de travail en Europe », in A. Morice, Swanie Potot et Nicolas Jounin (eds.), *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers: les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris, Karthala, 2010, p.307.

Chapitre 3 : Femmes immigrées et garde d'enfants : Position théorique

Introduction

Des femmes asiatiques dans les Émirats ou le golfe Persique, aux femmes sud-américaines travaillant aux États-Unis, en passant par les femmes africaines dans les capitales européennes, le travail domestique est un des secteurs dans lequel s'insèrent de nombreuses immigrées transnationales. De manière générale, même sans tenir compte du genre des migrants, il apparaît qu'une part importante (près d'un cinquième) d'entre eux s'orientent dans les emplois domestiques, une fois qu'ils se retrouvent dans le pays d'accueil. Les femmes occupent une part importante dans ce processus d'insertion.

Ce chapitre a pour objectif de décrire l'immigration transnationale des femmes en lien avec les formes d'emplois domestiques dans lesquelles se retrouvent ces immigrées. La question principale est de savoir comment se dessine de plus en plus une sorte de classe ouvrière internationale (de femmes) qui vient occuper, dans les pays riches, des emplois que les autochtones, ne peuvent ou ne veulent pas faire. Cette classe ouvrière transnationale devient comme une sorte d'infrastructure pour le système économique global d'aujourd'hui, qui rend tous les autres possibles¹⁰³.

Un accent particulier sera mis sur les emplois dits de *care* en puisant dans les différentes analyses qui relèvent de ce qu'on appelle aujourd'hui les *théories du care*. Nées au début pour revendiquer une dimension féminine et féministe souvent oubliée par la philosophie morale, et mettant l'accent sur les ressorts émotionnels et non plus simplement rationnels de l'action et la capacité d'émettre un jugement moral, les *cares studies* seront reprises par les chercheurs en sciences sociales pour mettre en avant une sorte de sociologie de la morale. Elle mêle, travail émotionnel, jugement moral et éthique de la relation à autrui, notamment à travers le soin. Nous verrons ainsi, comment ces *care studies* articulent travail de soin et question des femmes immigrées, et comment à la lumière de notre cas empirique, certains éléments peuvent être nuancés ou au contraire approfondis. *Travail de soin* et *travail de care* sont deux termes qui seront souvent employés de manière interchangeable.

¹⁰³ Grace Chang, *Disposable domestics: immigrant women workers in the global economy*, Haymarket Books, Chicago, 2016, p. vii.

3.1. L'immigration de travail domestique : une nouvelle main-d'œuvre transnationale

Selon le Bureau international du travail, ils seraient 67,1 millions de travailleurs domestiques à travers le monde. Parmi eux, 11,5 millions seraient des migrants, soit 17,2%. En 2013, un travailleur domestique sur cinq était migrant. Les femmes, parmi les travailleurs domestiques migrants, représentent 74%, soit 8,5 millions de travailleuses¹⁰⁴. Ces chiffres laissent penser que le travail domestique est non seulement massivement exercé par les femmes au sein de la population immigrée, mais surtout qu'il est un mode non négligeable d'insertion professionnelle dans les migrations féminines. Ces dernières sont en quasi-égalité avec les migrations masculines, même supérieures dans certaines régions du monde. Au cours de l'année 2020, sur les 281 millions de personnes constituant le stock de migrants internationaux, les femmes représentaient 48,1% ; en Amérique du Nord, elles étaient 51,8%, en Europe 51,6% ; en Asie 41,8% ; en Amérique Latine 49,5%, en Afrique 47,1% ; en Océanie 50,5%¹⁰⁵.

Cette distribution forte du travail domestique au sein de la population immigrée féminine est un pendant de ce qu'on peut observer du côté de la population immigrée masculine. Certaines tâches socialement peu valorisables semblent devoir être souvent déléguées à certaines couches sociales, souvent des classes inférieures. C'est ainsi que l'on trouvera de nombreux immigrants dans des métiers de nettoyage ou de collecte des ordures, de services à la personne, de la sécurité des grands magasins et des lieux publics, ou encore de travail domestique comme c'est le cas ici¹⁰⁶. De ce point de vue, le travail domestique apparaît comme une forme d'insertion par-le-bas, pour des femmes qui ne peuvent accéder à des emplois plus valorisables, soit parce qu'elles n'ont pas les qualifications requises, soit celles-ci ne sont pas reconnues ou transposables dans le marché de l'emploi du pays d'accueil.

¹⁰⁴ Bureau international du travail, Note d'information N°9

¹⁰⁵ D'après des données du Portail sur les données migratoires : https://migrationdataportal.org/sites/default/files/2021-03/2021_Gender_Thematic%20page.jpg, consulté le 31 mars 2021.

¹⁰⁶ Gauz, *Debout-payé*, Paris, le Nouvel Attila, 2014, vol. 1/, 172 p. Dans son roman l'écrivain ivoirien raconte les péripéties d'immigrés africains qui essaient de se faire embaucher par des entreprises de sécurité pour travailler comme vigile.

Il y aurait, d'après Rhacel Parreñas¹⁰⁷, comme premier élément d'explication de ces exportations de main-d'œuvre l'attractivité des emplois dans le pays d'accueil. Elle souligne en effet, que le travail que les immigrées exercent en général à l'étranger est souvent préféré à toute autre forme de travail qu'elles pourraient trouver dans leur propre pays. D'un autre côté, poursuit-elle, dans les pays développés, sont mises en place de manière délibérée des politiques économiques qui facilitent l'extraction de ressources dans les pays du tiers monde, et spécialement de la ressource humaine.

Elle place les femmes au cœur des politiques migratoires américaines en analysant à la fois leur rôle comme travailleuses de soin dans les institutions et les familles, et leur rôle de pourvoyeuses de travail de reproduction au sein de leur propre famille. On voit ici deux dimensions du travail de reproduction. La première, externe, c'est le travail effectué par les femmes pour le compte des familles qui les emploient, et la seconde, interne, concerne l'effort pour pouvoir prendre en charge les besoins au sein de leur propre famille. D'après Parreñas, la grande responsabilité des femmes immigrées au sein de leur famille serait utilisée pour les contraindre dans le marché du travail. Les familles les emploient parce qu'elles ont besoin d'elles jusqu'au jour où le besoin cesse, elles sont remerciées, après s'être attachées aux enfants durant des années : « *les nounous jetables peuvent ainsi être larguées une fois que les bébés ont grandi ou que de nouvelles immigrées peuvent être trouvées, qui acceptent de travailler pour un salaire encore plus bas* »¹⁰⁸. C'est ici un élément marquant du travail de soin que l'on retrouvera régulièrement dans le discours de *nounous*, sous une déclinaison morale à travers l'opposition entre travail noble et travail ingrat.

Dans le cas français par exemple, une enquête menée par Cécile Talbot auprès de conseillers et conseillères en insertion socioprofessionnelle qui travaillent pour un PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) a montré comment ces programmes reproduisent et accentuent l'assignation de femmes, notamment parmi elles, d'une fraction subalterne et racisée, au travail domestique, sous ses formes publiques et subventionnées¹⁰⁹. Autrement dit, les politiques d'emploi visent à faire occuper certaines activités par certaines catégories

¹⁰⁷ Rhacel Salazar Parreñas, *Servants of globalization: women, migration and domestic work*, Stanford, Calif, Stanford University Press, 2001, 309 p. Cette exportation voulue de ressources humaines concerne plus spécialement le cas des Philippines, pays qui constitue le terrain de départ de cette chercheuse.

¹⁰⁸ *Ibid.* p.53-54

¹⁰⁹ Cécile Talbot, « Les politiques d'insertion comme processus d'assignation au travail domestique : l'exemple des plans locaux pour l'insertion et l'emploi français », *Recherches féministes*, 12 mars 2018, vol. 30, n° 2, p. 139-156.

de travailleurs et travailleuses bien précises. D'un point de vue pratique, cela passe par les dispositifs d'accompagnement pilotés au quotidien par des conseillers et conseillères qui sont directement en contact avec les usagers.

[...] l'accompagnement personnalisé est aussi le lieu d'interactions de classes, de race et de genre, au cours desquelles est produit un travail relationnel et symbolique normatif. [...] Les pratiques de travail des conseillères et des conseillers [...] s'appuient sur des tris et des jugements socialement situés, et donc qu'elles mobilisent des stéréotypes tout autant qu'elles les construisent¹¹⁰.

On voit que le rôle des conseillers et conseillères dans le dispositif d'accompagnement personnalisé, ne se limite pas qu'à relever des besoins. Il consiste également à faire entrer les usagers dans des parcours d'insertion dont la pertinence et la légitimité sont approuvées par l'agent et non par les usagers en direction de qui les politiques sont menées. Ce qui conduit la plupart du temps à des emplois qui ne sont rien d'autre que des externalisations et des prolongements de compétences domestiques naturalisées.

C'est en tenant compte des politiques nationales et de leur déclinaison dans les pratiques à l'échelle locale d'une part, des mobilités féminines transnationales d'autres part, qu'on perçoit mieux le fait que beaucoup de femmes immigrées se retrouvent quasi systématiquement dans des emplois domestiques et plus largement dans les métiers de service à la personne. Les immigrées sont « disponibles » puisque leur taux de chômage et de pauvreté est plus élevé que la moyenne nationale. Des emplois de services sont non pourvus du fait de leur dévalorisation sociale et des absences de perspectives professionnelles attrayantes.

3.2. Du travail domestique à la question du *care* : les *care studies*

Parler de soins et de garde d'enfants revient à examiner de manière globale les questions aujourd'hui regroupées sous l'appellation des *care studies*. Le *care* désigne, de manière générale, la sollicitude d'une personne, le soin qu'elle entreprend à l'égard d'une autre. Les *care studies* se sont développées aux États-Unis au début des années 80 et durant

¹¹⁰ *Ibid.*

les années 90. Il faudra attendre le début des années 2000 pour qu'elles soient reçues puis discutées en France où elles demeuraient encore peu, voire pas du tout commentées¹¹¹.

3.2.1. *La voix différente et l'éthique du care de Carol Gilligan*

C'est en grande partie à la psychologue américaine Carol Gilligan¹¹² que l'on doit la conceptualisation de l'*éthique du care*. Lorsqu'elle publie en 1982 *A Different Voice*, Carol Gilligan s'insurgeait contre les thèses de psychologie du développement et le rationalisme qui les sous tendait, à propos des enfants. Sa critique portait principalement sur la théorie du développement moral de Lawrence Kohlberg. D'après ce dernier, seuls les garçons parvenaient aux stades ultimes du développement moral. La thèse de Kohlberg est fondée sur le désormais célèbre dilemme dit de Heinz proposé à de jeunes enfants, garçons et filles, lors d'une expérience en vue de mesurer leur développement moral. Le dilemme met en situation un homme, Heinz, dont la femme est malade et à qui le pharmacien refuse de donner le médicament parce que Heinz n'a pas les moyens de le payer. La question posée aux enfants de l'enquête est de savoir si oui ou non Heinz doit voler le médicament pour sauver sa femme. Jack répond que oui en argumentant que la vie de la femme de Heinz vaut plus que tout, et par conséquent mérite qu'il commette le vol pour la sauver. Pour Amy, Heinz doit plutôt persuader le pharmacien et donc lui expliquer pourquoi il doit lui céder le médicament jusqu'à obtenir gain de cause. Cette négociation, selon la jeune fille, est d'autant plus nécessaire qu'en volant le médicament, Heinz finirait en prison et laisserait sa femme seule, mourante. La conclusion de Kohlberg est sans appel. Amy est incapable d'atteindre le stade ultime du développement moral eu égard aux arguments supposés non rationnels qu'elle développe, tandis que Jack est sur la bonne voie. Or c'est justement une telle conception de la morale que rejette Gilligan. Tout au long de son ouvrage, la psychologue s'efforce de faire entendre la *voix* de son héroïne, Amy. Faire entendre la voix d'Amy c'est

¹¹¹ Si l'ouvrage est traduit en 1986 en français, il faut attendre les années 2000 pour que le care soit discuté de manière plus ouverte, notamment par les écrits de Sandra Laugier, Patricia Paperman, qui tentent d'en assurer la diffusion dans les milieux académiques français.

¹¹² Carol Gilligan, *Une voix différente: pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2008, tr, *In a different Voice: Psychological Theory and Women's Development*.

avant tout pour Gilligan une tentative de surmonter la difficulté qu'il y a encore à entendre ce que disent les femmes quand elles prennent la parole¹¹³.

La *voix différente* chez Gilligan, dont Amy est devenue la porteuse, repose sur une spécificité de la conception de la morale fondée sur la différence de genre. Les hommes auraient tendance à faire dépendre de procédures rationnelles le jugement moral qu'ils portent sur la vie et leurs actions, tandis que ce jugement serait fondé, chez les femmes, sur le lien social et la responsabilité vis-à-vis d'autrui, autrement dit, la sollicitude. Autrement dit, plutôt que de situer la rationalité chez les garçon et disqualifier celle de filles, il faut considérer la façon dont les uns et les autres envisagent la morale.

L'éthique du *care* se donne ainsi comme une critique des théories de la justice, notamment dans la perspective développée par John Rawls dans sa théorie de *la justice comme équité*¹¹⁴. La justice dans l'éthique du *care* a pour objectif premier de préserver le lien social, le bien-être et non plus de prendre simplement aux uns pour redistribuer à ce qui en ont moins, selon le principe de l'équité. La conception dominante de la justice a du mal à prendre en compte le point de vue moral véhiculé par les femmes à travers la voix d'Amy. Selon Fabienne Brugère :

L'éthique du *care* surgit comme la découverte d'une nouvelle morale dont il faut faire reconnaître la voix dans un monde qui ne dispose pas du langage adéquat pour exprimer et faire reconnaître tout ce qui relève du travail du « prendre soin » et du sentiment de responsabilité à l'égard du bien-être des autres¹¹⁵.

Le point de vue moral que propose Gilligan est une sorte de morale ordinaire ancrée dans la vie de tous les jours, qui cherche avant tout à répondre au besoin d'autrui et ne s'encombre pas des grandes théories dépourvues de soubassement empirique. Le problème du lien social est revisité ainsi sous l'angle de l'attention aux autres, du soin mutuel, de la sollicitude¹¹⁶, c'est-à-dire cette capacité à porter de l'attention pour autrui. En partant d'enquêtes réalisées auprès de femmes, Carol Gilligan a observé qu'elles « perçoivent le dilemme moral comme un problème de responsabilité et de préoccupations du bien-être de l'autre et non comme une question de droits et de règles ¹¹⁷». Une telle conception, souligne-

¹¹³ *Ibid.* p.277

¹¹⁴ Voir J. Rawls, *Théorie of Justice* et *La justice comme équité*.

¹¹⁵ Fabienne Brugère, *L'éthique du « care »*, Paris, Diffusion] Cairn.info, 2011, p.7.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ C. Gilligan, *Une voix différente*, *op. cit.*

t-elle, relie le développement de leur raisonnement moral aux changements qui modifient leur compréhension de la responsabilité et des rapports entre les personnes¹¹⁸. La voix différente est aussi une autre voie dans la réflexion en philosophie morale qui prend le contrepied d'un rationalisme qui sous-tend la philosophie politique moderne et que l'on peut déceler chez des théoriciens comme Rawls.

L'éthique du care repose ainsi sur deux conceptions fondamentales. L'idée qu'il y aurait une morale intrinsèquement liée au genre et partant, à la socialisation ; et d'autre part que cette morale féminine est axée davantage sur le souci des autres et la préservation du lien. La différence de socialisation ferait que les femmes soient plus prédisposées que les hommes à adopter une attitude de *care*. De là à en conclure que l'éthique du *care* serait intrinsèquement féminine (voire féministe), Carol Gilligan ne franchit pas clairement¹¹⁹ ce pas, même si elle ne donne pas des éléments qui pourraient laisser penser le contraire. En effet :

Elle établit ainsi que les rôles sociaux et le genre des vertus incitent les femmes à privilégier leurs responsabilités envers les proches, à les protéger de la souffrance et à combler leurs besoins, toutes choses qui leur semblent plus urgentes et plus appropriées que l'application de normes morales abstraites¹²⁰.

On retrouve par conséquent dans ses analyses les fondements, les jalons d'une sociologie morale qui seront repris puis réinterprétés à la lumière de travaux empiriques sur les emplois dits de *care* et dont la garde d'enfants constitue une forme.

Dans une conception purement politique, voire, à certains égards, anthropologique, Joan Tronto va élargir la théorie du *care* à toutes les questions que rencontre l'humanité, par le simple fait d'habiter un monde vulnérable, dont elle doit maintenir les conditions favorables à une existence normale. Sa conception du *care* pose la question des relations que les êtres humains entretiennent les uns avec les autres, et tous avec leur environnement.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Ibos (2019 : 202) explique, comment dix ans de controverses après la parution d'*Une voix différente*, Gilligan a dissipé les soupçons en affirmant que son éthique du *care* est bien féministe et pas féminine.

¹²⁰ Caroline Ibos, « Éthiques et politiques du *care*. Cartographie d'une catégorie critique », *Clio*, 2019, n° 49, p. 181-219.

3.2.2. Pratiques et politiques du care chez Joan Tronto

A la suite de Gilligan, Joan Tronto a proposé une conception du *care* plus politique, en élargissant le concept à toutes les sphères de la vie, aussi bien humaine qu'environnementale. Le *care* chez Tronto a une vocation pratique voire pragmatique, qui consiste à transformer la société, à en repenser les frontières morales qui sont au fondement de l'exclusion de certaines couches sociales. La définition qu'elle propose du *care* et les conséquences pratiques qu'elle en déduit sont assez vastes. Elle distingue trois éléments contenant sa conception théorique soin et ses implications pratiques. Il s'agit d'une définition qu'elle avait proposée en 1990 dans un texte coécrit avec Berenice Fisher¹²¹ et qu'elle reprend en 1993 dans *Moral Boundaries*¹²².

a) *Au niveau le plus général, nous suggérons que le care soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre « monde » ; b)* *De sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible ; c)* *Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier à un réseau complexe, en soutien à la vie »*

L'élément **a)** contient ce que le *care* dénote comme idée et comme action : ce qui doit être inspiré et qui doit être entrepris. En proposant, le *maintien*, la *perpétuation* et puis la *réparation* Joan Tronto va au-delà de la simple sollicitude telle qu'elle pouvait être perçue dans la *voix différente* de Gilligan. Elle inscrit l'action de care dans un horizon temporel qui était implicite dans la perspective de l'*éthique du care*¹²³. Il ne suffit plus simplement de se soucier de quelqu'un ou du monde [*caring about*], il faut aussi entreprendre de changer les choses et ce, de manière durable. Le *caring about* doit conduire vers une action réelle de soin [*caring for*]. Il apparaît ainsi une nécessité de passer du cadre théorique programmatique, à un cadre pratique et pragmatique. Le *care* chez Tronto est donc orienté vers l'action. Le travail de maintien se dédouble d'un travail de réparation, condition de la perpétuation.

¹²¹ Voir Berenice Fisher & Joan Tronto in Emily K. Abel, *Circles of Care*, 1990.

¹²² Nous faisons référence à la version française, Joan C Tronto, *Un Monde vulnérable: pour une politique du care*, Paris, Découverte, 2009.

¹²³ En effet tout lien social suppose toujours et déjà une dimension temporelle à l'aune de laquelle on peut mesurer sa force ou au contraire sa faiblesse.

L'élément **b)** contient le programme du bien-être. L'action de *care* doit viser, dans l'horizon temporel de la longue durée que lui assigne l'auteure, le bien-être humain. Cette action, inscrite sur le long terme va au-delà de la simple société. Ainsi que le stipule l'élément **c)**, le domaine d'application de la politique de *care*, le monde, comprend aussi bien l'espace social que l'environnement, autrement dit, la nature. Remis ensemble, ces trois éléments de la conception du *care* chez Tronto repoussent ce qu'elle appelle les « frontières morales¹²⁴» qui sont à l'origine des exclusions dont sont victimes certaines catégories sociales telles que les femmes, les migrants, etc. Ces frontières reposaient sur la séparation traditionnelle entre le privé et le public. La sollicitude n'est plus qu'une simple morale du lien social (entre individus en société) mais la vie au sens large, c'est-à-dire, la présence humaine sur terre et les rapports qu'elle entretient avec son environnement physique. Ce « quelque chose d'autre que soi¹²⁵» vers lequel la sollicitude doit tendre va au-delà de la simple altérité et conduit à « une forme d'engagement » qui doit permettre à son tour à entreprendre une action, pour les autres et pour le monde autour de soi.

Alors que Carol Gilligan entreprend une sorte de sociologie des catégories morales ordinaires, J. Tronto est plutôt orientée vers une dimension plus agissante qui se donne parfois les allures d'une invasion par le *care* de toutes les sphères de la vie. D'une certaine manière on assiste à un transfert des « découvertes » de Gilligan sur le champ de l'action. Dans un texte introductif à l'ouvrage collectif *Qu'est-ce que le care ?*¹²⁶, Joan Tronto y développe sa théorie du *care* démocratique, qu'elle veut holistique et non plus fragmentée en fonction des objets de chaque discipline qui s'y intéresse. Cela conduit de fait à une autre vision du monde comme ensemble de personnes prises dans des réseaux de *care* et engagées à répondre aux besoins de *care* qui les entourent¹²⁷. La théorie du *care* chez Joan Tronto débouche sur une certaine approche politique du monde. Elle propose de démocratiser le *care* et d'en faire une valeur centrale de nos sociétés. Sa théorie-programme repose sur trois ensembles d'idées. Le premier ensemble avance l'argument suivant lequel nous sommes *tous des bénéficiaires du care*, dans la mesure où nous sommes tous vulnérables : « chacun

¹²⁴ J.C. Tronto, *Un Monde vulnérable*, *op. cit.* J. Tronto identifie trois frontières morales au fondement de l'exclusion. La frontière entre la morale et le politique, la frontière du « point de vue moral » et la frontière vie publique vie privée.

¹²⁵ F. Brugère, *L'éthique du « care »*, *op. cit.*

¹²⁶ Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman, *Qu'est-ce que le care: souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot, 2009.

¹²⁷ Joan Tronto « Care démocratique et Démocraties du Care. », in P. Molinier, S. Laugier et P. Paperman, *Qu'est-ce que le care*, *op. cit.*, p. 39.

de nous est [quotidiennement] le centre d'un réseau complexe de relations de care¹²⁸ ». Cette chaîne de relations fondées sur des vulnérabilités réciproques devrait donc conduire à répondre aux besoins de soins les uns des autres, en commençant par les vulnérables. Deuxièmement, Tronto met l'égalité de care comme condition d'une société juste, car les inégalités de care se transposent et sont au fondement d'inégalités bien plus grandes encore. Enfin, le *care* doit aussi se tourner vers autrui et prendre une dimension universelle. Se trouvent ainsi mêlées la dimension anthropologique (notre vulnérabilité originelle), la dimension morale (la nécessité d'une égalité dans l'accès au care) et la dimension politique (une relation de care tournée vers autrui). On est face à une anthropologie politique globale du soin.

De manière implicite, l'approche politique de Tronto permet de mettre au jour sans qu'elle-même ne le développe plus longuement, la relation de pouvoir lorsque se retrouvent en interaction, la personne pourvoyeuse de soins et celle qui doit en bénéficier. L'inégalité d'accès au *care*, doublée des différences de capitaux, pousse ceux qui sont plus dotés en revenus à se fournir en care tandis que les moins dotés n'y ont pas accès, et sont le plus souvent les pourvoyeurs. Reprenant la distinction de Kari Waernness sur le *care de nécessité* et le *care* comme *service à la personne*¹²⁹, elle perçoit que dans la deuxième forme la relation de pouvoir est asymétrique aux dépens de la personne qui procure le soin. Cela est dû au fait que l'on :

Considère souvent que le travail du *care* n'exige pas de compétences spécifiques, sa valeur est faible et ceux qui demandent ce type de services peuvent exercer de l'autorité, de manière très asymétrique¹³⁰.

En mettant de la politique dans le *care*, ou en jetant le care dans le champ politique, Joan Tronto ouvre ainsi une réflexion dans laquelle les relations sociales peuvent être envisagées aussi en termes *bourdieusiens* de *capitaux de care*, lorsqu'employeurs et

¹²⁸ Joan Tronto « Care démocratique et Démocraties du Care. », in P. Molinier, S. Laugier et P. Paperman, *Qu'est-ce que le care*, *op. cit.*

¹²⁹ Le care comme nécessité c'est le travail de soin que la personne concernée ne peut s'octroyer elle-même et par conséquent elle a besoin de recourir à une tierce personne. Par opposition le *care* de service peut être, du moins techniquement, assuré par la personne qui en fait la demande, mais pour différentes raisons, elle décide de le déléguer à un tiers.

¹³⁰ Joan Tronto « Care démocratique et Démocraties du Care. », in P. Molinier, S. Laugier et P. Paperman, *Qu'est-ce que le care*, *op. cit.*, p. 39.

employés sont en interactions pour des transactions de soin à personnes. Autrement dit, par les relations de soin, on peut aussi penser les relations de pouvoir.

Les travaux sociologiques qui se sont inspirés en partie des apports de Gilligan et de Tronto vont, par conséquent, poser la question du travail domestique en général sous de nouveaux jours. Ils vont surtout interroger sa distribution inégale dans la société, et le fait que ce soit certaines catégories sociales en particulier qui sont assignées à ces emplois et aux services d'autres catégories qui ont les capacités sociales et économiques pour se soustraire à ces tâches et pour les déléguer. En (re)plaçant le *care* dans une dimension politique, Tronto offre une grille de lecture par le prisme de la capacité des uns à assigner les autres à des emplois de services. De plus, au-delà et en-deçà des questions de pouvoir, le *care* apparaît comme une ressource dont la distribution obéit aux logiques inégalitaires qui ont cours dans la société, et parfois, pour certains analystes (Ehrenreich & Hochschild 203), qui ont cours à l'échelle transnationale des relations Nord - Sud. La *nounou* qui prend soin des enfants d'autrui, n'a pas les mêmes ressources sociales et financières pour confier ses propres enfants à une tierce personne quand elle-même est en train de travailler. Le *capital de soin*, ou le *capital de care* dont elle dispose est mis au service quasi exclusif des familles dont elle garde les enfants. Le *care* devient une ressource dont l'enjeu final est celui de sa distribution et de sa consommation, autrement dit, de sa marchandisation.

3.2.3. Crise du care et distribution sociale inégale

Au-delà de la diversité des domaines qui se réclament plus ou moins des *care studies*, il y a une observation généralement admise : c'est qu'une crise du *care* traverse les familles des pays développés¹³¹. Le nombre de personnes ayant besoin de soins s'accroît plus rapidement que le nombre de personnes disponibles pour assurer ce travail, ce qui conduit dans des pays comme les États-Unis, suivant Evelyn Glenn¹³², à une crise du *care* [*care crisis*]. Ce contexte de crise générale du *care* communément admis induit vers une conception du *care* plus axée sur le thème de la *rencontre* entre d'un côté la personne (travailleur/se) procurant le soin [*care giver* ou *care provider*] et la personne bénéficiaire, qui reçoit le soin [*care receiver*]. L'idée sous-jacente c'est que la personne intéressée ne peut

¹³¹ Rhacel Salazar Parreñas, *Children of global migration : transnational families and gendered woes*, Stanford, Calif, Stanford University Press, 2005, p.12.

¹³² Evelyn Nakano Glenn, *Forced to care: coercion and caregiving in America*, Cambridge, Mass, Harvard University Press, 2010, 262 p.

pas se procurer par elle-même le bien-être (le jeune enfant, le malade, la vieille personne) et par conséquent il est nécessaire qu'un tiers s'occupe d'elle. Pour Evelyn Glenn, le travail de care peut se décliner suivant trois formes d'activités.

First, there is direct caring for the person, which includes physical care (e.g., feeding, bathing, grooming), emotional care (e.g., listening, talking, offering reassurance), and services to help people meet their physical and emotional needs (e.g., shopping for food, driving to appointments, going on outings)¹³³.

Il s'agit ici d'une prise en charge directe avec comme objectif la satisfaction de besoins physiques et émotionnels de la personne destinataire du soin. La prise en charge porte sur les activités du quotidien que le bénéficiaire des soins ne pourrait pas réaliser tout seul. Le soin suppose aussi de combler les défauts en termes de locomotion (au sens étymologique de se mouvoir d'un espace à un autre), d'offrir à la personne la possibilité d'entrer en interaction avec le monde qui l'entoure. Autrement dit le pourvoyeur entre en contact physique avec le destinataire des soins. La *nounou*, par exemple, portera l'enfant, le lavera, lui donnera le biberon, ou encore le sortira pour le promener dans l'espace public où il rencontre d'autres enfants que leurs parents ou leur *nounou* ont sorti promener. L'auxiliaire de vie lavera la personne âgée, la conduira dans les toilettes, la nettoiera une fois qu'elle a fait ses besoins, lui donnera sa nourriture, le cas échéant lui fera prendre ses médicaments ou veillera à ce qu'elle les prenne, etc. ; l'infirmière ou l'aide-soignante administrera également des soins directs au malade. « The second type of caring labor is that of maintaining the immediate physical surroundings/milieu in which people live (e.g., changing bed linen, washing clothing, and vacuuming floors) ».

La seconde forme est moins directe. Elle consiste dans l'entretien de l'espace ainsi que des objets matériels qui se rapportent à la vie quotidienne de la personne. Les travaux de ménage [*housekeeping* ou *housecleaning*] entrent dans ce registre. Ce qui est assuré ici c'est le bien-être spatial, de l'environnement et du cadre de vie domestiques. La prise en charge est, non plus physique ou émotionnelle mais plutôt matérielle et spatiale. Autrement dit, elle se rapporte au cadre et à tout objet pouvant contribuer au confort du destinataire des soins.

¹³³ *Ibid.*, p.5

The third is the work of fostering people's relationships and social connections, a form of caring labor that has been referred to as « kin work » or as « community mothering ».

La dernière approche dérive vers une ambition que l'on pourrait qualifier de politique. Elle vise un soin du lien social et de la vie en communauté. On retrouve ici une partie du projet de *care* tel que Joan Tronto le conçoit dans une vision plus large de la relation. Par contre la politique du *care* chez Evelyn Glenn est avant tout centrée sur une reconnaissance au préalable de la valeur du *care* aussi bien en tant qu'activité bénévolement remplie au sein des familles qu'en tant que travail rémunéré. De manière générale, le *care* se fonde, du fait de cette absence de reconnaissance, sur une injustice liée aux relations sociales qui organisent sa distribution :

Le travail de *care* est dévalorisé, invisible, sous payé, rejeté dans l'illégalité et systématiquement assigné à celles qui ont le moins de ressources économiques, politiques et sociales. Les personnes qui assurent le *care* sont effectivement issues, en proportion anormalement élevée, des groupes les plus défavorisés (les femmes, les personnes de couleur et les migrantes) ¹³⁴

Le problème de la dévalorisation du travail du *care* devient dès lors difficile à résoudre en raison de sa distribution sociale qui contribue à sa marginalisation qui, à son tour conduit à une dépendance de ceux qui exercent ce travail : ce qui a pour résultat, suivant Glenn, un cercle vicieux. L'idée que tout ce qui relève du *care* est un « sale boulot », suivant la célèbre expression de Hughes, se trouve ainsi renforcée par le fait que ces activités sont exercées par des personnes qui ne sont ni reconnues comme des membres de la communauté citoyenne à part entière, ni réellement respectées par cette dernière en raison de leur race, de leur classe sociale ou de leur statut de migrantes¹³⁵. On retrouve des analyses similaires chez Bridget Anderson¹³⁶. Elle relève par exemple, dans le cas français, que le travail domestique en général est assuré dans une large mesure, d'abord par les immigrées africaines parce que

¹³⁴ Evelyn Nakano Glenn, « Pour une société du *care* », *Cahiers du Genre*, 2016, vol. HS4, n° 3, p. 199.

¹³⁵ *Ibid.*

¹³⁶ Bridget Anderson, *Doing the dirty work. The global politics of domestic labour*, London, Zed Books, 2000, 213 p.

le secteur public leur est fermé ; puis viennent les françaises de faible qualification, ensuite les étudiantes et enfin les femmes qui sont inscrites dans des organismes publics d'emploi ou de réinsertion professionnelle¹³⁷.

Il faudra attendre le début des années 2000 pour les que *care studies* commencent à être discutées dans le champ académique français.

3.2.4. *Le care dans le champ français de la recherche*

Plusieurs chercheurs en France ont permis, longtemps après le monde anglo-saxon, de faire éclore dans le champ académique français la recherche sur le *care*, d'une part en assurant la réception des théories américaines dans le contexte français, et d'autre part, en les éprouvant à des terrains français. Les *care studies* se déploient en France dans un contexte de précarisation du travail des femmes¹³⁸. Trois auteures, principalement, ont contribué à faire connaître les *care studies* dans le paysage scientifique français : Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman¹³⁹.

Ainsi, en 2006, Patricia Paperman et Sandra Laugier réunissaient dans *Le souci des autres*¹⁴⁰, les contributions de différents théoriciens du *care*, appartenant pour la plupart au monde anglo-saxon. Elles introduisaient ainsi en France les principaux travaux sur l'éthique du *care*¹⁴¹. Cet ouvrage inaugure d'une certaine façon l'entrée des *care studies* dans le paysage non seulement académique, mais aussi professionnel et politique.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 70.

¹³⁸ C. Ibos, « Éthiques et politiques du care. Cartographie d'une catégorie critique », art cit. p.191

¹³⁹ P. Molinier, S. Laugier et P. Paperman, *Qu'est-ce que le care?*, *op. cit.* Cet ouvrage collectif dont elles ont dirigé la publication en y intégrant les contributions de plusieurs auteurs anglo-saxons comme pour en assurer la légitimité de la réception, peut être relevé parmi les efforts entrepris aujourd'hui pour développer les *care studies* en France.

¹⁴⁰ Patricia Paperman et Sandra Laugier (eds.), *Le souci des autres: éthique et politique du care*, Nouv. ed. augm. Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 2011, 393 p.

¹⁴¹ *Ibid.* préface à la seconde édition, p.9 Les deux chercheuses françaises commettent cependant la « lacune », selon leur propre expression, d'oublier parmi les auteurs dont les contributions étaient présentées, la principale théoricienne du *care*, Carol Gilligan. La nouvelle édition de 2011 venait combler cette lacune. En début d'ouvrage, est repris le texte que Gilligan a prononcé en 2009 à Paris à l'occasion de la réédition d'*Une voix différente*, ouvrage dont une première traduction française était déjà disponible dès 1986. Cette première traduction française par Annick Kwiatek était *Une si grande différence*, avant que la même traductrice n'en propose une nouvelle, *Une voix différente : pour une éthique du care*, en 2008, cette fois-ci plus proche du titre original et de l'idée générale de son auteure.

Dans *Care et sentiments*, Patricia Paperman, reprend les analyses de Gilligan et tente d'en extraire des éléments pertinents pour la recherche sociologique. Elle repère dans *Une voix différente*, une méthode et une épistémologie différentes permettant d'inclure des points de vue moraux ordinaires dans un compte-rendu sociologique de la morale¹⁴². L'idée de *points de vue moraux ordinaires* se rapporte ici à ce qui émerge de la pratique quotidienne et non plus de la morale telle qu'elle a pu être développée par de grands théoriciens politiques¹⁴³. A partir de là, elle propose de réintégrer en leur accordant une juste place, les sentiments et les émotions dans l'analyse sociologique, afin d'en dégager les significations sociales. Au cœur de cette sociologie des points de vue moraux ordinaires qui prend en compte et comme objet premier les sentiments et les émotions, il y a le concept de « *travail émotionnel* » que Paperman, emprunte à Arlie Hochschild¹⁴⁴. Elle reprend, à la suite de Hochschild l'intuition de Goffman suivant laquelle il y a une multiplicité des cadrages possibles d'une situation, ce qui induit une transformation constante des sentiments qui en résultent chez les acteurs pris dans ces situations¹⁴⁵. Les sentiments deviennent ainsi un élément d'un cadre de compréhension des relations dont ils ne peuvent être dissociés¹⁴⁶. Nous verrons plus loin à quel point ils entrent en compte dans les relations employées-employeurs et employées-enfants, ou encore lorsque les *nounous* formulent un jugement moral sur leur travail.

Paperman procède par ailleurs, à une mise en perspective de l'émergence du *care*, qui permet en grande partie de comprendre la situation actuelle et la place grandissante que prennent les services à la personne. Née dans des périodes durant lesquelles le libéralisme connaît son âge d'or en même temps que ses limites¹⁴⁷, la théorie du *care* coïncide avec une faiblesse des protections sociales que les États assuraient jusque-là aux citoyens dans de nombreux pays développés.

C'est donc au moment où leur fourniture est mise en danger que le *care* – comme ensemble d'activités et comme travail– acquiert une visibilité

¹⁴² Patricia Paperman, *Care et sentiments*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 13.

¹⁴³ Patricia Paperman, *Care et sentiments*, *op. cit.*

¹⁴⁴ Arlie Russell Hochschild, *The managed heart: commercialization of human feeling*, Berkeley u.a., University of California Pr, 1985, 307 p.

¹⁴⁵ P. Paperman, *Care et sentiments*, *op. cit.* p.29

¹⁴⁶ *Ibid.* p.33

¹⁴⁷ L'auteure fait référence ici aux politiques développées d'une part par Reagan aux États-Unis et d'autre part par Thatcher en Grande Bretagne.

publique même si la forme d'organisation où il s'était maintenu en masquait l'inégale distribution et la centralité pour les vies humaines¹⁴⁸.

Cette (re)découverte du *care* nous la devons aujourd'hui en grande partie aussi aux insuffisances de l'offre publique disponible face à une demande de prise en charge de plus en plus forte. Dans les grandes villes comme Paris, il y a plus de jeunes enfants que de places disponibles pour la garde des enfants. On redécouvre ce travail et par la même occasion les (nouveaux) acteurs qui l'accomplissent. Une telle configuration a permis l'émergence de recherches de plus en plus nombreuses, portant sur les acteurs du travail domestique en France, des services à la personne, même si elles restent encore cloisonnées dans des secteurs de recherches comme les études féministes et les questions de genre.

Les *cahiers du genre*, les *Nouvelles Questions féministes*, ou encore *Travail genre et société*, sont quelques-unes des revues qui participent à la vulgarisation des recherches dans ce qu'on peut considérer à juste titre aujourd'hui comme les *care studies* françaises. Ces recherches tentent de sortir de l'ombre et du silence des catégories sociales dites subalternes et les voix qu'elles portent :

Ces voix ce ne sont pas seulement celles des femmes (...) ce sont les voix de toutes les personnes qui réalisent majoritairement le travail de care dans la sphère domestique et dans les institutions de soin, c'est-à-dire celles qui s'occupent des besoins d'autres qu'elles-mêmes, officiellement dépendantes ou non¹⁴⁹.

Cette réappropriation féconde de la théorie du *care* dans la recherche française tient en grande partie, de manière assez paradoxale, à la difficulté de traduire le terme care en lui-même. Ces difficultés linguistiques liées au passage de l'anglais au français, n'ont pas empêché que se constitue en France un champ du *care* particulièrement vivant avec des figures de proue comme Fabienne Brugère, Sandra Laugier, Pascale Molinier et Patricia Paperman¹⁵⁰. Sa déclinaison sous différentes acceptions telles que, *soin d'autrui*, *affection*, *attention*, *sollicitude*, a découlé de manière plus globale sur trois thèmes de recherche dont

¹⁴⁸ P. Paperman, *Care et sentiments*, *op. cit.* p.45. Cette volonté de sortir de l'ombre des catégories subalternes ne va pas sans une certaine forme de militantisme repérable parfois au détour d'une analyse.

¹⁴⁹ P. Paperman et S. Laugier (eds.), *Le souci des autres*, *op. cit.* p.14

¹⁵⁰ C. Ibos, « Éthiques et politiques du care. Cartographie d'une catégorie critique », art cit.

l'articulation a donné lieu à des thématiques avec une grande portée heuristique¹⁵¹. D'abord, à un retour vers la sociologie des émotions et des usages des ressources émotionnelles. Ensuite, il y a la mise en perspective de la sociologie des émotions avec celle du travail, et spécifiquement du travail des femmes. Enfin, cette ouverture s'est prolongée vers des ramifications qui ont permis de s'intéresser dans le domaine du genre, aux migrations, et dans le domaine du travail, au travail de soin. Comme le résume Nurock :

C'est précisément en raison de ces difficultés d'appréhension inhérentes au *care* que se sont imposés conjointement un travail sur les perspectives tant théoriques que pratiques ouvertes par ce dernier ainsi qu'une approche pluridisciplinaire, permettant de croiser les points de vue de diverses sciences humaines et sociales, comme la philosophie, la psychologie, la sociologie ou les sciences de l'éducation¹⁵².

Par ailleurs, cette triple orientation qui va en s'épaississant empiriquement -vers les émotions, vers le genre (avec l'immigration), et vers le travail émotionnel (travail de soin des femmes immigrées) - est à l'origine du caractère féministe que le champ français du *care* a adopté dès ses débuts. Ce qui explique aussi en partie que ce *care* féministe soit majoritairement questionné et étudié par des femmes¹⁵³. En s'éclatant dans plusieurs disciplines avec différents objets de recherche, les *care studies* oscillent entre d'un côté une réflexion éthique et critique, de l'autre une simple sociologie de l'objet qui décrit l'ensemble des activités liées au soin. Le principal risque, selon Ibos, serait qu'une telle dissociation précipite la récupération du *care* par la rationalité marchande néolibérale faisant par la même occasion du *care*, la conscience morale du capitalisme¹⁵⁴.

De plus en plus aujourd'hui, moins que de théories du *care*, on parle davantage de *perspectives*, mieux encore d'un *regard de care* qui zoome sur la vie ordinaire en évitant à une réflexion sur l'expérience sensible ; qui dézoome aussi pour réinscrire ces situations

¹⁵¹ D'après Carolie Ibos et al., (2019) Sa force performative, son côté polysémique et ubiquiste permet une interrogation constante sur sa signification. Elles concluent : « Loin de greffer dans notre langage un mot hégémonique, le choix de ne pas traduire renforce le projet éthique de rendre le monde ordinaire intelligible ». Dans leur ouvrage, ces quatre chercheuses ont essayé de systématiser les différentes approches des *care studies* tout en balayant les principales critiques qui lui sont souvent adressées.

¹⁵² Vanessa Nurock (ed.), *Carol Gilligan et l'éthique du care*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 173 p.

¹⁵³ *Ibid.* p.11

¹⁵⁴ C. Ibos, « Éthiques et politiques du care. Cartographie d'une catégorie critique », art cit. p.198

singulières dans une critique globale de la division sociale, sexuelle et raciale des charges générées par le soin d'autrui¹⁵⁵.

Mise en relation avec les théories du *care*, la question des migrations féminines est appréhendée selon différents niveaux, que nous allons maintenant analyser.

3.3. Les principales thèses sur les rapports entre immigration féminine et travail de *care*

Les recherches qui mettent le travail de *care* et de manière générale le travail domestique au centre de leurs analyses sont de plus en plus importantes avec une inscription directe ou indirecte dans la continuité des travaux pionniers présentés plus haut. De manière explicite ou implicite, accessoirement ou comme thème central autour duquel gravitent les analyses, la question du genre apparaît très régulièrement dans les analyses du travail domestique immigré. Le fait que ce soit en majorité des femmes qui exercent ces activités en est la raison principale. Malgré la diversité des auteurs et des orientations disciplinaires, on peut, pour des besoins de clarté, les regrouper sous trois thématiques principales qui reviennent plus régulièrement, et ce, sans vouloir les enfermer nécessairement dans des schèmes d'interprétation plus ou moins rigides. Ces thématiques correspondent aux éléments centraux sur lesquels les auteur(e)s ont forgé leurs analyses en les articulant plus ou moins fortement à d'autres arguments, que l'on pourra qualifier de secondaires. On peut les distinguer plus facilement à travers les liens que tissent ces auteurs entre travail de *care* et question d'immigration transnationale des femmes aujourd'hui. La première thématique est plus globale et considère le phénomène à l'échelle des relations Nord-Sud. La seconde est plus portée sur les relations de classes, entre celle des privilégiés qui emploient et celle des pourvoyeuses de soin qui sont employées. La dernière analyse porte davantage sur les rapports entre acteurs en prises directes dans les relations au quotidien.

¹⁵⁵ A. Damamme et al., *Vers une société du care*, op. cit.

3.3.1. Les femmes immigrées comme ressources émotionnelles : la thèse de l'extraction

Cette thèse met l'accent sur les *aspects macrosociologiques* du travail domestique immigré en le replaçant dans le contexte plus global des mobilités transnationales des femmes, (Ehrenreich & Hochschild 2003 ; Hochschild 2004) et des conséquences qu'elles peuvent générer, notamment dans les pays d'origine (Boris et Parreñas 2010 ; Parreñas 2005 ; Parreñas 2008), sur les enfants ou les grands-parents , notamment en termes de déficit de soin et les autres membres de la famille, (transferts de fonds). D'après Arlie Hochschild, par exemple, sociologue américaine, le *care* est une ressource émotionnelle dont l'extraction se fait dans les pays du Sud, mais dont la consommation a lieu dans les pays du Nord. Ce dont les enfants des pays riches profitent est privé à ceux des pays pauvres.

Si l'on compare les carences affectives dont souffrent ces enfants avec la profusion d'amour dont bénéficient les enfants des pays riches, l'on éprouve un certain sentiment d'injustice. (...) En ce sens, nous pouvons parler de l'amour comme d'une ressource inégalement distribuée – une ressource qu'on extrait d'un endroit au profit d'un autre¹⁵⁶.

Cette thèse aux allures matérialistes a l'avantage de donner une certaine réalité du travail de soin qui n'est pas toujours visible du premier coup. Car ce qui est demandé aux femmes qui gardent des enfants, ou des personnes âgées ou malades, dépasse le simple cadre des efforts physiques qui sont fournis pour maintenir le confort matériel des consommateurs et bénéficiaires directs du travail de soin ; même si la dimension physique, comme il sera démontré plus loin, doit être prise au sérieux¹⁵⁷. Une grande partie du travail consiste avant toute chose à rassurer, à donner de l'affection, de l'amour et du bien-être. D'où le fait que beaucoup de *nounous* se définissent comme étant des *secondes mères* pour ces enfants, qu'ils seraient « *comme* » leurs « *propres enfants* ». Cela explique également que les séparations soient vécues de manière douloureuse : la fin d'un contrat avec une famille a toujours un

¹⁵⁶ Arlie Russell Hochschild « Love and Gold », in Barbara Ehrenreich et Arlie Russell Hochschild (eds.), *Global woman: nannies, maids, and sex workers in the new economy*, 1st publ., London, Granta Books, 2003, pp.15-30, p.22.

¹⁵⁷ C'est l'une des principales critiques que l'on peut faire aujourd'hui aux analyses sociologiques qui se réclament des théories du *care*. Elles ont tendance à ne retenir que l'aspect émotionnel, oubliant ainsi que le corps est un vecteur essentiel d'émotions.

coût émotionnel pour la *nounou* qui a passé des années auprès d'un enfant depuis quasiment sa naissance¹⁵⁸.

Si l'on suit la thèse de Hochschild, l'immigration des femmes [mères] est le moyen par lequel s'opère cette extraction de ressources émotionnelles et sexuelles¹⁵⁹ qu'elle compare à celle des matières premières industrielles durant l'impérialisme, à la seule différence que cette fois, l'extraction ne se fait pas à la force des canons, mais a lieu par le déplacement volontaire des femmes à cause de la pauvreté¹⁶⁰. La conséquence de cette distribution inégale de l'amour par le biais de la migration des femmes, c'est que, lorsque ces dernières sont mères, elles ne peuvent donner autant d'amour à leurs propres enfants qu'elles en donnent aux enfants de leurs employeurs. Le coût humain de cet impérialisme émotionnel est payé en grande partie par les enfants des pays d'origine du fait de la séparation d'avec leur mère ; ce déficit de soin pouvant toucher aussi les personnes âgées et les autres membres de la famille de l'immigrée en manque de *capital affectif*. Par conséquent, ce qui est en jeu, au-delà de la migration, c'est comment se construisent des maternités (voir parfois aussi des relations conjugales) à distance. L'amour est devenu le *nouvel or du monde*¹⁶¹. Les mobilités internationales des femmes sont le moteur principal de cette circulation du *care* comme ressource. Pour suivre encore plus loin l'explication structurale de Hochschild, il faut considérer la situation des femmes dans les pays Nord. Le développement du salariat féminin crée de l'emploi et des carrières professionnelles pour les femmes des classes moyennes qui se construisent ainsi une carrière en dehors de la sphère domestique. Il s'agit là d'une analyse de la mondialisation économique par le prisme de la place des femmes rejoint, en partie, la thèse de Saskia Sassen, dans ses analyses sur les villes globales¹⁶². Elle y présente les femmes immigrées comme un *prolétariat expatrié* qui remplit deux rôles essentiellement dans les villes globales. Le premier est celui de la médiation culturelle, dans les activités à forte valeur sociale et économique ajoutée, en raison notamment de la confiance qu'on leur fait en tant que femmes. Le second rôle est celui du travail de reproduction sociale. Dans des villes globales dont le modèle typique de foyer est

¹⁵⁸ On ne dispose pas encore de données pour mesurer si et à quel point le développement futur des enfants a pu être influencé par la présence plus ou moins prolongée d'une *nounou*.

¹⁵⁹ La ressource sexuelle qui est aussi émotionnelle fait référence, chez Hochschild aux immigrées travailleuses du sexe

¹⁶⁰ *Ibid.* p.27

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² SASSEN, Saskia, « Mondialisation et géographie globale du travail, in Jules Falquet et al., *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2010, pp.27-42 .

celui des *ménages sans épouses*, elles servent ainsi d'*infrastructure stratégique* à la structure de cette économie globalisée. Par conséquent, la place laissée vide dans les domiciles est occupée par les femmes des pays du Sud ayant immigré. Ainsi, conclut Hochschild, toutes ces deux catégories de femmes, femmes des pays riches comme celles des pays pauvres sont des actrices de second rôle dans le grand jeu économique dont elles n'ont pas défini les règles¹⁶³.

Par ailleurs, ces observations sont aussi valables, d'une certaine manière, à des échelles moins globales. Les émotions ne sont plus simplement cantonnées à la seule sphère de la domesticité, elles sont devenues objet de commerce. Qu'elles soient déclinées sous le nom de *bonheur*, de *bien-être*, on voit bien qu'elles font l'objet de plus en plus d'un marché dont les spécialistes en développement personnel, les sites de rencontres, les thérapies de psychologie positive, etc., ont fait leur domaine de prédilection. Quand on ne peut pas prendre soin de soi-même, on peut s'adresser à des gens dont c'est la profession de réguler notre *baromètre émotionnel et sentimental* de sorte à rendre plus heureux. L'économie du *care*, participe de cette injonction généralisée au bonheur, dont la garde d'enfant est un aspect plus évident, plus immédiatement observable. Mais tout cela participe de manière générale de ce qu'Eva Illouz et Edgar Cabanas ont appelé l'industrie du bonheur¹⁶⁴. Le bien-être des enfants étant un crédo de notre temps, il n'est pas surprenant que le bonheur de ces derniers soit devenu un objet de commerce que de nombreuses agences de garde se disputent en région parisienne.

La thèse de l'extraction s'intéresse aussi aux politiques migratoires nationales et à leurs conséquences dans les pays de départ. Certains d'entre eux, comme les Philippines, organisent volontairement des politiques migratoires visant à exporter de la main-d'œuvre féminine. Les femmes philippines ont massivement répondu à cette crise du soin qui touche les pays dits développés : elles sont nombreuses à exercer des emplois domestiques dans plus de 130 pays à travers le monde¹⁶⁵. Cela s'explique en partie par le fait qu'elles ont un profil qui les rend bien plus attractives que d'autres immigrées sur le marché du travail domestique. L'origine des immigrées rentre dans les critères de choix de certaines familles comme l'a montré Caroline Ibos (2008). Les femmes asiatiques sont souvent mieux cotées

¹⁶³ Arlie Russell Hochschild « Le nouvel or du monde », *Nouvelles Questions Féministes*, 2004, vol. 23, n° 3, p. 59-74., (traduction de Laurence Bachmann), p. 64

¹⁶⁴ Eva Illouz, Edgar Cabanas et Frédéric Joly, *Happycratie: comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*, Paris, Premier Parallèle, 2018.

¹⁶⁵ R.S. Parreñas, *Servants of globalization*, *op. cit.*

devant les Africaines, elles-mêmes mieux cotée que leurs consœurs maghrébines. Les Philippines sont particulièrement bien placées dans cette hiérarchie sur fond d'origine géographique et culturelle :

Ces femmes éduquées, qualifiées, généralement mères de famille, anglophones, chrétiennes et surtout « déférentes » du fait de leur socialisation primaire, constituent le vivier d'un personnel « haut de gamme » particulièrement prisé des employeurs diplomates, managers, professions libérales ou universitaires¹⁶⁶.

Elles représentent deux tiers des travailleurs immigrés philippins ; occupent très souvent des emplois domestiques ; quand elles sont mères, laissent leurs enfants aux soins d'autres femmes. Cela a eu pour conséquences, au fil des années, de voir beaucoup d'enfants philippins qui ont dû grandir dans des ménages séparés par la migration et dans une tension émotionnelle.¹⁶⁷ Cette souffrance partagée, entre d'une part les mères parties travailler, et d'autre part, les enfants restés au pays semblent être le prix à payer en contre partie des fonds importants que les immigrées contribuent à faire entrer dans le pays. Pourtant, malgré ces relations mère-enfant à distance, conclut Parreñas, les familles transnationales ne signifient pas nécessairement des familles brisées. Mères et enfants parviennent à s'ajuster de sorte que des arrangements familiaux pallient l'absence des mères et atténuent la souffrance de part et d'autre, notamment par le recours à la famille élargie pour faire garder les enfants quand les mères partent à l'aventure.

3.3.2. Les femmes immigrées comme « classes serviles » : la thèse de l'assignation-domination

La seconde thèse, moins globalisante que la première, explique le développement du travail domestique par une assignation-domination des femmes immigrées pauvres par celles des classes moyennes et riches des grandes villes du Nord. Elle s'appuie sur la domesticité pour dégager une forme de sociologie des inégalités de race, de classe et de genre, sous la

¹⁶⁶ Liane Mozère, « La mondialisation comme arène de « trouvailles accumulées » ? Des domestiques philippines à Paris, in J. Falquet et al., *Le sexe de la mondialisation*, op. cit.

¹⁶⁷ Rhacel Salazar Parreñas, « The Care Crisis in the Philippines : Children and Transnational Families in the New Global Economy », in Barbara Ehrenreich et Arlie Russell Hochschild (eds.), *Global woman: nannies, op.cit.*, pp.39-54, p.39.

forme d'une échelle de dépendance en haut de laquelle on trouve les époux et les épouses, et en bas les travailleuses par le biais desquelles les tâches domestiques sont externalisées (Vidal 2007). Si la première part des travailleuses immigrées pour proposer une analyse de la mondialisation, la seconde tente davantage de saisir les rapports de classes inégalitaires sous l'angle de la condition domestique. En ce sens, elle est à un niveau d'analyse que l'on qualifierait de *mésociologique*, c'est-à-dire entre une analyse des structures et une analyse des interactions individuelles au sein de ces structures. Ainsi, pour Geneviève Fraisse, les rapports entre employeuses et employées au sein de la sphère domestique sont avant tout des rapports de classes. Le dilemme est dès lors de savoir comment les deux femmes vont s'ajuster dans cette ordre domestique, sachant que :

Si la femme du foyer accomplit elle-même le travail de ménage, on dit qu'elle « ne fait rien » professionnellement parlant, son travail a la transparence que l'absence des autres membres de la famille lui suppose. Si cette même femme « se fait aider », comme on dit, le travail domestique est, cette fois, rendu tangible et apparent puisqu'il devient salarié ; mais c'est la personne et non plus le travail qui devient invisible : l'employée de maison, la femme de ménage n'acquiert jamais un statut qui étoffe et « humanise » la fonction¹⁶⁸.

Lorsque deux femmes de classes sociales différentes se retrouvent dans l'interaction intime de la maison, la liberté que l'une conquiert n'est possible que dans la mesure où l'autre prend sa place pour effectuer les tâches domestiques qui étaient jusqu'alors perçues comme n'étant pas réellement du travail. Elles sont censées entrer dans le cadre normal des tâches qu'une femme et une mère doit accomplir traditionnellement. Tant que la mère prenait soin de son propre enfant, cela semblait aller de soi, puisque qu'elle le fait gratuitement. Seuls le contrat, l'arrivée d'une tierce personne, la délégation et le versement d'un salaire auront le pouvoir de transformer toutes ces tâches quotidiennes en « travail réel ». Du reste, ce nouveau statut n'est jamais entièrement acquis. Tout l'enjeu de la reconnaissance et de la valorisation du travail domestique en général réside dans cette ambivalence. Il n'a pas encore tout à fait quitté l'imaginaire collectif de la gratuité et de son association *normale* au rôle de la femme ; mais d'un autre côté il est une activité salariée puisqu'une contrepartie financière est versée à la personne à qui on a délégué le travail domestique. Autrement dit,

¹⁶⁸ Geneviève Fraisse, *Service ou servitude : essai sur les femmes toutes mains*, Latresne, Bord de l'eau, 2009.

les classes aisées ont parfois du mal à appeler travail ce qu'elles auraient elles-mêmes fait gratuitement. C'est ce qui explique, par exemple, qu'une *nounou* qui s'indigne de son bas salaire puisse être reprise par son employeuse qui lui fait remarquer qu'elle est « *bien payée* » pour ce qu'elle fait, « *par rapport à d'autres nounous* » en région parisienne¹⁶⁹. Dans son enquête sur les bonnes de Rio, Dominique Vidal montre bien la place centrale qu'occupe le travail domestique, dans la mesure où c'est l'une des modalités principales de mise en relation de couches sociales parfois séparées par des différences abyssales¹⁷⁰. La rencontre entre deux femmes de classes sociales différentes suppose que chacune négocie la place qui sera la sienne. Les femmes immigrées qui arrivent pour exercer la garde d'enfants au domicile des employeurs, se trouvent dans une triple appartenance qui ne facilite pas toujours cette négociation statutaire : elles sont femmes, noires, et immigrées. L'ambivalence de leur statut, malgré les contrats et autres dispositions juridiques, constitue un élément central de toute leur carrière au sein des familles. Les *nounous* et par extension les travailleuses domestiques sont dans une tension entre proximité et distance. Assez proches pour partager l'intimité des enfants, mais pas suffisamment pour intégrer la famille, pour se prélasser dans le canapé devant la télé (souvent expressément interdit dans le contrat de travail) ou encore pour manger à la même table que les parents des enfants¹⁷¹. La travailleuse domestique évolue dans un statut ambigu qui n'est pas entièrement celui d'une professionnelle puisque l'intimité génère une certaine familiarité et une proximité. Elle n'est pas tout à fait non plus membre de la famille, même si par moment on le lui fait croire, et qu'elle-même finit par y croire. Un jour viendra où elle devra quitter les enfants pour aller s'occuper d'autres enfants dans une autre famille. Au final, la seule chose immuable dans cet arrangement temporaire c'est l'appartenance de chacune des deux femmes et le rôle associé à cette appartenance. C'est ce qui restera une fois que la *nounou* aura quitté la famille.

¹⁶⁹ Notes d'observations entre une *nounou* et une employeuse convoquée au syndicat pour une histoire d'heures supplémentaires impayées.

¹⁷⁰ Dominique Vidal, *Les bonnes de Rio : emploi domestique et société démocratique au Brésil*, Villeneuve-d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2007, vol. 1/, 312 p.

¹⁷¹ Beaucoup parmi les *nounous* que j'ai rencontrées préfèrent souvent manger dans la cuisine ; soit parce qu'elles s'interdisent elles-mêmes la table à manger auprès des employeurs, soit elles n'y sont pas formellement autorisées, l'interdiction demeure donc tacite, mais non moins réelle.

3.3.3. *L'espace domestique comme lieu de pouvoir : la thèse de la micropolitique*

La troisième thèse, quant à elle, se fonde davantage sur une *microsociologie* voire une *micropolitique* de la sphère domestique et des acteurs qui l'occupent quotidiennement, pour en dégager les logiques (de pouvoir) et les représentations qui sont en jeu. C'est le cas par exemple de Judith Rollins (Rollins 1985), qui essaie de saisir au plus près les relations entre employeurs et employés et d'aller au-delà d'une simple question d'exploitation économique. En effet, bien souvent, la travailleuse domestique est embauchée davantage sur la base de traits personnels que sur des compétences liées au travail pour lequel elle a été choisie. L'exploitation des domestiques est plus profonde encore d'après Rollins : elle est psychologique et aurait deux fonctions essentielles pour l'employeur. La première c'est l'autosatisfaction personnelle d'avoir à son service une personne de statut inférieur, et la seconde, la validation de son univers social, depuis ses relations familiales jusqu'au système économiquement et racialement stratifié dans lequel il vit.¹⁷² Au fondement de cette exploitation psychologique qui sous-tend les relations entre les deux femmes en interaction dans l'univers domestique, elle distingue deux processus : la *déférence* et le *maternalisme*. La *performance déférentielle* [*deferential performance*] est partie intégrante des attitudes qui sont attendues du travail domestique. Cette performance peut être gestuelle, verbale, parfois ritualisée dans des stratégies d'évitement. Les plus courantes étant le fait pour la femme employée d'être appelée par son prénom, alors que la femme employeuse sera appelée par son nom ; la référence aux travailleuses domestiques par le terme « les filles » quel que soit leur âge ; et pour les employeuses de se faire interpeller par le terme respectueux de « Madame ». Le maternalisme quant à lui, suppose des règles intrafamiliales de soutien, relatives au fait de nourrir, d'aimer et de combler des besoins affectifs, le tout associé à des rôles féminins.¹⁷³

Dans son enquête, *Qui gardera nos enfants*, sur laquelle nous reviendrons plus en détails, Caroline Ibos adopte une perspective de sociologie politique de la sphère domestique. Elle met au centre de son analyse la relation entre deux femmes, l'une favorisée, l'autre désavantagée¹⁷⁴. Cette relation entre l'employeuse et l'employée débouche sur des questions morales de justice et de dignité puisque la première femme (favorisée) confie ce

¹⁷² Judith Rollins, *Between women: domestics and their employers*, Philadelphia (Pa.), Temple university press, 1985, p.156.

¹⁷³ *Ibid.* p.179

¹⁷⁴ C. Ibos, *Qui gardera nos enfants ?*, op. cit. p.13

qu'elle a *a priori* de plus cher à la seconde femme (désavantagée) qu'elle paye mal. L'espace domestique devient le lieu où se jouent des enjeux sociaux que l'on croyait jusqu'alors propres à la vie publique. C'est là où se rencontre une femme venue souvent d'une ex-colonie pour passer ses journées dans l'appartement d'une femme appartenant à l'ex-puissance coloniale, remettant au jour toutes questions postcoloniales et les préjugés qui vont avec ces types de relations. C'est aussi le lieu où l'épouse employeuse subissant en grande partie l'inégalité de genre vis-à-vis de son conjoint, se décharge sur la travailleuse domestique quand elle ne peut plus assurer correctement ce que Hochschild et Machung ont appelé *the second shift* pour désigner une sorte de seconde journée de travail que les femmes entament quand elles rentrent à la maison après avoir travaillé à l'extérieur¹⁷⁵. Ce dilemme de la conciliation vie privée vie professionnelle est résolu par le recours à une *nounou*. D'un point de vue strictement économique, le travail de garde d'enfant, pas toujours vu comme un travail à part entière, il n'est pas bien rémunéré, du moins tel que les *nounous* auraient voulu qu'il le fût, d'où les conflits réguliers avec les employeurs. La *nounou* est finalement, cette figure transfuge qui est en charge de l'ordre, mais ne rentrant pas dans l'ordre, elle-même, interroge les rapports de pouvoir ordinaires et la justification des inégalités et, ce faisant, fait entrer la politique dans l'appartement¹⁷⁶.

Dans la même perspective, Cameron McDonald montre bien que, embaucher une *nounou* suppose pour les parents tout une procédure de sélection qui repose sur des critères loin d'être neutres. Ces critères fondés avant tout sur la race. Parmi les employeurs qu'elle a interrogés beaucoup avaient en tête un ensemble *spécifique* de marqueurs ethniques quand ils recrutaient des *nounous*. Ils associaient certaines manières de parler, certains comportements et certaines valeurs à certaines catégories de personnes ; ensuite ces caractéristiques étaient assimilées à certaines capacités en matière d'éducation des enfants¹⁷⁷.

Au-delà des échelles d'analyse propres à chacune, ces trois thèses ont en commun le fait de placer au centre de leur préoccupation une interprétation de l'ordre social, à travers des catégories pas toujours (ou trop) visibles (les femmes immigrées) et par des activités qui le sont encore moins (les emplois domestiques). Il s'agit de mettre en lumière ces nouveaux

¹⁷⁵ Arlie Russell Hochschild et Anne Machung, *The second shift: working families and the revolution at home*, New York, N.Y, Penguin Books, 2012, 321 p.

¹⁷⁶ C. Ibos, *Qui gardera nos enfants ?*, op. cit. p.103

¹⁷⁷ Cameron Lynne Macdonald, *Shadow mothers : nannies, au pairs, and the micropolitics of mothering*, Berkeley, University of California press, 2010, vol. 1/, 272 p.

acteurs de la mondialisation dont les conditions de travail ne permettent pas souvent de mesurer leur place ainsi que leur rôle dans les sociétés qui les accueillent.

Au-delà, de la condition domestique qui leur est commune, ces femmes sont aussi porteuses d'histoires personnelles dont l'expérience migratoire et le travail domestique rémunéré n'épuisent pas la signification, même s'ils permettent d'en comprendre une grande partie des ressorts.

Cette thèse participe en partie de cet effort de mise au jour de ce qu'on pourrait appeler *des marges significatives*. Il s'agit de présenter sous un nouvel angle des phénomènes qui par leur évidence et leur trop plein de présence en sont devenus presque transparents, presque invisibles. A y regarder de plus près, ils nous révèlent la construction de modes d'arrangements sans lesquels la vie quotidienne de beaucoup de familles serait difficile. En partant des trois niveaux d'analyse rapidement évoqués plus haut, et des théories du *care* qui en constituent le soubassement, nous tentons d'explorer un quatrième niveau qui prend comme point d'entrée l'auto-narration à travers les principaux acteurs concernés, c'est-à-dire les *nounous* elles-mêmes. Il s'agit de partir d'histoires de vie recueillies auprès des femmes immigrées d'Afrique subsaharienne qui travaillent comme *nounous* aux domiciles de familles relativement aisées de la capitale française. L'auto-narration par les récits de vie permet, comme il sera expliqué plus bas dans la méthodologie, de restituer un point de vue interne à partir duquel la théorie sera mise à l'épreuve pour en percevoir les mérites et les limites. En accordant une place importante à la parole des *nounous*, il ne sera pas simplement question de faire des analyses de discours, mais plus encore de tenter de saisir, non seulement ce que le travail domestique fait à ces femmes, mais aussi comment elles le vivent, le perçoivent et le racontent. Avec cette arrière-pensée que le discours qui est porté sur soi est toujours et déjà un discours sur les autres et sur la société. Écouter les *nounous* parler d'elles revient alors, d'une certaine manière, à comprendre comment elles perçoivent la société. Une société qui est aussi devenue la leur, au fil des années, par la force des choses et de l'immigration. Reste un point non moins important, qu'il est temps de soulever : la question raciale.

3.4. La question raciale et l'intersectionnalité

Si la question raciale est un tabou français, il semble néanmoins difficile de ne pas la poser, sous le seul prétexte qu'il est souvent difficile voire gênant d'en parler, voire

éminemment politique. L'absence de courant d'études à proprement parler sur les questions raciales en France ne signifie pas que ces dernières soient absentes de l'expérience quotidienne des acteurs sociaux directement concernés par ces questions¹⁷⁸. Dans *La condition noire*, par exemple, l'historien Pape Ndiaye, fait remarquer que le rejet de la notion de race n'a pas éradiqué le racisme¹⁷⁹, ou en tout cas le sentiment que peuvent avoir certaines personnes, d'en être (avoir été) victimes.

Quand on parle de travail domestique effectué par femmes immigrées d'Afrique, on se rend compte que la thématique de la race n'est pas bien loin, même si d'un point de vue empirique, elle demeure très ambiguë. La manière dont les *nounous* en parlent et les représentations qu'elles se font en tant que femmes noires et professionnelles s'occupant d'enfants de familles dont la couleur de peau diffère de la leur, ne sont pas parmi les choses qu'elles mettent tout de suite en avant. Cette ambiguïté vient en partie du refus de ne pas se présenter d'emblée comme victime. Cela explique la difficulté qu'elles peuvent avoir à en parler dans les cas où les rapports sont globalement positifs, ou au contraire la facilité avec laquelle elles peuvent brandir cet argument quand les relations sont conflictuelles. L'argument racial peut ainsi être un élément de discours stratégique pour disqualifier l'adversaire dans une situation de conflit, comme nous verrons plus loin. Étant avant tout un élément de langage, il est difficile de séparer la question raciale des autres dimensions comme le genre ou la condition d'immigrée. Elle apparaît, le plus souvent dans une référence collective et rarement pour parler de soi ou de son expérience propre. Quand certaines répondent qu'elles ont choisi la garde d'enfant parce que c'est ce que « les africaines faisaient », elles ne font que substituer à la référence raciale le qualificatif africain qui résonne comme une sorte de métonymie : *africaines*, pour désigner des femmes *noires*.

D'un point de vue théorique le travail domestique immigré permet souvent une analyse articulée entre les questions de genre (les femmes), de classe (immigrées dans les emplois de service peu rémunérateurs) et de « race » (noires, asiatiques, latino-américaines). Depuis les travaux de la juriste américaine Kimberle Crenshaw, ces recoupements

¹⁷⁸ Les travaux de Pape Ndiaye (2009), ou encore de Pascal Blanchard & Nicolas Bancel (1998 ; 2010 ; 2018) participent de l'effort de construction d'un champ qui se consacre à l'étude des questions raciales, et de manière générale de l'héritage colonial et des relations entre la France et ses minorités ethniques. Plus largement ces auteurs interrogent la présence des descendants de colonisés sur le territoire de l'ancienne puissance coloniale.

¹⁷⁹ Pape Ndiaye, *La condition noire : essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, p.44.

thématiques se sont vu attribuer le concept d'*intersectionnalité*¹⁸⁰. L'analyse croisée pour étudier un phénomène qui se trouve à l'articulation de plusieurs dimensions n'a pas attendu le concept d'intersectionnalité pour rendre compte de la pertinence des faits étudiés. On retrouvait déjà cette idée chez des auteurs comme Angela Davis quand elle suggère que l'histoire des femmes noires américaines serait mieux comprise si elles étaient considérées dans leur rôle de travailleuses, puisque, soutient-elle, du fait d'une structure établie par l'esclavage, les femmes noires ont toujours été plus nombreuses à travailler que leurs sœurs blanches¹⁸¹. Ainsi, si le traitement des esclaves aux champs était indifférencié suivant leur sexe, la spécificité des femmes noires apparaissait quand il s'agissait de l'exploitation et de l'oppression¹⁸². On voit déjà ici l'idée suivant laquelle plusieurs formes de traitement étaient susceptibles de se superposer à la diversité de conditions de ces femmes (femme, noire et esclave). La condition des femmes diffère selon que l'on parle de femmes qui travaillent ou pas, qui sont « noires » ou « blanches », etc. Toutefois, le concept d'intersectionnalité a l'avantage de renvoyer, en la désignant spécifiquement, à l'idée d'un recoupement aussi bien empirique que conceptuel de plusieurs phénomènes et de plusieurs catégories. Autrement dit, la condition des femmes noires, pour être mieux appréhendée, doit être considérée aussi bien en fonction de la place qu'elles occupent dans la structure de production (la classe d'immigrées), que de leur identité de genre (pour les distinguer de la condition des hommes [immigrés] noirs) et de leur identité raciale qui les distinguait de leurs consœurs « blanches ». Il s'agit d'aller chercher les différences internes aux groupes¹⁸³. *L'intersectionnalité* devient de fait un arsenal théorique susceptible d'être appliqué à une diversité de situations dans une étude donnée.

Par ailleurs, ces trois éléments opèrent chacun à sa façon comme des discriminants de l'action. La *nounou* est choisie avant tout parce qu'elle est une femme, la couleur de sa peau peut jouer en sa (dé)faveur devant l'employeur, sa condition d'immigrée déterminer son entrée dans le marché de l'emploi et les modalités de celle-ci. Quand elles choisissent d'entrer dans la garde d'enfants, ces femmes sont souvent conscientes, jusqu'à un certain

¹⁸⁰ Crenshaw Kimberlé Williams (2005), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 39/ 2, pp. 51-82. L'intersectionnalité chez Crenshaw correspond à une volonté de dépasser les exclusions réciproques dans lesquelles évoluaient les mouvements féministes et les mouvements antiracistes, ainsi que les limites consistant à ne pas prendre en compte les différences internes aux groupes.

¹⁸¹ Angela Y Davis, *Femmes, race et classe*, Paris, Des Femmes-Antoinette Fouque, 2007.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Kimberlé Williams Crenshaw, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 2005, vol. 39, n° 2, p. 51.

point, des obstacles que cette triple condition peut constituer dans leur insertion professionnelle. C'est même en partie à cause de cette triple condition qu'elles se rabattent sur ce segment du marché du *care*, même si les raisons de leur engagement doivent souvent être objectivées par le travail empirique.

Toutefois, l'intersectionnalité ne permet pas toujours de comprendre d'emblée dans quelle mesure, dans quel ordre, selon quelle logique ces recoupements s'effectuent. Elle donne aussi le sentiment d'une fermeture laissant peu de place à d'autres recoupements possibles avec des phénomènes autres que le genre, la race et la classe. Par conséquent, il s'agira de voir quelles autres formes de recoupement sont mis en évidence et à quelle logique elles obéissent, en partant de l'analyse de cas empiriques. Il sera donc nécessaire par moment d'aller au-delà de ce simple triptyque *race, classe et genre*.

Il faut ajouter que, du côté des *nounous*, la question de la « race », apparaît davantage en termes moraux, et souvent dans des situations conflictuelles, comme nous le verrons plus loin. C'est un argument moral dans la mesure où il est convoqué pour dire le bienfondé ou le caractère injustifié du traitement dont elles ont fait l'objet de la part de leurs employeurs. La « race » permet de mesurer, de dire le bien et le mal. Quand cette notion est évoquée de manière directe dans le discours, c'est le critère par lequel tous les autres prennent sens. C'est ce qui lui confère une ambivalence plus forte en tant que variable d'analyse. Il peut être passé sous silence par une *nounou* qui a tout le temps entretenu des relations positives avec son employeur, ou au contraire être central dans des discours lorsque l'employée a connu une expérience professionnelle particulièrement conflictuelle. Il ne s'agit pas de conclure de cette ambivalence que la question de la race n'est pas pertinente, mais simplement de lui accorder la place que lui font les *nounous* quand elles parlent de leurs expériences.

3.5. Une enquête originale dans le microcosme de l'appartement parisien

En 2012 paraît la première monographie qui traite frontalement et exclusivement de la question du travail domestique de garde d'enfants à domicile exercé par des femmes immigrées en France. Caroline Ibos dans son ouvrage « Qui gardera nos enfants ? » présente son enquête menée auprès de treize *nounous* ivoiriennes et auprès de familles parisiennes en quête de *nounous* à domicile. Cette enquête est originale dans la mesure où elle explore de manière microsociologique les interactions entre femmes blanches et *nounous* noires.

On saisit d'entrée de jeu la contrainte qui a présidé à la rencontre entre ces familles « blanches » et ces « nounous » noires. Contrainte pour des femmes à qui le marché du travail et le marché de la garde d'enfant ne donnent pas tous les moyens pour concilier vie familiale et vie professionnelle d'une part ; d'autre part, des femmes immigrées qui se retrouvent à faire un travail qu'elles n'ont pas choisi. La contrainte et la nécessité amènent ainsi les deux femmes à se rencontrer dans le domicile de l'employeuse qui deviendra le théâtre d'une relation spécifique. D'emblée elle situe l'enjeu principal de l'enquête : une tentative pour saisir le fonctionnement de la relation contrainte et asymétrique entre deux femmes, l'une étant favorisée et l'autre désavantagée.¹⁸⁴ Ainsi, entre la nounou et son employeuse, il se joue avant toute chose une relation politique et l'appartement parisien, lieu de travail de la nounou devient le lieu de fabrique d'une domination sociale souvent invisible¹⁸⁵. Choisie pour ses qualités naturelles et sans référence à ses compétences -à moins que les compétences elles-mêmes ne soient naturelles- la nounou pénètre ainsi dans l'ordre domestique de son employeuse en y incrustant tout son monde à elle avec son lot de désordre, troublant par la même occasion le semblant d'harmonie que les employeurs tentent d'y faire régner.

Ensuite, on voit que l'espace domestique devient un espace politique, sans que l'une et l'autre femme ne le veulent, ni n'en prennent réellement conscience. Ibos montre comment la figure transfuge de la nounou remodèle l'espace domestique par son arrivée. Étrangère au monde de ses employeurs, elle ne fait que y passer, sous forme de trace. Mais ce passage, aussi fugace paraît-il, n'en crée pas moins des tensions. Celles-ci portent le plus souvent sur les travaux domestiques et plus particulièrement sur la relation aux objets - leur destruction par la nounou - et presque jamais sur le soin des enfants en lui-même. Le microcosme de l'appartement renvoie de fait chacune des deux femmes à son identité sociale la plus forte. La nounou, femme pauvre et étrangère, est alors perçue sous le prisme de son pouvoir de nuisance par son employeuse, femme riche, blanche. La première vient occuper ainsi un espace domestique, lieu privé et d'intimité obligeant d'une certaine façon la seconde à s'ouvrir à une altérité qu'aucune des deux n'a choisie.

L'analyse est complétée par la dure réalité de la maternité à distance des nounous qui, pour plupart ont laissé des enfants en Côte d'Ivoire et doivent donner aux enfants de

¹⁸⁴ C. Ibos, *Qui gardera nos enfants?*, *op. cit.*

¹⁸⁵ *Ibid.*

leur employeuse de l'affection qu'elles ne donnent aux leurs. Cette souffrance est souvent silencieuse, jamais abordée frontalement par la nounou, comme si taire les choses, les rendait moins réelles, moins douloureuses. Ce dilemme entre l'amour des enfants gardés et l'amour manquant des enfants laissés inscrit la nounou dans une épreuve morale que l'argent envoyé au pays d'origine ne saurait suffire à résoudre. Le dilemme, et d'une certaine manière aussi le paradoxe, deviennent plus grand lorsque la nounou a un enfant « français » qu'elle aimerait voir réussir comme ceux dont elle prend soin, même si elle peut être critique vis-à-vis de l'éducation à l'occidental, qu'elle oppose constamment à une supposée meilleure éducation à l'africaine.

Dans sa dernière partie, Caroline Ibos offre une réflexion plus générale sur la condition domestique des immigrées en contexte de globalisation. Dans un Occident en crise de *care*, les nounous ivoiriennes à Paris, tout comme d'autres travailleuses domestiques dans d'autres grandes villes occidentales, apparaissent comme des « prolétaires de la mondialisation », inscrites qu'elles sont dans des circuits qui dépassent le square et l'appartement parisien. Avec un passé souvent méconnu des employeuses, ces femmes issues pour la plupart de la classe moyenne abidjanaise vivent ainsi un véritable paradoxe. Parties seules sans la tutelle d'un conjoint, elles ont réussi une certaine émancipation vis-à-vis de leur contexte social d'origine. Paradoxalement, et c'est là, l'une des conclusions inattendues mais des plus intéressantes de l'enquête, la réussite liée à leur départ se paie au prix d'une relégation à de emplois qui les rabattent sur la conception sexiste et patriarcale de la femme comme naturellement (liée au monde) domestique¹⁸⁶. Plus encore, la dépendance Nord/Sud semble se renverser au profit du second : on assisterait, avec les travailleuses immigrées du *care*, à un « retournement humanitaire ¹⁸⁷ ». En tant que prolétaires de la mondialisation, les nounous ivoiriennes sont la preuve, s'il en fallait, de la capacité du capitalisme à transformer en marchandise des valeurs jusque-là considérées encore comme sacrées, telles l'amour et l'affection pour les enfants. Ibos rejoint ici, dans une certaine mesure les analyses de la sociologue américaine Viviana Zelizer, qui explique comment les enfants sont devenus objet d'affection, à mesure qu'ils quittaient le monde économique en cessant d'être une force de travail¹⁸⁸ : le capitalisme les rattrape sous d'autres formes puisque

¹⁸⁶ *Ibid.* p.195

¹⁸⁷ *Ibid.* p.215

¹⁸⁸ Viviana A. Rotman Zelizer, *Pricing the priceless child: the changing social value of children*, New York, Basic Books, 1985, 277 p.

le soin aux enfants et leur bien-être sont devenues une marchandise. Même les enfants des immigrées laissés dans leur pays n'échappent pas comme cibles du capitalisme. Les agences de transfert d'argent¹⁸⁹, continuent d'entretenir l'illusion que ces femmes peuvent continuer à aimer leurs enfants de loin, en leur envoyant de l'argent.

Ainsi, au cœur de l'analyse, et c'est l'une des originalités de l'enquête, se trouve la relation entre deux femmes qui n'ont pas choisi librement les modalités de leur rencontre. Celle-ci est le produit à la fois des insuffisances des politiques pour l'accueil des jeunes enfants, d'un marché du travail relativement fermé pour ces femmes immigrées de Côte d'Ivoire, adossé à des politiques migratoires de plus en plus restrictives. L'appartement parisien, devient dès lors un microcosme où se joue une micropolitique, reflet d'une macropolitique plus vaste qui est celle d'un marché transnational du *care* dont les femmes migrantes constituent en grande partie la force de travail.

Dans la continuité de ces travaux, et en s'appuyant également sur d'autres enquêtes dans d'autres contextes, nous avons tenté de voir, près de dix ans après ce qu'est devenue la condition de la *nounou africaine* à Paris, en essayant d'élargir la perspective au-delà des seules nounous ivoiriennes. Par ailleurs, plutôt que de placer l'appartement parisien et à travers celui-ci les relations nounous-mères au centre de notre enquête, nous avons plutôt cherché à retracer les trajectoires migratoires des nounous pour voir ensuite comment l'expérience de travail domestique venait s'y greffer et avec quelles conséquences pour ces femmes. Autrement dit, notre enquête sur le travail domestique des nounous africaines est une porte d'entrée pour mieux comprendre les migrations féminines africaines. La nounou africaine n'est pas donnée d'emblée, mais c'est le résultat d'un processus, à un moment donné de la carrière de migrantes. Elle n'est pas non plus une condition finale, même si comme nous le verrons, l'aspiration pour en sortir est rarement couronnée de succès. La condition de la nounou africaine évolue au gré des arrivées d'autres nounous d'autres régions du monde. Nous verrons par exemple que l'arrivée croissante d'autres femmes dans le marché de la garde d'enfants, reconfigure en partie les stratégies des nounous africaines, notamment avec la nécessité des formations dans le domaine de la petite enfance, et la renégociation des ambitions salariales. C'est donc à travers un dialogue avec ces travaux que nous tenterons de voir les constances ou au contraire les évolutions dans ce phénomène.

¹⁸⁹ L'enquête de Ibos traite spécifiquement de Western Union

Conclusion

Tel que nous avons envisagé cette thèse, le travail domestique de garde d'enfants est donc en articulation directe avec la question du *care* et la problématique des migrations féminines internationales.

Le soubassement théorique dans les *care studies* laisse penser que nous sommes en présence d'une forme spécifique de travail qui suppose non seulement une implication des affects, mais également de la personne même du pourvoyeur de soin dans la relation. En ce sens, le *care* est avant tout une *pratique et une expérience de la pratique*, c'est-à-dire qu'il faut l'envisager non plus seulement à travers les soins prodigués, mais aussi dans la perception que la pourvoyeuse a de sa propre condition, d'où la place accordée aux récits de vie. Dans les recherches sur les emplois du *care*, il convient de faire une place, comme le propose Ibos, à la réflexion éthique sur les voix morales absentes autant de questions obscurcies ou illégitimes dans les sciences humaines et sociales¹⁹⁰.

Les analyses proposées, qui tentent d'explorer les relations entre immigration féminine et travail domestique (de soin), donnent une lecture d'un certain ordre (capitaliste, social et domestique) par le prisme des acteurs que constituent les femmes immigrées. L'essentiel du travail de recherche consiste à étudier empiriquement l'articulation entre ces deux problématiques à travers l'expérience des *nounous africaines*, en partant de ces soubassements théoriques et des propositions d'analyses qui en dérivent.

La *nounou africaine* à Paris est le reflet d'une situation particulière dans les choix de mode de garde. Décrire cette forme particulière de domesticité suppose donc de justifier aussi bien la pertinence de l'espace d'enquête que les choix méthodologiques qui ont présidé à son exploration empirique. D'autres clarifications s'imposent, celle de la situation d'enquête et celle relative aux conditions dans lesquelles les enquêtées ont été rencontrées ainsi qu'une description de leurs profils. Le dernier chapitre de cette partie va précisément s'atteler à la présentation ces dimensions plus méthodologiques.

¹⁹⁰ C. Ibos, « Éthiques et politiques du care. Cartographie d'une catégorie critique », art cit.

Chapitre 4 : Méthodologie de recherche.

De la capitale française comme terrain, de la garde d'enfants à domicile comme objet, des femmes immigrées comme actrices

Introduction

Dans ce chapitre nous procéderons à la description du terrain de recherche, à la description des actrices clés de l'enquête et au processus d'enquête lui-même. Il s'agira de montrer d'abord comment s'est construit progressivement un marché de la garde d'enfants par des professionnels, et pourquoi Paris est devenue, à l'échelle nationale, la ville la plus symptomatique de ce phénomène. Chemin faisant, nous expliquerons aussi en quoi la garde d'enfants à domicile en région parisienne diffère par rapport au reste du pays. La description des acteurs donnera une vision d'ensemble des caractéristiques générales des *nounous* africaines à Paris. Cela permettra de les distinguer des autres modes de garde tels que les assistantes maternelles ou encore le babysitting. Nous finirons la présentation par la description du processus d'enquête. Ce sera l'occasion de préciser les choix méthodologiques qui ont été opérés, les questions principales auxquelles l'enquête essaie d'apporter réponse et les hypothèses qui en constituent le fil conducteur.

4.1. La garde d'enfants à Paris : un marché en croissance

Une *nounou* que j'ai rencontrée une fois, m'expliquait comment, avec l'agence qui l'employait et la plaçait pour différentes familles, elle avait eu des problèmes qui lui ont valu de recevoir « *une lettre de rappel à l'ordre* ». Dans la lettre l'entreprise motivait son courrier entre autres choses par le fait que « *la salariée n'avait pas suivi les instructions liées à toute intervention au domicile des familles* ». Ces instructions consistaient à enregistrer par un code sur un téléphone que l'entreprise a remis au préalable à la salariée et qui notifie via un serveur interne de l'entreprise, que la prestation de service a bien été effectuée au domicile du client en question. Ce à quoi la salariée a répondu, que c'est l'appareil qui était défectueux, et qu'elle a bien suivi les instructions relatives à l'enregistrement de la prestation effectuée. Toute la question était donc de savoir d'où venait le dysfonctionnement technique qui a empêché que la prestation soit enregistrée dans le serveur de l'entreprise. En l'absence de toute référence à la nature et à l'objet de la prestation en question, on pourrait penser en

effet qu'il s'agit d'une activité à forte dose technique dont la réalisation nécessite quelque compétence informatique. Or, la prestation en question consistait pour la salariée à garder l'enfant de la famille dans laquelle l'entreprise l'avait envoyée. Comment est-on passé d'une action purement humaine et affective à une question purement informatique ? La réponse à cette question semble évidente *a priori*. La rationalisation et l'informatique ont permis de dématérialiser certains aspects du travail au quotidien. Reste que la sphère domestique, qui semblait jusqu'alors protégée de ce que certains considèrent de plus en plus comme une *ubérisation* du travail, est aussi envahie aujourd'hui par d'innombrables types de services à la personne, dont la gestion et le contrôle sont chaque jour plus dématérialisés, moins soumis à une action spécifiquement humaine. La femme *nounou* aurait tout simplement vendu une force de travail affective, mais avec une transaction entièrement immatérielle. Ces solutions de commercialisation de service domestique, se sont développées ces dernières années dans les grandes villes comme Paris.

L'émergence d'un marché de garde des enfants provient principalement de trois logiques distinctes dont l'articulation permet de comprendre en grande partie comment des femmes étrangères (d'Afrique et d'Asie mais pas seulement) se retrouvent à garder des enfants d'autres femmes dans la capitale française.

4.1.1. Les agences de placement : entreprises du care

La multitude des agences qui voient le jour avec comme activité principale de placer des nounous au domicile des parents, donnerait presque à penser que nous sommes en présence d'un phénomène récent. Or, ce qui est récent c'est plus l'organisation économique qu'il y a autour que la garde d'enfants en elle-même : cette pénétration au cœur des maisons des formes les plus élaborées et les plus rationalisées du marché. L'intime n'est plus radicalement séparé de l'économique : l'un peut se soumettre et d'ailleurs se soumet de plus en plus aux règles de l'autre.

La professionnalisation progressive que l'on note aujourd'hui dans le domaine du soin et de la garde des enfants, trouve aussi, pour partie, son explication dans la place de plus en plus importante qui est accordée aux enfants, dans un contexte où la famille moderne ne cesse de se transformer. Par conséquent, ces femmes qui arrivent d'Afrique et qui deviennent nounous par la force des *choses*, ne font pas qu'opérer un choix stratégique face à une situation difficile, celui du contexte migratoire. Leur choix s'effectue aussi dans ce contexte

de transformations sociales dont il est utile de présenter ici les caractéristiques générales, et qui, à maints égards, facilitent leur insertion dans les activités de soin d'autrui.

4.1.2. *Les évolutions sociales du statut de l'enfant*

Dans un livre au titre évocateur¹⁹¹, Patricia Denat, assistante maternelle, choisit de donner la parole à l'enfant qui fera l'objet de la garde. Le titre *Papa, maman la nounou et moi*, place l'enfant au centre de toutes les relations à venir avec les différents adultes qui gravitent autour de lui. Dès les premières pages la parole est donnée au nourrisson comme pour signifier qu'en naissant il a directement le statut entier de sujet et d'individu capable de parler à la première personne, capable simplement de prendre la parole en son nom et de décrire les émotions dont il est manifestement le destinataire principal :

Un jour, maman et papa m'ont expliqué que nous allions rencontrer ma *nounou*, une dame très gentille avec qui ils avaient parlé au téléphone. (...). Lorsque je l'ai rencontrée la première fois, la porte s'est ouverte sur un grand sourire et un bonjour enjoué à l'adresse de mes parents, puis un « bonjour bébé » tout doux pour moi¹⁹².

Il en va ainsi tout au long du livre. L'auteur alterne histoire personnelle, expérience de mère, expérience professionnelle auprès des enfants et expérience d'enfant dont elle assure la garde, en donnant à ce dernier la parole. L'enfant devient capable, ou du moins, il lui est prêté la capacité d'avoir une conscience de soi, de ce qui se passe autour de lui et de tenir un récit sur soi : une auto-narration comme un adulte le ferait en situant les réseaux des relations dans lesquels il est pris. Cette sacralisation de l'enfant et de la place qui lui est accordée dans la société a pris des proportions importantes.

La publicité et les médias qui en constituent le support (télévision, radio et de plus en plus aujourd'hui internet) se sont accaparé cette question des enfants comme sujet social, comme question publique qui interpelle toute l'opinion¹⁹³. *L'intérêt supérieur de l'enfant* est

¹⁹¹ Patricia Denat, *Papa, Maman, ma nounou et moi*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2008.

¹⁹² *Ibid.*, p. 11.

¹⁹³ La mort d'un enfant aujourd'hui, surtout dans des circonstances tragiques, suscite une émotion collective avec des marches, des protestations. On se rappelle cet enfant syrien échoué sur une plage grecque dont la photo de la dépouille avait fait la une de tous les médias internationaux et le tour des réseaux sociaux, alors qu'au même moment la mort de milliers d'autres adultes immigrés dans les mêmes circonstances n'a pas connu la même résonance médiatique. Plus récent encore, la mort d'un enfant de trois ans à Reims en novembre 2016 dans le quartier des Châtillon, qui aurait été battu par le nouveau compagnon de sa mère.

devenu un slogan aussi bien médiatique que politique tant et si bien que mobiliser ce slogan constitue un billet légitimant tout discours, toute revendication. Parler de l'intérêt des enfants c'est presque une autre manière de nommer l'intérêt général. Ce souci pour le bien-être des enfants est parfois poussé à l'extrême, et peut aller jusqu'au recours par certains parents, à la vidéosurveillance cachée pour voir si l'enfant n'est pas victime de maltraitance de la part des personnes qui le gardent¹⁹⁴.

C'est durant les années 70, dans le sillage des transformations apportées par mai-68, que la place des enfants est progressivement repensée, surtout dans les rapports que les adultes entretiennent avec eux. Avec l'aide de la médecine et de psychologie, on arrête de penser les enfants comme des adultes ou des sujets en devenir, qui se définissent essentiellement par les compétences et les aptitudes qui leur font défaut avec une société dont c'est le rôle de les pousser pas à pas vers leur acquisition. Ils vont sortir du « joug » des adultes pour devenir presque leurs égaux :

[...] les enfants ont été considérés jusqu'ici comme une minorité, assujettie au pouvoir des adultes, si ce n'est traitée comme des objets, mais grâce au climat « révolutionnaire de l'après-1968, on commence à entrevoir leur émancipation, sans en être encore à envisager qu'ils pourraient un jour, jouir de droits propres, être protégés par des « droits de l'enfant »¹⁹⁵.

Les relations entre parents et enfants et de manière générale entre les adultes et les enfants, cessent d'être strictement verticale pour prendre une dimension plus horizontale. Avec l'attention qui leur est portée par la communauté des adultes, « *les petites personnes deviennent dans la foulée des êtres respectables, dotés des attributs de la considération adulte que l'on nomme même désormais des compétences* ¹⁹⁶ ».

Ces premières transformations seront appuyées par la cause des droits de l'enfant qui aboutit en 1989, à la Convention internationale des droits de l'enfant. Les représentations sociales contemporaines sur l'enfance tiennent donc à un double mouvement. D'une part

Il en fut de même, le 27 août 2017. La disparition d'une jeune fille, Maëlys 9 ans, lors d'une fête de mariage dans un village de l'Isère, a suscité une émotion collective (en partie fabriquée par les médias). L'événement a été, durant des jours, dans les grands titres des journaux, devenant très vite l'*Affaire Maëlys*.

¹⁹⁴ Deux *nounous* au moins, parmi celles que nous avons rencontrées, racontent avoir fait l'objet d'une surveillance par vidéo de la part de leurs employeurs.

¹⁹⁵ Laurence Gavarini, *La passion de l'enfant : filiation, procréation et éducation à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Denoël, 2001, p.34.

¹⁹⁶ *Ibid.*

celui qui a « consisté d'abord à connaître le tout petit enfant de mieux en mieux, de plus en plus précocement, puis à le penser en lui-même, séparé de son devenir, comme sujet non pas potentiel et futur, mais déjà là, présent, actuel », d'autre part, la cause des droits de l'enfance¹⁹⁷.

Il a donc fallu s'affranchir d'une vision de l'enfant historiquement datée, centrée essentiellement sur ses besoins corporels et physiologiques, pour jeter un regard neuf sur le tout petit enfant, puis le bébé, pour les considérer comme des individus à part entière, des « personnes » ou même des sujets¹⁹⁸.

C'est à travers ce double mouvement qu'il faut appréhender cette *passion de l'enfant*, si symptomatique de notre époque, qui a donné à l'enfant une valeur sentimentale inédite. L'affection dont il est entouré à tous les moments de son existence – sa venue au monde, son enfance, sa garde, son éducation- peut friser la démesure¹⁹⁹.

Le paradoxe de la condition actuelle des enfants réside dans le fait que l'importance sociale et l'intérêt public qu'ils ont acquis au sein de la société ont cru à mesure qu'ils étaient enchâssés dans la sphère domestique et que la famille se refermait sur elle-même pour devenir affaire privée. Cette situation n'est pas seulement propre à la famille au demeurant. Toutes les sphères de l'intimité qui jadis étaient sous le contrôle de la société (le plus souvent de la religion et de la morale) ont échappé au contrôle collectif sans nécessairement se soustraire à la morale, et sont davantage contrôlées par l'État²⁰⁰. Les affaires qui concernent la famille sont sans doute l'exemple le plus visible de cette immixtion de l'État au cœur de l'intimité des foyers. La famille contemporaine, suivant les analyses de François de Singly, est un espace qui permet à ses membres de concilier l'appartenance commune et la singularité de chacun ; un espace où la communauté est telle qu'elle autorise chacun à poursuivre aussi sa propre construction personnelle²⁰¹. En cela, explique-t-il, elle remplit aujourd'hui trois fonctions essentielles : la reconnaissance (en permettant, à chaque membre de se constituer comme sujet entier et distinct), le soin (en constituant une ressource affective

¹⁹⁷ *Ibid.* p.74

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.* p.20

²⁰⁰ Dans son *Histoire de la sexualité*, notamment le tome 1, *La Volonté de savoir*, Foucault explique bien ce paradoxe où derrière la libéralisation des pratiques sexuelles, se cachent une véritable politique et une morale sexuelle que leur dissémination et leur éclatement empêchent de bien identifier. Il montre notamment que la mise en discours du sexe l'idée qu'il serait confisqué par le couple conjugal s'est accompagnée de « techniques polymorphes du pouvoir » visant à instaurer un certain ordre sexuel.

²⁰¹ François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2014.

pour chacun) et la solidarité (par le soutien réciproque que les membres sont sensés s'apporter). Si la dernière des trois fonctions semble pousser vers une vie familiale moins individualisée, les deux premières en revanche indiquent bien la nécessaire distinction des membres de la famille les uns vis-à-vis des autres. Le soin et la solidarité ne deviennent nécessaires que dans la mesure où ils sont adressés à un sujet dont l'individualité aura été reconnue par avance. Soins et solidarité ne sont que les ressorts et des ressources plus ou moins sûres, plus ou moins durables sur lesquelles s'appuie l'individu au sein de la famille pour réaliser pleinement sa vie de sujet.

Dans ces transformations de la famille, l'enfant occupe une place de plus en plus importante. Il acquiert au sein de la famille un statut et une identité singuliers. On doit prendre soin de sa personne sans que celle-ci ne se confonde avec aucune autre. Le jeune enfant passe ainsi, au sein de la famille, d'une situation où il était « dominé » par ses parents, à une situation où ses interlocuteurs sont plus nombreux : parents, professionnels, sans oublier ses pairs²⁰². Si les relations avec les parents demeurent asymétriques, ces derniers doivent désormais se mettre davantage à son écoute. L'enfant *moderne* est défini avant tout en fonction de sa personnalité, de ses besoins qui sont reconnus comme spécifiques, comme uniques et à l'écoute desquels le monde des adultes doit se mettre, au risque de voir l'État les y contraindre. Les travaux en psychologie de l'enfance ont été pour beaucoup dans l'émergence de cette nouvelle figure sociale de l'enfant et de sa diffusion comme idéaltype de ce que doit être l'éducation des enfants et ses rapports avec le monde des adultes²⁰³. Ayant plusieurs interlocuteurs, il devient de fait un enfant circulant, ou, ce qui revient au même, un enfant auprès de qui vont circuler différents interlocuteurs, au nombre desquels la *nounou*. En devenant ainsi sujet, de manière précoce mais sujet tout de même, ces « *enfants-adultes* » ont acquis davantage de droits, pour le respect desquels les adultes doivent se battre – s'ils ne veulent pas risquer de voir l'État leur retirer la garde de leurs enfants – et pour le non-respect desquels ils peuvent être éventuellement sanctionnés. L'enfant acquiert donc un ensemble de droits pour lesquels il ne peut encore lui-même se battre du fait de sa faible condition. C'est aux adultes qu'il revient de faire attention au respect de ces droits et de *prendre soin* de l'enfant. Prendre soin des enfants et leur accorder de l'attention revient à faire de ces derniers des destinataires d'émotions provenant des adultes.

²⁰² Singly (dir.), *Enfants-adultes : vers une égalité de statuts ?* Paris, Universalis, 2004, 194 p.

²⁰³ Les travaux de Jean Piaget et de Françoise Dolto particulièrement, ont contribué à cette prise de conscience collective.

En effet, si les enfants sont aujourd'hui sans valeur économique, comme l'explique Viviana Zelizer²⁰⁴, ils ont en revanche une valeur émotionnelle inestimable : il est attendu des enfants qu'ils apportent amour sourire et satisfaction émotionnelle²⁰⁵, il est encore surtout attendu qu'ils en reçoivent de la part des adultes. Comme si, en les retirant du monde du travail pour les cantonner dans la sphère domestique, leur valeur économique (au sens marxiste de force de travail) avait laissé place à une valeur plus affective. Les enfants ont quitté le marché mais ce dernier les rattrape toujours, sous diverses formes, spécialement en offrant des produits et des services avec une *valeur émotionnelle ajoutée*, par l'intermédiaire des professionnelles de l'enfance que sont les *nounous*. Lorsque ces dernières arrivent sur le territoire français, (parfois même dans leur pays d'origine à travers les images de télévisions occidentales) elles sont bien au courant des manières de concevoir la relation avec les enfants dans les sociétés qui les accueillent. Elles savent repérer les différences culturelles, et se comporter en conséquence face à des enfants qui ne sont pas les leurs et auxquels elles doivent éviter de transmettre les valeurs qu'elles transmettent d'habitude à leurs propres enfants. D'ailleurs, elles se moquent parfois des parents trop « gentils » qui ne savent pas dire non aux enfants, surtout quand ils pleurent. Mais quand il leur arrive de se plaindre que les enfants aient été trop « gâtés » par leurs parents, elles se comportent néanmoins en « professionnelles » pour ne pas empiéter dans les rôles et les choix d'éducation dévolus aux parents. Autrement dit, les immigrées qui décident de se lancer dans la carrière de *nounous*, sans être des fines psychologues de l'enfance, puisent dans une sorte de connaissance primaire qu'elles ont de la société d'accueil pour comprendre au minimum les manières d'être convenables qui sont attendues d'elles quand elles seront près des enfants. Certaines ont pu développer encore ces savoirs et savoir-faire au cours des formations qu'elles ont pu suivre en même temps qu'elles travaillaient comme *nounous*. La thèse de l'extraction de ressources émotionnelles qui a été présentée plus haut, mérite, sur ce point d'être nuancée. Certaines caractéristiques de l'éthos de la *nounou* sont fabriquées, ou transformées et réadaptées sur place, à la lumière des configurations sociologiques en cours dans la société. Les *ressources émotionnelles* n'arrivent pas prêtes à être vendues et consommées au profit des enfants de familles aisées. Elles se transforment en fonction des besoins des « clients ».

²⁰⁴ Viviana A. Zelizer, *Pricing the priceless child: the changing social value of children*, New York, Basic Books, 1985.

²⁰⁵ *Ibid.*

L'enfant moderne concentre toutes les attentions vers lui, aussi bien celle des parents que celle des politiques. Ces transformations familiales et notamment dans la prise en charge de ces sujets précoces vont se matérialiser entre autres par des politiques sociales pour aider à mieux accueillir les jeunes enfants.

4.1.3. Les politiques d'aides à l'accueil des jeunes enfants

Le développement des métiers dits du care, est à mettre aussi en lien avec une volonté politique de professionnaliser et d'accroître le secteur des services à la personne. Dans un contexte économique marqué par la montée du chômage, les politiques vont chercher à tout prix des « gisements d'emplois »²⁰⁶ à exploiter. Le but est d'encourager les ménages ainsi que les structures agréées, à employer des personnes peu qualifiées que le marché du travail peine à insérer. Cela se traduit par des mesures d'exonérations fiscales, de simplification des agréments et des procédures d'embauches via la création du *chèque emploi service* devenu *universel* en 2005 ; la mise en place de l'ANSP (Agence nationale des services à la personne)²⁰⁷. Mis en place en 1993, le chèque emploi service est destiné à faciliter les procédures administratives aussi bien pour les associations travaillant dans le service à personne que pour les particuliers qui recrutent directement des employés à leur domicile. Il permet de payer en même temps le salaire et les cotisations sociales afférentes.

Les politiques d'aides à l'accueil des jeunes enfants si elles ont ces derniers comme objet, semblent avoir pour cibles premières les mères d'abord. Elles visent avant tout à alléger les soulager des tâches domestiques en les aidant à poursuivre leurs projets professionnels sans que les ambitions familiales ne soient le prix à payer. Concilier vie professionnelle et vie familiale est donc devenu l'enjeu central des politiques sociales liées à l'enfance, à mesure que les femmes accédaient au marché de l'emploi. Pour faciliter cette conciliation, les politiques publiques en direction de l'enfance agissent principalement sur deux leviers. Le premier consiste à développer les structures d'accueil des jeunes enfants afin de permettre aux mères de rester actives, et en même temps l'État octroie une aide partielle dans les frais liés à la garde des enfants²⁰⁸. Le second levier est de permettre aux

²⁰⁶ François-Xavier Devetter et François Horn, « Services à la personne ou renouveau de l'emploi domestique ? », *L'Homme et la société*, 2012, vol. 185-186, n° 3, p. 197.

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ Olivier Guillot, « Une analyse du recours aux services de garde d'enfants », *Economie et statistique*, 2002, vol. 352, n° 1, p. 213-230.

parents de s'arrêter de travailler momentanément avec une compensation partielle du revenu perdu, afin qu'ils puissent s'occuper eux-mêmes de leurs enfants.

Plusieurs aides financières contribuent ainsi, depuis quelques années, à baisser le coût des dépenses que les familles effectuent pour faire garder leurs enfants. Elles sont regroupées dans l'acronyme PAJE, *prestation d'accueil du jeune enfant*. En fonction de l'âge des enfants, des revenus des parents et du mode de garde choisi, les familles peuvent voir les salaires des professionnels et les charges sociales qu'elles leur versent pris en charge partiellement ou en totalité. On peut relever ainsi trois aides principales pour les familles. Le *complément de libre choix du mode de garde* (CMG). Cette aide est versée, entre autres, aux parents ayant une activité professionnelle et faisant garder leur enfant au moins pendant une durée de seize heures mensuelles. La famille ayant recours à une garde à domicile peut par ailleurs bénéficier d'une réduction de 50% de cotisations sociales.

Les particuliers employeurs peuvent aussi bénéficier de la prestation *partagée d'éducation de l'enfant* (PreParE). Il faut toutefois que l'enfant ou les enfants concernés soient nés ou aient été adoptés après décembre 2014. L'objectif de cette aide est de soutenir financièrement les parents qui ont dû cesser ou réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s). Un montant variant entre 145 et 390 euros peut ainsi être versé au(x) parent(s), en fonction de leur situation professionnelle.

Enfin, dans le cas où la naissance ou l'adoption des enfants a lieu avant janvier 2015, les parents peuvent bénéficier du complément de libre choix d'activité (CLCA) dont le versement obéit à peu près aux mêmes conditions que la PreParE.

Ce qui est commun à ces trois prestations, au-delà du fait que c'est une aide financière qui est directement versée aux parents, c'est qu'elles établissent une relation étroite finalement entre la question des enfants, la vie familiale, et la question professionnelle. Et cela est d'autant plus marquant pour les mères. Elles facilitent, du moins économiquement, la possibilité qu'auront les familles à déléguer le soin et la garde des enfants à de tierces personnes comme les *nounous*. Il y a donc une répercussion des politiques familiales sur le recours aux différents modes de garde d'enfants, et de manière générale, sur le marché de la garde d'enfant en lui-même, ou du moins, une volonté de pousser les familles à recruter davantage.

Toutefois, derrière toutes ces mesures, l'objectif premier semble être celui de créer des emplois à tout prix, peu importe leur qualité et la plus ou moins grande sécurité qu'ils

garantissent à l'employé. La phrase de Michèle Debonneuil, alors conseillère de Jean-Louis Borloo (Ministre de la cohésion sociale) relevée par Devetter & Horn, est illustrative de cette politique du chiffre au détriment de la qualité des emplois créés, puisque d'après elle, il suffirait « *que chaque ménage français consomme, en moyenne, trois heures de ces services [à la personne] par semaine pour créer deux millions d'emplois* ²⁰⁹».

Le développement des services à la personne entre les années 1990 et les années 2000 s'est fait en grande partie par une volonté politique de pousser une certaine catégorie de personnes vers certaines catégories d'emploi. Comme s'il s'agit d'un nouveau marché à conquérir et d'une niche à emplois qu'il fallait exploiter.

Les organismes de formation en quête de nouveaux débouchés se sont jetés sur cette nouvelle voie et ainsi, apparaissent des vocations suscitées pour l'essentiel par les conseillers d'orientation, par les médias et les campagnes électorales à droite comme à gauche qui ne cessent de vanter cet extraordinaire gisement d'emplois, la soif d'utilité sociale qui y est rattachée. [...] Les femmes que l'on guide vers ces emplois n'ont pas le choix et vont dans les seules filières qui leur sont proposées, et même fortement suggérées²¹⁰.

Les politiques d'aide à l'accueil des jeunes enfants s'appuient donc sur un double mouvement. Le premier consiste à alléger le coup de la délégation du service domestique pour les familles, avec des tentatives de démocratisation qui ne sont pas toujours couronnées de succès. Ce mouvement a permis aux parents, et plus spécialement aux femmes de se libérer en grande partie des tâches domestiques pour se consacrer davantage à leur carrière professionnelle. Le second mouvement est relatif à une politique de l'emploi qui vise à développer des emplois faiblement qualifiés et peu valorisés, en vue d'une professionnalisation, et surtout d'une réduction du chômage. Les effets pervers (parfois encouragés) furent d'assigner à ces emplois des catégories de personnes (des femmes) souvent peu qualifiées (migrantes) ou en quête de réinsertion. Ce que Cécile Talbot, a appelé du *travail domestique subventionné* est le résultat de ces processus. A partir d'une enquête menée auprès de conseillers et conseillères en insertion socioprofessionnelle dans le cadre

²⁰⁹ F.-X. Devetter et F. Horn, « Services à la personne ou renouveau de l'emploi domestique ? », art cit.p.201

²¹⁰ Brigitte Croff, *Seules : genèse des emplois familiaux*, Paris, Éditions Métailié / Seuil, 1994, p.59

d'un plan local d'insertion et d'emploi (PLIE)²¹¹, elle explique comment les conseillers sont un outil d'un *programme de travail obligatoire* puisqu'ils sont en même temps chargés de signaler à l'organisme payeur des prestations sociales si les bénéficiaires coopèrent ou non au programme d'insertion qui leur est proposé. La coopération étant elle-même une condition du versement des prestations. Elle note par ailleurs, que le dispositif d'accompagnement vers l'emploi, produit une double assignation pour les femmes, à travers une essentialisation de leur rôle, et une professionnalisation de leurs compétences domestiques²¹².

4.1.4. La spécificité parisienne dans les pratiques de garde d'enfants

A l'échelle nationale, parmi les modes de garde d'enfants auxquels les familles ont recours, la garde à domicile est très faiblement représentée. Après la garde par les parents ou par d'autres membres de la famille, le mode externe qui est le plus employé reste celui des assistantes maternelles. Selon la DREES, dans une enquête sur *Les spécificités régionales des modes de garde déclarés des enfants de moins de trois ans*²¹³, la garde au domicile des parents ne concerne environ que 2 % des enfants tandis que les assistantes maternelles seraient, elles, à 15 %. L'Observatoire national de la petite enfance fait un constat similaire, dans son rapport intitulé *L'accueil du jeune enfant en 2015*. On peut noter, par exemple que :

En 2014, 41 400 enfants de moins de 3 ans étaient concernés par ce mode de garde [à domicile], soit une quasi-stagnation de l'usage de ce mode d'accueil par rapport à 2013 estimé à 41 700. La tendance observée en 2013 se poursuit avec une légère baisse de l'emploi direct et une faible hausse du recours à une entreprise prestataire. La couverture assurée par ce mode de garde est donc limitée : elle s'élève à moins de 2 places pour 100 enfants de moins de 3 ans pour la France entière. C'est à Paris et dans les Hauts-de-Seine qu'elle est la plus élevée (près de 14 places pour Paris et 10 places pour 100 enfants de moins de 3 ans dans les Hauts-de-Seine)²¹⁴.

²¹¹ C. Talbot, « Les politiques d'insertion comme processus d'assignation au travail domestique », art cité.

²¹² *Ibid.*

²¹³ DREES, Numéro 839, Avril 2013.

²¹⁴ Observatoire national de la petite enfance, *L'accueil du jeune enfant en 2015 : données statistiques*, Rapport 2016.

On observe qu'en région parisienne, la situation se présente à l'exacte opposée de ce que l'on observe au niveau national. La demande de garde y est plus élevée tandis que l'offre reste encore limitée et par conséquent incapable de couvrir les besoins. Plus encore, au niveau des recours aux différents modes, les chiffres diffèrent radicalement de ceux que l'on peut observer dans le reste du pays. La garde collective arrive en tête avec 40 % des enfants de moins de trois ans, suivie par la garde parentale avec 33 %. Mais le plus intéressant c'est que les rapports s'inversent cette fois entre assistantes maternelles et gardes à domicile : les « *nounous* » arrivent en tête avec 16 % contre 5 % pour les assistantes maternelles. Ces chiffres de l'Apur²¹⁵, s'expliquent en grande partie par le profil sociologique des familles parisiennes. En effet, toujours d'après l'étude de l'Apur, citée précédemment, près de la moitié des enfants de moins de trois ans (46%) vivent dans un foyer dans lequel le père (ou le parent lorsqu'il s'agit d'un foyer monoparental) est cadre ; un taux nettement inférieur dans les autres grandes villes françaises avec 33 % à Lyon, 29 % à Nantes, 28 % à Toulouse, ou encore 13 % à Marseille. Les familles ayant recours aux modes d'accueil individuels, particulièrement à la garde d'enfant à domicile, sont en moyenne plus favorisées du point de vue du niveau de formation (diplôme), de l'activité ou encore du statut socioprofessionnel. Les spécificités démographiques de la capitale française expliquent également cette configuration particulière. La natalité en région parisienne est plus élevée que dans les autres régions. L'Ile de France figure, en 2009, dans le quart nord-ouest comportant la fécondité la plus importante²¹⁶, même si la tendance est à la baisse, si l'on considère la période entre 2010 et 2013.

Au-delà de ce que disent les chiffres, il faut noter, en outre, que les politiques d'aides à l'accueil des jeunes enfants évoquées précédemment offrent de plus en plus de possibilités aux familles en allégeant les charges liées à la garde des enfants en fonction des modes utilisés et des revenus des ménages. Les dispositifs comme la prestation d'accueil des jeunes enfants (PAJE), l'aide parentale d'éducation (APE), ou encore le congé parental, sont autant de mesures visant à maintenir les mères en activité, à alléger les frais de garde ou encore à permettre aux parents de se retirer du monde professionnel (partiellement ou totalement)

²¹⁵APUR, *L'accueil de la petite enfance à Paris*, 2014.

²¹⁶Insee Première, *La fécondité dans les régions depuis les années 1960*, N° 1430, Janvier 2013

pendant un moment pour s'occuper de leurs enfants sans en subir une perte conséquente de revenus.

Même si aujourd'hui le recours à une *nounou* à domicile reste le mode le plus onéreux, il est aussi sans doute celui qui permet le plus de flexibilité pour les familles qui y ont recours. La *nounou* prend possession des lieux au moment où les parents quittent le domicile et ces derniers sont sûrs, quel que le soit leur retard le soir, que leurs enfants sont aux mains d'un adulte, dans leur maison. Du point de vue de l'organisation quotidienne, avoir une *nounou* qui arrive tous les matins au domicile est plus pratique que devoir déposer soi-même les enfants dans un établissement de garde collective ou au domicile d'une assistante maternelle. Dans ces deux derniers cas les contraintes de temps et de distance sont plus difficiles à concilier avec une activité professionnelle.

Ce sont autant de conditions et de situations qui expliquent en partie que la garde à domicile ait au moins autant, voire plus, de succès que les assistantes maternelles en région parisienne. Cela a pour conséquence, l'émergence dans la capitale d'un marché de la garde d'enfants, qui a su capter une niche d'emplois dans un domaine qui peut donner l'impression, au premier regard, d'être tout à fait nouveau. Mais à y regarder de plus près, faire garder ses enfants par une tierce personne, et de surcroît, étrangère à la famille, reste une pratique ancienne. Si les formes et les modalités de cette délégation du soin des enfants ont évolué, quelque chose semble être resté, qui constitue la base même de ce phénomène : c'est le *cadre relationnel* de ce travail, celui qui consiste dans le fait qu'une femme (rarement un homme) se retrouve à faire le travail d'une autre dans son propre foyer.

Ces situations qui viennent d'être présentées, la spécificité parisienne dans les modes de garde et les transformations familiales et les politiques de l'enfance, ont largement contribué au recours de femmes étrangères pour garder les enfants au domicile des parents. Ces *nounous* et leur travail, dont il va être plus largement question dans le chapitre suivant, nous allons en dresser un portrait général.

4.2. Les *nounous* africaines à Paris

Il ne s'agit pas de laisser entendre que toute femme étrangère, venant d'Afrique subsaharienne et gardant des enfants à Paris, rentre dans ce profil général, ni que le terme *nounou africaine* constitue une sorte d'appellation générique, pour des femmes partageant

un sort commun, fut-il professionnel. Il s'agit plutôt d'un portrait qui, en même temps qu'il présente les traits généraux de ces femmes, justifie pourquoi elles ont été retenues dans nos enquêtes, quand d'autres pourraient pourtant faire des activités similaires.

D'abord, nous n'avons pas retenu les femmes africaines qui font du baby-sitting, car ce sont souvent des étudiantes qui font ces activités ponctuelles. Même si cette activité peut être parfois régulière (tous les week-ends par exemple) elle est le plus souvent exercée comme complément de revenus et rarement comme activité à plein temps, pouvant permettre à la femme qui l'exerce de vivre normalement des revenus d'une telle activité, quand elle a une famille à sa charge. Autrement dit, une nounou à domicile et à temps plein du lundi au vendredi, peut, chez le même employeur ou chez d'autres parents, effectuer ponctuellement du baby-sitting quand par exemple ces derniers doivent sortir un samedi soir. Elle est alors payée en espèces directement à la fin de son service.

Deuxièmement, le terme *nounou*, la plupart du temps, s'il semble porter en lui-même le mépris que la société voue aux personnes qui exercent ce travail²¹⁷, sert à désigner une femme qui garde un enfant qui n'est pas le sien, de manière plus ou moins régulière et généralement contre rémunération. Ainsi, on entendra parler de façon indistincte de *nounou*, pour désigner la femme qui garde un enfant au domicile des parents, ou pour désigner parfois une assistante maternelle qui reçoit les enfants à garder à son propre domicile, et parfois même encore celle qui exerce dans des établissements de garde collective. A la différence de celles qui gardent les enfants au domicile des parents, les assistantes maternelles font l'objet d'un contrôle plus strict puisqu'elles ne peuvent exercer leur activité sans un agrément officiel qui leur est délivré par les services de leur département de résidence. Elles travaillent à leur propre compte tandis que les *nounous* sont *salariées du particulier employeur* et dépendent à ce titre de la convention collective nationale du même nom. Par conséquent, lorsque nous parlerons de *nounous*, ce sera essentiellement pour désigner celles qui travaillent à plein temps au domicile de leurs employeurs pour garder les enfants de ces derniers. Ne seront pas concernées les gardes d'enfants au sein des établissements collectifs.

Troisième élément, l'expérience professionnelle des *nounous* s'inscrit dans une forme de *nomadisme professionnel* dont les traits essentiels seront analysés plus loin. Il convient de préciser ici que les relations avec les enfants et les familles se nouent et se dénouent au gré des contrats, de leur durée, de leurs changements, de l'âge des enfants, de

²¹⁷ C. Ibos, *Qui gardera nos enfants?*, op. cit. p.229

leur scolarisation, des déménagements de la famille, mais parfois aussi des conflits entre la *nounou* et les parents. Les *nounous* passent ainsi d'une famille à une autre, changent d'arrondissement parfois même sortent de Paris *intra-muros*, pour y revenir ensuite au gré des déplacements des familles, des contrats de travail qui se nouent et se dénouent. Le travail domestique étant difficilement délocalisable sans du même coup délocaliser la famille elle-même, la *nounou* suit son lieu de travail quand elle ne peut pas ou ne veut pas démissionner et se retrouver sans emploi.

Ce sont là, au moins, trois spécificités principales du travail de la *nounou à domicile*, qui le distinguent de ce que font des autres acteurs de la garde d'enfants.

4.2.1. Des femmes relativement âgées et d'origine diverse

L'Afrique de l'ouest est la principale origine des femmes venues de ce continent et travaillant comme *nounous* et sur lesquelles l'enquête a porté²¹⁸. Il faut y voir en partie les liens historiques entre ces anciennes colonies et l'ancienne puissance coloniale qu'est la France. Elles sont originaires principalement de la Côte d'ivoire, du Cameroun, du Congo, du Togo, du Sénégal, et de la Guinée. La moyenne d'âge de nos enquêtées est située autour de 46 ans : la plus âgée au moment des dernières entrevues avait 59 ans et la plus jeune 33 ans. Elles ont vécu au moins dix ans en France pour la plupart, même plus de deux décennies pour les plus âgées. Si on met de côté les retours ponctuels au pays d'origine le plus souvent durant les vacances d'été, on peut considérer que malgré des attaches en Afrique, ces femmes ont leur vie (bien) ancrée en France.

Derrière cette désignation de « *nounous africaines* » se cachent des histoires singulières, plus ou moins liées à des instabilités politiques nationales comme la guerre en Côte d'ivoire, parfois à des expériences plus personnelles (divorce, perte d'emploi) ou familiales et économique (décès du conjoint, principal pourvoyeur de revenus), et parfois aussi pour des raisons de sécurité personnelle (guerre, conflit socio-ethnique). Parmi ces *nounous* africaines, certaines sont devenues françaises et par conséquent binationales, même si ce changement dans le statut juridique n'implique pas automatiquement une amélioration de leur condition. Ainsi, le terme *nounou* africaine n'a de portée que descriptive dans la

²¹⁸ Il y a aussi des *nounous* venues d'Afrique du nord, mais que nous n'avons pas intégrées à notre enquête.

mesure où il sert à indiquer avant tout le processus par lequel ces femmes ont originellement quitté leur pays pour s'installer dans un autre, la France.

4.2.2. Deux formes de garde à domicile et leurs implications

Les enfants que la *nounou* garde à domicile peuvent appartenir à une seule famille ou au contraire à deux. Dans le premier cas, il s'agira d'une *garde simple*, dans le second, d'une garde dite *partagée*.

Dans une garde simple, lorsque la *nounou* s'occupe exclusivement des enfants sans faire le ménage pour la famille, la convention collective considère une partie de son travail comme étant du temps de « *présence responsable* », et la salariée est payée aux deux tiers d'une heure travaillée. Le temps de *présence responsable* suppose que durant la journée de travail, il y a des moments vides de tout travail, comme les périodes de sieste des enfants, où « le salarié peut utiliser son temps pour lui-même tout en restant vigilant pour intervenir s'il y a lieu »²¹⁹. Nous reviendrons sur les enjeux d'une telle distinction (*temps de travail effectif et temps de présence responsable*) et ce qu'elle suppose en termes de reconnaissance, de valorisation des métiers de soin, mais surtout ses implications en termes d'usages et de représentations du corps de la *nounou*. Précisons toutefois que le temps de présence responsable repose sur un présupposé suivant lequel il y aurait un temps durant lequel la *nounou* est *active* et un temps où elle est *passive*. Une passivité qui est prise pour de l'inaction, une sorte de non-travail qui ne peut faire l'objet d'une rémunération. Une des ambiguïtés de cette distinction réside dans la difficulté à séparer une forme de ménage liée aux enfants et aux différents espaces de la maison dans lesquels ils évoluent (ménage souvent bien mentionné dans le contrat), et un ménage qui concernerait la maison, sans rapport avec le travail de garde des enfants. Ce que le droit sépare de manière technique et théorique ne l'est pas forcément dans la réalité quotidienne puisque les enfants ne font pas toujours la différence entre un espace qui leur est propre et le reste de la maison. On s'aperçoit très vite, comme il sera analysé plus loin, que les tâches effectuées au quotidien par la *nounou* dépassent bien souvent ce qui est défini et convenu formellement dans le contrat de travail. Ces tâches extracontractuelles seront plus ou moins « acceptées » en fonction des

²¹⁹ Convention collective nationale des salariés du particulier employeur, art.4

arrangements formels et informels convenus entre *nounous* et familles employeuses, plus spécifiquement entre la *nounou* et la mère.

Dans une garde simple, au bout de trois ans en moyenne, quand l'enfant doit être scolarisé et que la famille n'attend pas l'arrivée d'un deuxième enfant, le contrat est rompu et la *nounou* recherche une autre famille. Sa *longévité professionnelle* avec les employeurs est fonction du projet familial (avoir un autre enfant) ou de l'âge de l'enfant qu'elle gardait jusqu'alors. Cette instabilité professionnelle prend une place importante dans les récits de ces femmes, puisque c'est au gré de ces évolutions, de ces changements, qu'elles vivent avec certaines familles des expériences « heureuses » ou « malheureuses ». Le *nomadisme professionnel*, évoqué rapidement ci-dessus, ne consiste pas qu'en un simple changement d'employeurs et d'enfants à garder. Il ponctue le récit de l'expérience professionnelle. Quand une *nounou* dit « *j'ai travaillé avec cinq familles* », il faut voir derrière cette phrase les liens qui se sont noués, dénoués puis renoués avec différentes familles au fil des années, et les *traces* qu'ils ont laissées éventuellement dans la vie de cette *nounou*.

Dans une *garde partagée* par contre, la *nounou* est rémunérée normalement sans qu'il soit question de temps de « *présence responsable* » ou de ménage. On part du principe que la *nounou* qui s'occupe d'enfants de plusieurs familles, aurait plus de tâches et par conséquent moins de temps creux durant lequel elle pourrait être oisive. La rémunération est prise en charge de manière plus ou moins égale par les deux familles. Le plus souvent celle qui a plus d'enfants en charge (2 contre 1 par exemple), rémunère la *nounou* légèrement plus que l'autre. La garde a lieu soit en alternance aux domiciles des deux familles soit de manière permanente dans un seul domicile, après que les deux employeurs ont convenu de la maison de garde, à charge pour la deuxième famille de déposer le matin et de venir chercher le soir son (ses) enfant(s) au domicile choisi pour la garde. La garde partagée a cet avantage sur la garde simple de maintenir en activité la salariée lorsqu'une des deux familles met fin au contrat. D'un point de vue de la sécurité de l'emploi elle est plus avantageuse dans la mesure où les deux familles ne rompent pas le contrat au même moment, par conséquent il y a toujours une famille qui reste quand l'autre s'en va. En revanche cette configuration demande plus de flexibilité tant de la part de la *nounou* que de la famille qui reste engagée. Quand une famille se retire de la garde partagée, l'autre famille est obligée soit de trouver au plus vite une seconde famille pour supporter la moitié des charges, soit de licencier la *nounou* pour la reprendre sous forme de garde simple, ou encore de modifier le contrat initial

par un avenant. La dernière option suppose que la *nounou* perde de fait une grande partie de sa rémunération initiale. Par conséquent, pour garder l'intégralité de leur revenu les *nounous* sont souvent aussi actives que la famille restante dans la recherche d'une seconde famille afin de revenir rapidement dans une garde partagée, souvent plus rentable qu'une garde simple. Les réseaux qu'elles entretiennent entre elles sont souvent efficaces pour faire circuler des informations concernant une éventuelle famille qui cherche à s'unir à une autre pour une garde partagée.

Mais la garde partagée d'enfants c'est aussi pour la *nounou* devoir se soumettre au pouvoir de deux employeurs²²⁰. Il n'est pas rare d'entendre certaines les *nounous* entretenir parfois l'idée que les deux familles s'allient pour leurs intérêts communs et ce, à leurs dépens²²¹. Cette contrainte particulière de devoir se soumettre à l'autorité de quatre employeurs -lorsque les familles impliquées dans la garde partagée ne sont pas monoparentales-, a comme conséquence directe de fragiliser encore plus la position de la salariée quand il sera question de se défendre lors des conflits post-contrat, comme nous aurons l'occasion de le voir plus loin. Garder des enfants pour deux familles suppose que la *nounou* satisfasse aux attentes simultanées et parfois différentes des deux familles. Par exemple donner le bain à l'un des enfants tandis que pour l'autre enfant, les parents se réserveront ce moment comme relevant d'une intimité parents-enfants. La *nounou* est donc tenue de s'adapter aux habitudes de l'une et de l'autre des familles.

Sachant que la convention collective n'impose pas aux employeurs une augmentation du salaire de la *nounou* en cas d'arrivée d'un nouvel enfant, il faudra penser aussi la garde (partagée) d'enfants en termes physiques et non pas seulement affectifs. Ce n'est pas la même chose de pousser une poussette contenant un enfant que d'en pousser une qui en contient deux ; ou de les descendre et les monter régulièrement sur plusieurs étages sans ascenseur, ou encore tout simplement de les prendre pour les consoler quand ils pleurent.

Un dernier élément qui mérite d'être annoncé est le fait que c'est un travail de court terme par définition. L'âge des enfants fait que la *nounou* ne peut pas indéfiniment travailler pour une famille. La *nounou* à domicile d'aujourd'hui s'éloigne chaque jour un peu plus de

²²⁰ Si on part du principe que chaque famille est un couple de parents, cela revient à quatre employeurs. Et d'ailleurs, sur les contrats de travail, figurent souvent les noms des deux parents des enfants.

²²¹ La ressemblance quasi parfaite de certains contrats de garde partagée indique au moins que l'une des deux familles a tout simplement repris et réadapté le modèle de contrat utilisé par l'autre, ce qui suppose un minimum de coopération entre les deux employeurs.

la figure de la *bonne à tout faire* qui pouvait passer sa vie entière au service total et dévoué d'une seule famille. Son expérience professionnelle est régulée par des moments d'incertitude lorsqu'elle doit quitter une famille dont l'enfant a grandi. Il faut donc avoir en tête que la relative instabilité des expériences professionnelles avec les familles est un des leviers autour desquels se déclinent les histoires de vie et permettent de réunir les fragments qui donnent une compréhension générale du travail des *nounous* sur une durée relativement importante. La *carrière domestique* d'une *nounou*, c'est avant tout le récit de plusieurs aventures vécues avec plusieurs familles différentes.

4.3. Rendre le banal sociologiquement pertinent : un défi méthodologique

Selon Sayad, l'immigration est sans doute l'un des faits sociaux pour lequel les différents spécialistes sont d'accord pour dire qu'il est un « fait social total » car c'est tout l'itinéraire de l'immigré qui se donne comme un itinéraire épistémologique²²², c'est-à-dire qui se trouve au carrefour de plusieurs sciences sociales. D'où la dimension toujours et déjà incomplète de toute approche disciplinaire. C'est en grande partie pour essayer de pallier au maximum cette incomplétude que nous avons opté pour une méthode qualitative reposant sur l'analyse des récits de vie.

L'enquête de terrain s'est organisée à partir d'un point de rencontre : les locaux de la permanence syndicale. C'est lorsqu'elles viennent exposer leurs problèmes aux permanences du syndicat national des auxiliaires parentales que je prends contact avec les *nounous*, pour des entretiens exploratoires, qui peuvent déboucher ou non sur des entretiens plus formels par la suite. La permanence est le lieu à partir duquel on peut situer la *nounou* dans l'espace parisien et repérer de quel côté de la capitale elle exerce son travail, de manière à diversifier, au moins géographiquement, les sources empiriques. A partir de ce premier contact et des discussions informelles qui sont parfois à elles seules une mine d'informations en soi, rendez-vous était pris pour une entrevue.

²²² A. Sayad, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, op. cit. p.17

4.3.1. Les permanences syndicales comme site d'observation

Ma rencontre avec Sylvie, la responsable syndicale, s'est faite par le plus grand des hasards. Après une petite enquête en première année de master sur la condition des sans-papiers, n'ayant rencontré quasiment que des hommes sans-papiers, j'ai eu envie, pour la deuxième année du master d'aller voir ce qui se passait du côté des femmes. Je suis tombé un soir sur le magazine *Infrarouge* de France 2²²³ qui diffusait un reportage sur des *nounous africaines* en région parisienne. Je ne savais pas encore que je tenais là mon sujet de mémoire, ni qu'il deviendrait l'objet de cette thèse. Dans les jours qui ont suivi je lui envoyai un mail qui a ouvert le début de nos rencontres dans les locaux où elle tient quotidiennement les permanences. C'est dans ce contexte que j'ai pu rencontrer et par suite interroger des *nounous* pour effectuer mon mémoire de deuxième année de master²²⁴. Les entretiens se déroulaient en général soit dans un parc pendant qu'elles gardaient les enfants, soit à leur domicile, soit dans un café. Le fait d'avoir assuré plus tard quelques permanences, en plus de pouvoir rencontrer des adhérentes directement, me permettait de comprendre les textes de la *convention collective* qui régit les domaines des salariés du particulier employeur. Par ailleurs, les rencontres lors des permanences syndicales offrent l'avantage de la formalité et à ce titre sont propices à la collecte d'informations plus ou moins officielles. Un dernier avantage qu'offre ce cadre formel est la possibilité d'observer les situations conflictuelles et comment elles étaient interprétées par les parties prenantes (parents, salariées et syndicat/avocat). Il arrive en effet que des parents ne voulant pas que le conflit qui les oppose à la « *nounou* » atterrisse aux prud'hommes, optent pour une conciliation. Dans ces situations les parties concernées se retrouvent dans les locaux du syndicat où la responsable et/ou l'avocate officient le rituel de la conciliation qui se termine par la signature d'un protocole d'accord qui notifie la résolution du litige à l'amiable et clôt juridiquement le conflit. J'étais souvent présenté aux membres, soit comme étudiant en sociologie qui écrit sur les *nounous* (ce qui était souvent confondu avec du journalisme), soit comme un stagiaire, ce qui me permettait de rencontrer plus facilement les *nounous* quand la responsable était absente en vue de procéder à leur adhésion.

²²³ Le documentaire, écrit par Cyril Denvers et Caroline Ibos, a été diffusé le 18 février 2014 sur France 2.

²²⁴ Toutefois, je m'étais donné comme principe de ne mener aucune interview enregistrée dans les locaux du syndicat pour garder toute la neutralité possible.

De manière générale, l'intérêt de cette enquête durant les permanences porte sur les possibilités d'une action organisée et ses effets sur le secteur de la garde d'enfants à domicile. Il s'agit de voir dans quelle mesure l'action syndicale peut aider à la revalorisation d'une profession dont les salariées ont encore du mal à faire entendre leur voix ; sur quel discours de légitimité cette action fonde-t-elle ses interventions en faveur des *nounous* ; et quelles en sont les limites. Ce sont là des dimensions que l'on abordera pour évaluer cette action syndicale qui a vu le jour depuis maintenant cinq années seulement.

Toutefois, s'il a été possible de rencontrer plus facilement des *nounous* lors des permanences syndicales, cela exclut d'emblée celles qui n'y viennent pas réduisant ainsi une prise en compte plus large de différentes expériences. Les rencontres dans les parcs permettent dans une certaine mesure de limiter ce biais méthodologique puisqu'on peut y voir aussi bien des *nounous* syndiquées que d'autres qui ne le sont pas. Et par les premières contactées, j'ai pu m'entretenir avec d'autres qui ne sont pas forcément des adhérentes du syndicat.

4.2.2. *Un bricolage ethnographique ou comment recoller un matériau éclaté*

A partir des contacts noués avec les *nounous* rencontrées au syndicat ou par l'entremise d'autres *nounous*, j'ai pu mener des entretiens relativement libres, sous forme de récits de vie. Ils se sont déroulés pour certains au domicile même de la *nounou*, pour d'autres dans des cafés, pour d'autres encore dans les parcs quand elles étaient sorties promener les enfants qu'elles gardent.

Les entrevues au domicile des *nounous* ont l'avantage de faire voir le cadre spatial dans lequel elles vivent, l'autre facette de leur condition, différente de celle qui est liée à leur espace quotidien de travail. Au-delà de la *nounou*, c'est d'abord une femme (une mère), chez elle que l'on rencontre. Le récit sur soi apparaît alors plus réflexif, parfois trop élaboré, mais dans tous les cas, assez riche du fait du détachement avec les conditions de travail. En outre, ces situations de rencontre, d'un point de vue strictement humain, comportent cette chaleur de l'hospitalité que les chercheurs en mal d'exotisme qualifieraient d'africaine, doublée de ce plaisir qu'elles ne cachent pas de voir quelqu'un s'intéresser à leur situation au point de venir en discuter dans leur propre maison. Ainsi, j'ai pu entrer dans l'intimité domestique de trois d'entre elles pour une discussion d'une heure et demie en moyenne, souvent autour

d'un café, d'un thé ou d'un jus de fruit. A l'exception de l'une d'entre elles, Nadège, les deux autres s'étaient arrangées pour être seules au moment de l'entretien et ne pas être dérangées. Par ailleurs, en plus d'avoir réalisé un entretien formel à son domicile, j'ai vu Laurie plusieurs fois au cours de l'année : au moment de sa garde d'enfants, une fois dans une médiathèque, deux fois au parc, et une fois en sortie dans un parc loin de son quartier de travail, en compagnie de deux de ses collègues. Une fois, nous avons aussi fait ensemble le matin jusqu'à son lieu de travail et passé une matinée au parc où elle promène les enfants. G.N, d'origine ivoirienne, était celle qui habitait le plus loin : il a fallu la retrouver en Essonne. Entrer au cœur de la vie personnelle voire intime parfois de ces femmes présente un certain avantage pour un chercheur. D'abord, elles ont le sentiment qu'enfin quelqu'un s'intéresse à elles, à leur vie, à ce qu'elles font, elles qui ont l'habitude de décrire leur activité comme étant un « *travail ingrat* », et par conséquent un travail pour lequel elles n'ont pas toujours la reconnaissance espérée. D'ailleurs, l'une des questions qui revient habituellement au début ou à la fin des entretiens, c'est « *Pourquoi vous vous intéressez aux nounous ? C'est pour quoi faire tout ça ?* » Les entretiens viennent combler en partie ce désir de reconnaissance, cette volonté d'être visibles, ce besoin d'écoute et de se confier. Cela ne veut pas dire qu'elles soient bavardes du premier coup. Mais une fois que le minimum de confiance nécessaire pour effectuer un entretien était atteint, elles se livraient de façon relativement facile.

Les entretiens réalisés dans les cafés ont l'avantage de ne pas empiéter sur le temps de travail, sans la chaleur de l'hospitalité propre aux rencontres qui ont lieu dans les domiciles. En revanche, le discours n'est pas accompagné de certaines actions comme cela peut être le cas pour des entrevues ayant lieu dans un parc de gardes d'enfants. Ces entretiens, avec deux *nounous*, (une fois avec une Sénégalaise Nd. D., dans café dans le 14^e arrondissement de Paris, trois fois avec Élisabeth, une Togolaise, dans des cafés autour de la gare Saint-Lazare, dans le 8^e arrondissement), avaient eu lieu dans ces endroits pour différentes raisons. Soit en raison d'une indisponibilité de la *nounou* pendant ses heures de travail, en lien le plus souvent avec une interdiction stricte des employeurs pour la *nounou* de ne pas entrer en contact avec une personne étrangère pendant son temps de travail ; soit par la proximité avec les gares pour permettre à la *nounou* de rentrer plus facilement à la fin de l'entretien, comme c'est le cas d'Élisabeth, qui habitait officiellement dans l'Eure, mais travaillait toujours à Paris, et dormait un moment, dans un logement que ses employeurs lui avait concédé, moyennant cinq-cent-cinquante euros retenus mensuellement sur sa paie. Soit

aussi, parce que mes disponibilités personnelles ne s'accordaient pas avec celles des enquêtées.

D'autres entrevues ont eu lieu dans les parcs pendant les sorties quotidiennes des *nounous*. Ils ne permettent pas cette distance avec le travail que l'on peut avoir au domicile de la *nounou* ou dans un café. Par contre, ils présentent tout de même plusieurs avantages. En plus d'écouter la *nounou*, on peut la voir en train de prendre soin des enfants, et d'interagir avec d'autres *nounous*. Les entretiens menés dans les parcs ont aussi été l'occasion d'observer une partie du quotidien des *nounous*. En effet ces espaces ouverts sont les rares lieux et les rares occasions où elles peuvent se retrouver et devenir pendant quelques heures des *collègues*. Ce sont des moments et des lieux de sociabilité, où elles ont accès aux informations qui circulent dans le milieu (sur une éventuelle famille cherchant une *nounou*), sur leurs expériences respectives avec leurs employeurs, les enfants qu'elles gardent. On peut aussi y voir une partie du travail concret de ces femmes et leur rapport avec ces enfants d'autrui en dehors de toutes les contraintes liées à l'espace domestique. On observe là, en train de se jouer, une grande part de ce que Everett Hughes appelle le *drame social du travail*²²⁵. On peut directement les interroger sur leurs rapports aux enfants tout en observant leur déroulement. Un dernier avantage de ces entrevues, c'est qu'elles permettent de solliciter le réseau de l'enquêtée pour entrer en contact avec d'autres selon un principe qui fonctionne par arborescence²²⁶.

En général une *nounou* connaît toutes ses autres collègues dans un parc, et entretient avec certaines des relations plus étroites. Ce réseau établi facilite la prise de contact avec de nouvelles enquêtées. En plus de pouvoir y mener des entretiens, malgré les bruits qui peuvent parfois gêner l'enregistrement, c'est des lieux et des moments où on peut solliciter et impliquer les autres *nounous* à la discussion, en dehors des entretiens enregistrés²²⁷. Ainsi, de nombreux entretiens informels avec plus d'une vingtaine de *nounous* sont venus enrichir le matériau et permettre de mieux saisir les enjeux du travail, notamment leur traduction en expérience morale, telle que nous le verrons dans la troisième partie. La discussion en *off* a cette particularité de libérer davantage la parole, surtout dans une situation informelle, où, en ne connaissant pas expressément l'identité de toutes les intervenantes, leurs propos ne les

²²⁵ Everett Cherrington Hughes, *Men and their work*, London, Forgotten Books, 2012, 196 p.

²²⁶ Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Nouv. ed., Paris, Ed. Découverte, 2003, p.125.

²²⁷ Pour les enregistrements, on s'arrangeait pour se mettre sur un banc à l'écart des autres *nounous*, pour éviter au maximum les bruits parasites.

impliquent en rien, contrairement à celles dont les propos sont enregistrés, même avec la garantie de l'anonymat.

En plus, des éléments qui peuvent leur sembler évidents quand elles discutent entre *nounous* ou simplement entre femmes, nécessitent parfois pour le chercheur, plus de clarté et d'explications de leur part, ce qui est particulièrement enrichissant pour l'enquête. Les sous-entendus peuvent être questionnés avec naïveté sans que cela ne puisse étonner comme cela pourrait être le cas pour deux personnes bien informées de ce dont elles parlent, et n'importe quelle *nounou* dans le cercle de discussion pouvait intervenir, sans que parfois les propos ne lui soient adressés. A un certain degré, elles sont toutes des *participantes ratifiées* à la discussion, selon l'expression de Goffman²²⁸. En effet, au-delà des discussions même informelles, les discussions qu'elles peuvent avoir entre elles, constituent également des sources intéressantes, car elles nous disent à quoi les *nounous* passent leur temps (commérages, rires et blagues, échanges d'expériences, plaintes, nourriture, etc.), en plus de surveiller les enfants, car le temps passé au parc, peut être relativement long, surtout quand il fait beau. Ainsi, les discussions informelles, ont au moins autant d'importance que les enregistrements pour ce qui est de la compréhension des différentes situations qui vont être présentées par la suite. Le rapport de confiance s'est établi très vite avec ces femmes surtout quand elles savent que je suis étudiant et que cette enquête entre dans le cadre de mes projets d'études. Elles étaient heureuses de pouvoir contribuer à mon travail. La différence d'âge entre certaines d'entre elles et moi y était sans doute pour quelque chose²²⁹. Le défi permanent était de contrôler au maximum la tension entre proximité et distanciation de sorte que la proximité sociale et culturelle ne produise pas une forme d'évidence du terrain qui endort la curiosité et trompe le regard²³⁰. L'ambiguïté à gérer consistait plus souvent à ne pas endosser le rôle d'un responsable syndical quand j'étais présenté parfois comme stagiaire du syndicat²³¹ par des *nounous* qui sont adhérentes et que j'avais rencontrées une première fois au syndicat.

²²⁸ Erving Goffman, *Façons de parler*, Paris, Ed. de Minuit, 2007, p.15

²²⁹ Certaines se laissaient à m'appeler *mon fils*, et non sans affection.

²³⁰ S. Beaud et F. Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, op. cit.p.9

²³¹ C'est une façon que la responsable syndicale avait parfois de me présenter aux adhérentes. En effet, Au fil du temps, j'ai été emmené, à assurer des permanences lorsque la responsable s'absentait. Il s'agissait principalement de tâches liées à des informations juridiques contenues dans la convention collective des salariés du particulier employeur, pour les « *nounous* » adhérentes qui avaient besoin d'en savoir un peu plus sur leurs droits et devoirs ; recevoir de nouveaux membres et procéder à leur adhésion. Une carte d'accès aux locaux m'avait été délivrée. Les cas litigieux (conflits, calculs de rémunérations etc.) étaient du ressort de la

Par ailleurs, en choisissant de mener des entretiens sous la forme de récits de vie, l'objectif était de pouvoir reconstruire les parcours, personnel, migratoire et professionnel de ces femmes, et d'en dégager une sorte de *carrière de la nounou*. Leur situation actuelle n'étant que le résultat visible de plusieurs expériences accumulées, il nous a semblé que les récits de vie permettaient de mieux saisir toutes ces couches qui se sont entreposées et qui ont abouti en partie à l'expérience domestique qu'elles étaient en train de vivre dans la capitale française.

Les observations qui accompagnaient les entretiens aux parcs se sont faites sur deux sites essentiellement. Un dans l'ouest parisien durant mes cinq rencontres avec Fina (deux fois dans un square plus grand ; les trois autres dans un petit jardin décrit dans le chapitre 6). Le second site est l'Est parisien : les deux squares que fréquente Laurie quand elle ne va pas dans médiathèque les jours de froid intense, et le square où j'ai rencontré à trois reprises Anna. D'un point de vue épistémologique, il importe de préciser que la curiosité sociologique ne suppose pas d'emblée que la parole des enquêtée soit sacrée et porteuse d'une certaine vérité sur leur situation. L'expérience des enquêtes sociologiques qualitatives a montré l'aptitude des acteurs à se mettre en scène à travers des représentations soi bien rodées : un doute méthodique avec lequel le chercheur doit composer sans dévaloriser la parole²³². Pour reprendre la même posture que Dominique Vidal, on peut noter que :

Il s'agit [donc] de prendre au sérieux ce que ces femmes disent d'elles et de le soumettre à un questionnement distinct de celui qui interroge la plausibilité du discours. Ou pour utiliser une célèbre expression goffmannienne, de regarder leur « façade verbale » et de la traverser²³³.

Ce statut de la parole est d'autant plus complexe que les *nounous* savent dissocier leur condition personnelle de leur sort collectif dans certains cas, dans d'autres, elles savent la confondre avec la situation de leurs consœurs. Le statut victimaire est emblématique de cette capacité de dissociation entre le « je » et le « nous ». La victimisation est toujours collective et la résilience individuelle. D'où l'importance de ne pas omettre de mettre en lumière des postures individuelles de victimes –souvent avouées à demi-mots, ou au contraire déceler le

responsable ou confiés à des avocates qui collaborent avec le syndicat. Dans les situations d'enquête, je précisais néanmoins mon statut d'étudiant-chercheur, pour éviter la confusion fréquente avec le journalisme.

²³² D. Vidal, *Les bonnes de Rio*, op. cit. p.137

²³³ *Ibid.*

« je » qui se cache dans le « nous » tout en évitant de généraliser par ce « nous » des discours qui peuvent par contraste n'être que la vérité de la situation du « je » qui l'énonce.

Au total vingt-trois entretiens enregistrés ont été menées avec quatorze *nounous* dont deux responsables syndicales (anciennes *nounous*) d'une durée de quarante-cinq minutes à deux heures. La durée était fonction du nombre de fois où les rencontres avaient eu lieu. Quand c'est des *nounous* que j'avais fréquentées régulièrement au parc avant l'entretien, ce dernier n'était pas nécessairement long puisque de nombreux aspects ont fait l'objet de discussion et d'observations, même s'ils pouvaient servir à orienter plus profondément certaines questions. Certaines *nounous* ont fait l'objet d'un second et même d'un troisième entretien, repris quelques mois après avec les enquêtées en leur soumettant une partie de ce qui avait été dit et retranscrit les fois passées, pour voir ce qui avait évolué, pour leur permettre le cas échéant de modifier ou de rajouter des choses, et même de proposer une sorte d'explication, d'interprétation de son propre récit. En même temps il se jouait une sorte de confrontation des points de vue : celui du chercheur et celui du producteur du discours. Le but étant d'intégrer au maximum le point de vue réflexif de la *nounou* sur son récit et d'en avoir une compréhension plus profonde. Les changements concernaient en général des familles qu'elles avaient quittées, des nouvelles familles qui les avaient embauchées, le nombre d'enfants à charge qui avait augmenté ou baissé. Ce retour, appuyé des notes personnelles qui ont accompagné les premières entrevues et parfois des observations, ne pouvait être fait sur l'ensemble des entretiens. Quatre *nounous* au moins principalement ont fait l'objet d'entretiens et répétés sur le temps : Éliisa, Fina, Anna et Laurie. Fina et Anna étaient en quelque sorte mes informatrices clés au niveau des parcs qu'elles fréquentaient. C'est sur elles notre enquête s'est appuyée en grande partie. J'ai pu suivre Laurie plusieurs fois au parc, et la raccompagner quelques fois jusqu'au pied de l'immeuble de ses employeurs. Les informations recueillies auprès de ces personnes ressources permettaient aussi de mieux comprendre les informations collectées lors des discussions informelles, souvent au détour de notes de terrain prises rapidement, parfois furtivement.

En outre, nous avons procédé à l'analyse des échanges qu'une *nounou* a eus avec son employeuse, sur une période de trois mois au moins, à compter du début de son contrat. Ces échanges étaient consignés dans un *carnet de liaison* dont nous avons pu obtenir des copies au cours de notre enquête. Ces copies, ajoutées aux entretiens effectués avec la *nounou* et aux notes recueillies sur sa situation quand elle s'est présentée aux permanences syndicales,

nous ont permis de reconstruire en grande partie le processus par lequel une femme, à l'origine étrangère à une famille, devient progressivement *nounou* et comment s'établissait au fil du temps la relation de confiance avec la mère des enfants. Sans aller jusqu'à le généraliser à toutes les expériences de *nounou*, ce cas singulier nous enseigne au moins sur deux choses. Premièrement, les compétences nécessaires à la fabrication de la condition de *nounou* sont, pour une large part, construites au cours de la relation et des situations de travail. Deuxièmement, il nous apprend que c'est plus dans le travail même qu'en dehors de lui, qu'il faut chercher les motivations de la future *nounou*. En cela, il permet de relativiser l'argument de l'amour des enfants comme raison pour embrasser la carrière de *nounou*, ainsi que la thèse suivant laquelle le travail domestique de *care* effectué par les immigrées constitue une extraction de matières premières émotionnelles des pays du Sud vers les pays du Nord²³⁴.

4.2.3. Matériaux complémentaires

En plus de ces deux principales sources de données, des données en lien avec la garde d'enfants ou plus largement en rapport avec les questions familiales, viennent parfois éclairer le contexte pour mieux comprendre certaines situations, à travers des statistiques nationales ou régionales.

Le rôle des agences n'a pas été étudié profondément, car la plupart des *nounous* que nous avons rencontrées restent globalement dans des pratiques informelles du bouche-à-oreille, même si durant leur carrière elles peuvent, une fois en passant, avoir sollicité l'entremise d'une association ou être passée par une annonce d'une agence vue sur internet. Un entretien avec une responsable d'agence de placement a permis de prendre la mesure des changements qui affectent le secteur de la garde d'enfants, notamment les enjeux liés à la professionnalisation.

Le thème de la domesticité parcourt un grand pan de la littérature et du cinéma. Certaines illustrations seront empruntées à ces arts quand elles entrent en écho avec des situations empiriques que nous aurons décrites. D'autres situations seront illustrées par des photographies que nous avons effectuées durant les observations. Elles ont souvent été prises quand les enquêtées elles-mêmes dégagnaient leur téléphone pour immortaliser des

²³⁴ Cette thèse de Arlie Hochschild (2003) a été présentée plus haut.

moments, et après qu'elles nous ont oralement autorisé à en prendre. Un des avantages des documents photographiques étant qu'ils permettent d'illustrer certains gestes corporels des *nounous*, ou pour parler comme Bourdieu, leur *hexis corporelle*, durant les situations de contacts physiques avec les enfants.

Ainsi, l'enquête se présente à la manière d'une itinérance ethnographique en partant d'un point de départ qui est la permanence syndicale pour se diriger vers les sites de travail des *nounous*, vers leur domicile parfois. L'enjeu méthodologique et à certains égards, épistémologique, consiste à redonner à la garde d'enfants à domicile exercée par des Africaines toute sa cohérence interne à partir de cette explosion empirique du matériau ethnographique.

4.3. Question de recherche et hypothèses

Cette thèse tente de répondre à une question principale : *Comment des femmes venues d'Afrique subsaharienne en arrivent à devoir s'occuper d'enfants de femmes « blanches » dans la capitale française ?* En optant pour une démarche fondamentalement qualitative et axée sur les récits de vie, il nous a semblé que replacer notre questionnement dans la perspective de la longue durée des trajectoires était une approche pertinente qui permettra de mieux situer les itinéraires de ces femmes.

Pour répondre à cette question, il faut replacer la *nounou* dans une histoire. Ces femmes sont devenues par un ensemble de circonstances et de choix et ne l'ont, par conséquent, pas toujours été. Il s'agira donc d'en faire la déconstruction et d'observer pas à pas les étapes du processus qui a conduit à ce que nous observons comme résultat : des femmes immigrées d'Afrique subsaharienne qui gardent des enfants de femmes « blanches » à Paris. Tout cela sans recourir facilement à des éléments structurels comme la pauvreté, mais sans les ignorer non plus complètement. L'objectif est de déconstruire l'image même de « *nounou africaine* » et l'évidence qui peut se cacher derrière un tel titre, et ne pas laisser à penser que les carrières qui seront décrites sont inscrites comme dans un ordre normal de choses. Autrement dit, comme le souligne Becker :

Toutes choses considérées, les gens font tout ce qu'ils doivent faire-ou tout ce qu'il leur semble bon de faire-à un moment donné, et que, étant donné que

les situations changent, il n'y a pas de raison de s'attendre à ce qu'ils agissent toujours de la même manière²³⁵.

La question de recherche posée en ces termes, suppose de devoir répondre au préalable à trois sous questions qui n'en sont que des déclinaisons méthodologiques. Trois sous questions que l'on peut distinguer pour des besoins de clarté d'analyse mais qui sont en réalité articulées. Elles sont l'axe central autour duquel les différents chapitres seront organisés :

- a) *Dans quelles conditions ces femmes ont décidé de quitter leur pays et de se lancer dans une aventure migratoire ?*
- b) *Quelles conditions président à leur choix d'entrer dans le secteur de la garde d'enfants ?*
- c) *Comment par suite elles y évoluent et comment en retour ce travail transforme leur vie ?*

La première **sous-question a)** suppose de voir les conditions dans lesquelles un projet migratoire ou en tout cas la décision de quitter le pays de départ a pris forme. Car elles sont rares à envisager la garde d'enfants comme issue avant même d'avoir quitté leur pays, même si pour quelques-unes cette idée a pu germer et peser de quelque façon dans le choix de l'émigration. Les conditions de départ seront donc à chercher dans la reconstruction de la trajectoire personnelle, familiale, et parfois dans les situations globales (politique, sociale ou économique) du pays d'origine.

La **sous-question b)** interroge les conditions dans lesquelles elles arrivent en France et comment le projet migratoire prend effectivement forme. Il est nécessaire de comprendre comment naît le choix chez ces femmes d'exercer une activité de garde d'enfant. Cette dernière n'est pas toujours la première activité professionnelle qu'elles essaient de mener. Cependant, la plupart y restent une fois qu'elles ont commencé à l'exercer. C'est justement là qu'il faut aller chercher les explications. Ce qui apparaissait au début comme une activité temporaire devient une carrière plus ou moins longue, et parfois le travail de toute une vie.

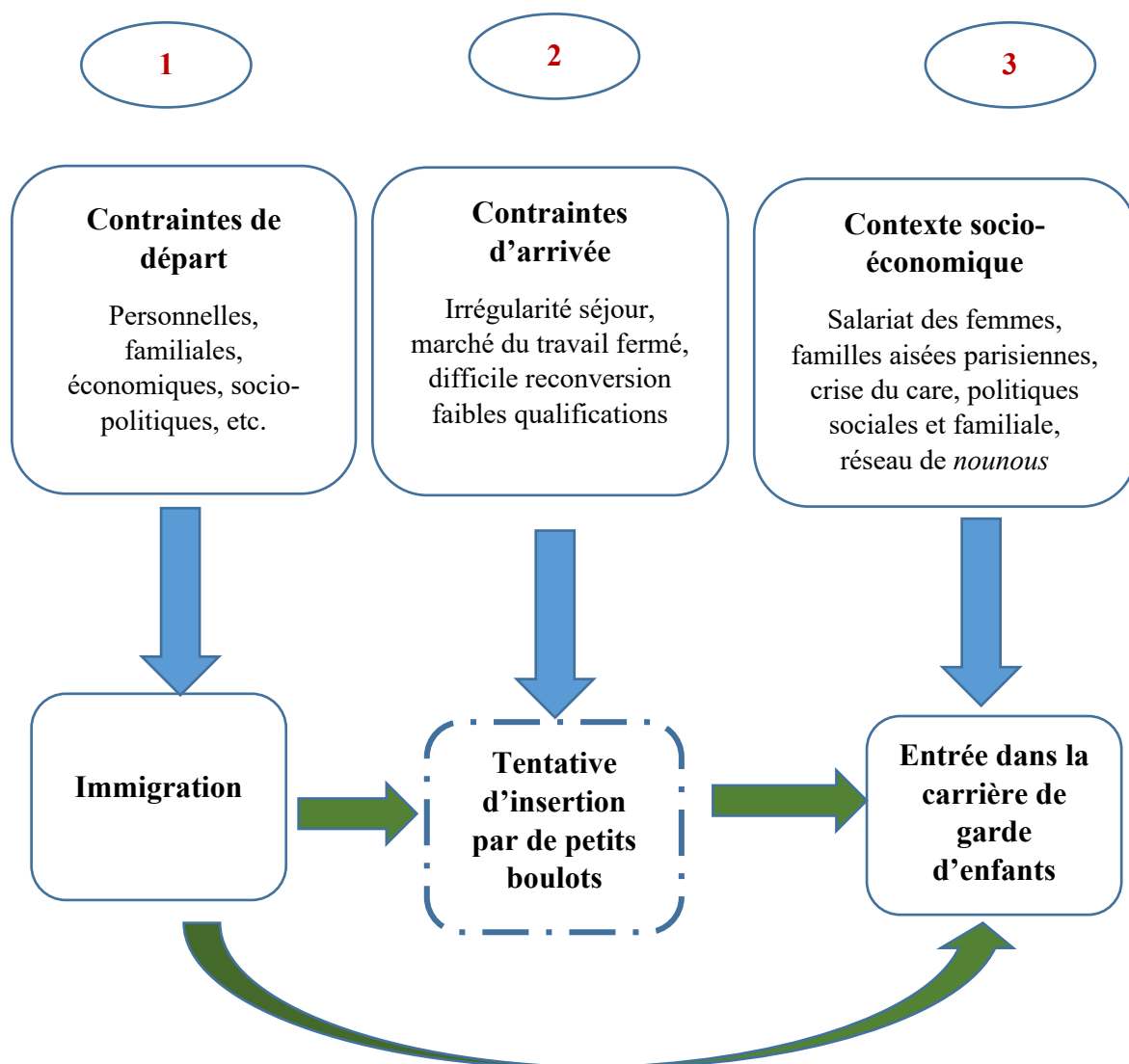
²³⁵ Howard Saul Becker, Howard Saul Becker et Howard Saul Becker, *Les ficelles du métier: comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2007, p. 87.

Cette sous-question suppose la déconstruction du processus d'insertion professionnelle des *nounous*.

Enfin la dernière **sous-question c)** nous permettra d'interroger plus en profondeur les rapports qu'entretiennent ces femmes, une fois devenues *nounous*, avec leur travail, les représentations qu'elles s'en font à partir de leurs expériences et comment en retour le travail redéfinit leur propre personne. Cette façon de poser la question n'est pas nouvelle. Toute la littérature sur la sociologie du travail, montre à suffisance comment le travail transforme l'expérience humaine et sociale, et ce depuis les textes fondateurs de la sociologie (Marx, Durkheim, Weber). Dans le cas spécifique des *nounous* il s'agira de spécifier quel visage prend cette transformation, en tenant compte de la particularité de leur travail : forte implication émotionnelle, travail dans l'intimité, travail en solitaire, etc.

A partir de ces trois interrogations qui dérivent de notre question de recherche, et qui correspondent à peu près aux trois grandes parties de la thèse, nous émettons l'hypothèse suivante : ***La garde d'enfant exercée par les femmes africaines immigrées est le produit à la fois de choix plus ou moins contraints, et d'une structure sociale relativement favorable à l'éclosion des emplois dits du care dans la capitale française, le tout, en vue d'une intégration socio-professionnelle.***

La logique argumentative de l'hypothèse, qui nous servira de fil conducteur, peut être résumée par le schéma ci-dessous.



Ce schéma représente les conditions qui ont présidé au départ, celles d'arrivée et le processus d'insertion professionnelle, le tout selon une logique séquentielle mais pas nécessairement linéaire. On verra que les contraintes de départ agissent sur les conditions d'installation ainsi que sur les choix d'insertion de sorte que même l'immigrée devenue *nounou* n'est pas toujours à l'abri d'un retour par la case « petits boulots ».

Les contraintes de départ peuvent être de divers ordres comme nous le verrons par des cas empiriques dans la deuxième partie. Le projet migratoire peut avoir été construit collectivement ou individuellement. Dans tous les deux cas, il fait souvent l'objet d'une faible préparation. Les contraintes varient d'une immigrée à l'autre d'un pays de départ à l'autre. Quelle que soit la situation, ces contraintes poussent au départ et le résultat final est

souvent le même : un titre de séjour court qui plonge très vite l'immigrée dans une situation irrégulière. Elle voudra parfois exercer le même travail que celui qu'elle faisait dans son pays d'origine, mais sera très vite confrontée à un marché de l'emploi pas facile d'accès pour les migrants en situation irrégulière ou qui ne reconnaît pas leurs compétences. Face à cette situation, l'urgence d'une insertion professionnelle devient plus forte. Elle est d'autant plus pressante que l'immigrée est souvent venue seule, sans un homme dont elle pourrait dépendre et qui pourrait l'aider pendant qu'elle cherche encore du travail ; les parents proches ne pouvant la prendre en charge éternellement. Elle a parfois laissé des enfants dans son pays d'origine. L'issue reste l'enchaînement des « petits boulots ». De petits boulots en petits boulots, elle « découvre » que la garde d'enfant est plus à sa portée, avec des contraintes plus faibles quant à l'accès à l'emploi. Des contraintes que les politiques sociales et familiales contribuent à alléger. La circulation de l'information sur la disponibilité des postes à pourvoir est soutenue par des réseaux de *nounous*, avec la confiance que l'interconnaissance et le bouche à oreille permettent de construire aux yeux des familles à la recherche de candidates.

A travers cette hypothèse, apparaît le choix que nous avons fait d'aller au-delà des discours qui présentent le travail domestique en général dans la seule logique de la dénonciation des abus qui ne sont pas rares, il faut le reconnaître. Il ne s'agit pas non plus de dépeindre une vie de *nounou* avec beaucoup de romantisme comme on peut l'observer parfois à travers le cinéma ou encore à travers la littérature²³⁶. L'objectif est au contraire, en partant de l'expérience des *nounous*, de restituer toute la complexité des rapports *nounou-familles* dans ce qu'elles peuvent avoir de routinier, de conflictuel, mais aussi de bonheur partagé, parfois même débouchant sur des amitiés durables. Bref, nous essayons de parler d'un travail, avec au centre des histoires, celles qui les vivent au quotidien et qui ont bien voulu nous en raconter quelques aspects. Si le discours des *nounous* est central, c'est en grande partie pour saisir d'un point de vue empirique, ce que le travail de soin, le *care*, implique à travers l'expérience concrète qu'en font les actrices principales.

« *Se donner aux autres, tout un programme !* », lançait l'anthropologue Brigitte Croff, dans les années 1990, quand elle étudiait la *genèse des emplois familiaux*²³⁷, par le biais des aides à domicile. Derrière ce slogan si gentiment avancé par les femmes qui

²³⁶ L'adaptation cinématographique du célèbre roman de Margaret Mitchell, *Autant en emporte le vent*, est un exemple des relations plutôt « chaleureuses » entre Scarlett et sa *nounou* noire « Mama »

²³⁷ Brigitte Croff, *Seules : genèse des emplois familiaux*, Paris, Éditions Métailié : Diffusion Seuil, 1994, p.61

travaillaient dans le secteur domestique de l'aide à domicile, auprès des personnes âgées le plus souvent, Brigitte Croff, voulait interroger ce qu'elle appelle « *l'authenticité du désir généreux et désintéressé de venir en aide à autrui comme motivation principale* » pour entrer dans une carrière d'aide à domicile, avec comme objectif de « *ne pas faire l'impasse sur tout ce qui se passe derrière* ». La même logique, *transposée à la garde d'enfant à domicile laisserait entendre* : « *aimer les enfants, tout un programme !* », puisqu'une grande partie du discours argumentatif des *nounous* pour justifier le choix de leur travail consiste à mettre en avant leur amour pour les enfants, quand ce n'est pas leur maternité africaine qui est évoquée. La générosité évoquée par les aides à domicile, pas plus que l'amour des enfants mis en avant par les nourrices, ne doivent pas être suspectés dans le but de remettre en cause l'honnêteté des enquêtées. Mais ils doivent être pris avant tout pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des éléments de langage qui participent de la mise en scène et de la mise en valeur de soi, dans l'interaction sociale de la situation d'enquête qui met en son centre l'auto-narration par les récits de vie. Autrement dit, ce sont *des traits de la personnalité humaine*²³⁸ que de parler de soi en se valorisant, surtout lorsqu'on reconstruit une trajectoire *a posteriori*.

Conclusion

Les éléments de méthodes présentés contiennent certes des limites, mais, ils nous ont semblé plus à même de permettre de saisir à la fois la condition domestique et la condition d'immigrée de ces femmes. Étant entendu qu'au final, c'est avant tout l'expérience de personnes en l'occurrence de femmes singulières qu'il faut retenir.

Une part non négligeable du travail empirique réside par ailleurs, comme les chercheurs en ont souvent fait l'expérience, dans des éléments pas toujours formels ni formalisés à travers une technique de recueil comme un enregistrement ou une photographie, mais dans des formes de conversations en apparences anodines devant les enfants jouant au parc. Parfois dans des silences, des non-dits, ou encore dans portions de discours émis en *off* lorsque le dictaphone ne tournait plus, elles peuvent confesser des choses aussi intéressantes que les propos enregistrés. Ce qui est dit (ou tu) en dehors du cadre formel de l'entretien vient souvent donner du sens à des nombreuses paroles recueillies officiellement ; le silence étant

²³⁸ *Ibid.*

en soi une modalité de communication à travers la catégorie du non-dit qui ne se confond pas avec le non-sens.

Les *nounous* africaines à Paris. Immigration féminine et travail domestique en France

Résumé

Cette thèse s'inscrit dans le cadre des migrations féminines transnationales. Avec le travail domestique de care comme porte d'entrée, elle tente de retracer la trajectoire migratoire et professionnelle de cette catégorie de femmes migrantes venues d'Afrique subsaharienne et travaillant dans la capitale française. L'objectif est de comprendre le processus d'intégration de ces femmes, à travers une forme particulière de travail : la garde d'enfants à domicile. Au-delà du travail domestique en lui-même, c'est la construction d'une identité, jalonnée par toutes les bifurcations inhérentes aux parcours migratoires, qui constitue l'enjeu central.

A travers une enquête qualitative qui allie entretiens, observations et données photographiques, nous avons reconstruit les carrières migratoires de ces femmes depuis leur pays d'origine. Ensuite nous avons étudié les conditions de leur arrivée en France ainsi que le processus par lequel elles s'engagent dans une carrière de nounous à domicile. Enfin, nous avons tenté d'appréhender ce que cette expérience professionnelle nous enseignait sur leur rapport à soi, sans jamais oublier la triple condition de ces acteurs qui sont femmes, noires et immigrées.

Le travail de soins aux enfants se donne ainsi comme une forme d'insertion par-le-bas, pour ces migrantes, de la même manière qu'on a pu le voir pour certaines formes d'emplois occupés par les migrants (hommes) et qui sont socialement peu valorisables. Enquêter sur les nounous africaines à Paris, c'est, de ce point de vue aussi, contribuer à une meilleure connaissance du devenir des femmes immigrées.

Mots-clés : [femmes ; immigration féminine ; travail domestique ; care]

African Nannies in Paris. Female Immigration and Domestic Work in France.

Summary

This thesis is part of the framework of transnational female migration. Using domestic care work as a gateway, it attempts to retrace the migratory and professional trajectory of women migrant from sub-Saharan Africa working in the French capital. The aim is to understand the process of integration of these women, through a particular form of work: home-based childcare. Beyond domestic work in itself, it is the construction of an identity, punctuated by all the bifurcations inherent to migratory experience, that constitutes the central issue.

Through a qualitative survey combining interviews, observations and photographic data, we reconstructed the migratory careers of these women from their countries of origin. We then studied the conditions of their arrival in France and the process by which they embarked on a career as home-based nannies. Finally, we tried to understand what this professional experience taught us about their relationship with themselves, without ever forgetting their triple condition as women, black and immigrants.

Childcare work is thus seen as a form of integration from below for this category of migrants, in the same way as we have seen for certain forms of employment occupied by migrants (men) and which are socially undervalued. Investigating African nannies in Paris is also, from this point of view, contributing to a better knowledge of the future of immigrant women.

Keywords: [women; Female immigration; domestic work; care]

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE : École doctorale V – Concepts et langages

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Sciences sociales et philosophie de la connaissance